

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - livre et savoirs

Spécialités - Édition numérique des savoirs  
- Bibliothèque



## **De l'offre numérique pour les enfants dans les bibliothèques**

**Claire Hédin**

Sous la direction de Claudine Hervouet  
Responsable Formation - Centre national de la littérature pour la  
Jeunesse - La Joie par les livres.



## Remerciements

*Je tenais à remercier ma directrice de mémoire Claudine Hervouet, responsable des formations au Centre national de la littérature pour la Jeunesse - la Joie par les livres, pour ses conseils et son expertise.*

*Ce parcours m'a été facilité par mon tuteur Yves Desrichard, responsable du service des Éditions à l'enssib - rédacteur en chef du BBF et Thomas Chaimbault, responsable de la bibliothèque numérique de l'enssib, que je remercie pour leurs précieux conseils et leur soutien.*

*L'accueil chaleureux de Marie-Christine Jacquinet, responsable à la médiathèque de Viroflay, ses conseils, le temps qu'elle m'a réservé ont été des plus enrichissants pour moi.*

*Je tenais également à exprimer ma gratitude envers les bibliothécaires de la Médiathèque José Cabanis de Toulouse : Anne Marinet, responsable du secteur Jeunesse à la BMVR de Toulouse, adjointe à la Direction, Pascal Krajewsky, responsable au service gestion et développement informatiques, Elodie Tomatis, Barbara Serafini, Michel Fauchié, responsable des développements et de la cellule informatique pour les bibliothèques de Toulouse et Murièle Modély, responsable de la coordination du réseau jeunesse, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur gentillesse.*

*Merci aussi à Francine Lesaint, chef de service Médiation jeunesse de la Bibliothèque des Sciences et de l'industrie, Matthieu Vernet et Pauline Bougon, médiateurs au sein du service, Pierre Ricono, chef de projet médiation au Carrefour Numérique, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail, le temps qu'ils ont pris à me faire visiter leur structure et aux entretiens qu'ils m'ont consacrés.*

*Je remercie également Bertrand Calenge, responsable de la prospective à la BM de Lyon, d'avoir accepté de me recevoir et de m'avoir donné d'importants éclairages sur les enjeux actuels de l'offre numérique pour les enfants dans les bibliothèques ; Violaine Kanmacher, responsable du secteur jeunesse à la BM de la Part Dieu de Lyon, Carole Duguy, animatrice multimédia à la BM de la Part Dieu de Lyon, pour leur disponibilité et leur expertise.*

*Je remercie les personnes qui ont répondu à mon enquête. Les entretiens téléphoniques que j'ai pu avoir avec eux ont été particulièrement intéressants et m'ont permis de réaliser la complexité des formes de l'offre proposée et la richesse des structures qu'elles dirigent : Françoise Juhel et Anne Broquet du service des éditions multimédia de la BnF ; Céline Meyer, responsable de la Petite bibliothèque ronde de Clamart ; Julie Trépanier, Chef de service à l'espace jeunes à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.*

*Je ne serais pas complète si je ne soulignais pas l'aide précieuse que m'ont apportée Agnès Escoffier du réseau de bibliothèques Ouest Provence, qui m'a fait partager son expérience sur l'élaboration en cours du site jeunesse et Cyril Pirali, animateur multimédia à la bibliothèque de Noisy-le-Sec, pour m'avoir parlé avec enthousiasme et franchise de ses pratiques professionnelles.*

*Je tiens aussi à remercier Isabelle Simon-Gilbert, responsable des publics et de l'action éducative du Cube numérique d'Issy-les-Moulineaux, Annabelle Lavaur, animatrice multimédia et Clémence Ménard, assistante de médiation et chargée de l'Espace Documentation pour leur accueil et pour m'avoir fait découvrir une structure aussi riche que celle du Cube.*

*Je tiens à exprimer ma gratitude envers Arlette Calavia, responsable du pôle jeunesse de la Bfm de Limoges, ainsi que toute l'équipe du pôle et Guillaume Vielerobe, animateur multimédia, pour leur soutien et leur générosité.*

*Je remercie les bibliothécaires de Saint Léonard qui ont toujours été disponibles pour moi.*

*Je souhaiterais remercier tout particulièrement Brigitte Evano, formatrice à St Cloud et Poitiers, pour ses encouragements de tous les instants.*

*Merci enfin à Colette Aymard, Marion Ringot et Pierre Vignaud.*

**Résumé : Dans un contexte de dématérialisation généralisée, l'offre numérique pour les enfants se développe rapidement. Les bibliothèques françaises prennent en compte ces bouleversements en diversifiant leurs services et leurs ressources dans ce sens. Placées à un tournant de leur histoire, elles doivent s'adapter afin de renouveler leur modèle. Après un état des lieux réalisé à partir d'enquêtes menées sur plusieurs établissements, nous aborderons les enjeux qu'une telle offre implique.**

*Descripteurs :*

*Bibliothèques - - France*

*Bibliothèques virtuelles - - France*

*Enfants - - France*

*Publics - - France*

**Abstract : In a context of dematerialization, the digital offer for children is quickly rising. French libraries take into account these disruptions in varying their services and ressources with this intention. At a turning point of their history, they have to adapt because of the fall of their traditionnal pattern. After an inventory of this offer in some libraries, we will explain and develop what is precisely at stake in this change.**

*Keywords :*

*Libraries - - France*

*Digital Libraries - - France*

*Children - - France*

*Audiences - - France*

## **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier  
postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California  
94105, USA.

<http://fr.creativecommons.org/contrats.htm>

# Table des matières

INTRODUCTION .....	9
<b>PREAMBULE : CONTEXTE ET TYPOLOGIE DE L’OFFRE DANS ET A L’EXTERIEUR DES BIBLIOTHEQUES.....</b>	<b>13</b>
1.    TYPOLOGIE .....	13
2.    L’EMERGENCE D’UNE OFFRE A L’EXTERIEUR DES BIBLIOTHEQUES.....	17
<b>I. ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DE CETTE OFFRE A TRAVERS QUELQUES EXEMPLES.....</b>	<b>21</b>
1.1. LA MEDIATHEQUE JOSE CABANIS A TOULOUSE .....	21
1.1.1. <i>Le nouveau site jeunesse : un établissement virtuel à part entière</i> .....	22
1.1.2. <i>L’OPAC jeunesse : à la recherche d’un outil simple et épuré</i> .....	24
1.1.3. <i>Les contraintes de réalisation d’une telle offre</i> .....	25
1.1.4. <i>Bilan actuel des usages du site</i> .....	25
1.1.5. <i>Les espaces numériques : le choix d’un accès adapté aux enfants et contrôlé par le bibliothécaire</i> .....	27
1.1.6. <i>Les projets à venir</i> .....	28
1.2. LA MEDIATHEQUE DE VIROFLAY : UNE STRUCTURE ENGAGEE DANS LE NUMERIQUE, UNE OFFRE DE PROXIMITE .....	28
1.2.1. <i>La structure et son environnement : « mettre Internet partout »</i> .....	29
1.2.2. <i>L’offre numérique : l’enjeu de la proximité</i> .....	29
1.2.2.1. <i>La question des cédéroms : de la consultation sur place à l’emprunt</i> .....	29
1.2.2.2. <i>L’offre intergénérationnelle</i> .....	30
1.2.2.3. <i>Pour les tout petits et les classes : une offre numérique promue</i> .....	30
1.2.3. <i>Un choix à contre-courant : l’accès « semi-libre » à Internet</i> .....	31
1.2.4. <i>Les projets de la médiathèque</i> .....	32
1.3. LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE.....	33
1.3.1. <i>Une offre pédagogique avant tout</i> .....	33
1.3.1.1. <i>Donner à voir les collections patrimoniales de la BnF</i> .....	35
1.3.1.2. <i>Collaborer avec les équipes pédagogiques</i> .....	35
1.3.2. <i>Les projets à venir : une offre ludique, fédérée et modulable</i> .....	36
1.4. QUELQUES EXEMPLES INNOVANTS A L’ETRANGER.....	38
1.4.1. <i>L’exemple anglo-saxon</i> .....	38
1.4.1.1. <i>Le contexte</i> .....	38
1.4.1.2. <i>Des professionnels engagés</i> .....	38
1.4.1.3. <i>Quelques richesses de l’offre numérique jeunesse</i> .....	39
1.4.1.4. <i>L’exemple de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)</i> .....	42
1.4.2. <i>L’exemple Danois : le projet The Children’s Interactive Library</i> .....	43
<b>II. ENJEUX ET ESSAI PROSPECTIF .....</b>	<b>47</b>
2.1. COTE PUBLICS .....	47
2.1.1. <i>Entre réticences et demande</i> .....	47
2.1.2. <i>Une offre qui peut améliorer les usages de l’enfant dans la bibliothèque</i> ....	49
2.1.2.1. <i>Se repérer</i> .....	50
2.1.2.2. <i>Découvrir de nouveaux documents, se constituer une culture numérique</i> .....	50
2.1.2.3. <i>Un bibliothécaire toujours aussi éloigné ?</i> .....	51

2.2. COTE PERSONNELS.....	53
2.2.1. <i>Entre crispations et enthousiasme : une offre en débat</i> .....	53
2.2.2. <i>Une nouvelle relation au public</i> .....	54
2.2.2.1. Des publics qui participent à l'élaboration de l'offre ou le modèle de la bibliothèque interactive.....	55
2.2.2.1.1. L'expertise des parents.....	55
2.2.2.1.2. La collaboration avec les enfants.....	56
2.2.2.2. L'évolution de la représentation de l'enfant-usager.....	57
2.2.2.3. Mais de jeunes usagers qui restent à éduquer.....	58
2.2.2.3.1. L'offre numérique pour les tout petits : une activité encadrée.....	58
2.2.2.3.2. Le mythe du digital native : un leurre.....	58
2.2.3. <i>Objectif : diversifier l'offre pour permettre la rencontre entre l'œuvre et l'enfant</i> .....	59
2.2.3.1. Les faiblesses de certains services de l'offre numérique.....	60
2.2.3.2. Quelques initiatives qui génèrent la rencontre avec l'œuvre.....	61
2.2.4. <i>Des missions revisitées ?</i> .....	62
2.2.4.1. La bibliothèque : un carrefour.....	62
2.2.4.2. La fin des pré carrés.....	63
2.2.5. <i>La formation : plus que jamais une nécessité</i> .....	64
2.3. QUELLES PERSPECTIVES ?.....	66
2.3.1. <i>Vook, e-book et Nintendo DS : de nouveaux outils à s'approprier</i> .....	66
2.3.2. <i>Une offre adaptée à tous les publics</i> .....	68
2.3.3. <i>La mise en espace de l'offre : l'enjeu de la matérialité au service du virtuel</i> .....	69
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>73</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>77</b>
<i>MONOGRAPHIES :</i> .....	77
<i>Généralités sur les bibliothèques</i> .....	77
<i>Généralités sur les bibliothèques jeunesse</i> .....	77
<i>Pratiques numériques des enfants</i> .....	77
<i>Généralités sur les TIC et les technologies du numérique</i> .....	78
<i>Bibliothèques jeunesse et numérique</i> .....	78
<i>ARTICLES :</i> .....	78
<i>RESSOURCES INTERNET :</i> .....	79
Numérique.....	79
Bibliothèques et numérique.....	80
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>81</b>

La première fois qu'un terme explicité dans le glossaire apparaît, il est suivi d'un astérisque(\*).

# Introduction

---

« *Natifs numériques*<sup>1</sup> », « *génération Y* », « *génération M*<sup>2</sup> » ou plus récemment, « *génération C*<sup>3</sup> » (C comme clic, création, coopération) : autant d'expressions se rapportant aux jeunes générations et à leur rapport aux « nouvelles » technologies. Pas si nouvelles que ça puisque les premiers « *digital natives* » naissent entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990. Depuis les années 1990, les chercheurs rivalisent d'inventivité pour les désigner, les réflexions menées à leur propos se multiplient. En juin 2009, deux journées d'études organisées à la Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI) faisaient la part belle à ce sujet<sup>4</sup>. En octobre 2009, c'était au Centre québécois francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) qu'un colloque sur la « *génération C* » se tenait. Née la souris à la main, connectée à de multiples sites de réseaux sociaux, écoutant de la musique en ligne et visionnant des vidéos en *streaming*, la génération des 12-28 ans et ses pratiques culturelles est étudiée de près. On se penche moins sur les plus jeunes. Pourtant 70% des moins de 11 ans surfent déjà sur Internet<sup>5</sup>, 74% chattent<sup>6</sup> et 57% des enfants entre 2 et 12 ans jouent aux jeux vidéos<sup>7</sup>. Face à de telles pratiques ancrées dans la révolution numérique, les instances de transmission traditionnelles s'interrogent sur la pertinence de leurs missions et de leur rôle. En effet, si « *les technologies tendent à modifier la place attribuée pratiquement et symboliquement aux pratiques culturelles traditionnelles (...), elles font ainsi évoluer le périmètre du champ culturel, dans le sens d'une plus grande porosité. (...) et engendrent dans les jeunes générations une redéfinition de la labellisation au détriment de l'institution et au profit de l'individu et des réseaux.*<sup>8</sup> » A la dématérialisation des supports s'ajoute le phénomène de « *culture de la chambre*<sup>9</sup> » qui permet à l'enfant, *via* la consommation de biens culturels au sein du foyer, « *d'accéder progressivement au statut de consommateur au sein de la famille et d'entrer dans l'univers de la culture juvénile*<sup>10</sup> ». L'équipement en matériel informatique des foyers et en connexions Internet se démocratise progressivement, ce qui permet de renforcer cette tendance : affranchissement des contraintes spatio-temporelles, utilisation de nouveaux outils, consommation à la demande, convergence des usages sur un même support...

Les bibliothécaires s'interrogent : si les pratiques culturelles des enfants tendent à s'affranchir des lieux de transmission traditionnels et si tout est réalisé, disponible à distance, quelle offre culturelle proposer et comment demeurer un établissement accueillant du public et proposant des ressources, des animations ? Comment répondre à

---

<sup>1</sup> Expression inventée par le sociologue américain Marc Prensky, en 2001. En anglais « *digital natives* ». Texte en ligne : <http://www.marcprensky.com/writing/Prensky%20-%20Digital%20Natives.%20Digital%20Immigrants%20-%20Part1.pdf>

<sup>2</sup> <http://www.kff.org/entmedia/upload/Executive-Summary-Generation-M-Media-in-the-Lives-of-8-18-Year-olds.pdf>

<sup>3</sup> <http://generationc.cefrio.gc.ca/blog/>

<sup>4</sup> Journée sur les pratiques numériques des jeunes, Cité des Sciences et de l'Industrie, 12- 13 juin, 2009.

<sup>5</sup> Sylvie Octobre, *Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc des cultures*, étude menée par le Département des études, de la prospective et des statistiques, disponible sur :

<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf>

<sup>6</sup> <http://www.oivo-crioc.org/files/fr/3906fr.pdf>

<sup>7</sup> <http://www.internetsanscrainte.fr/blog-actu/us-57-des-moins-de-12-ans-jouent-aux-jeux-video>

<sup>8</sup> S. Octobre, Ibid.

<sup>9</sup> S. Octobre, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Ministère de la culture ; Département des Etudes de la Prospective et des Statistiques (DEPS), La documentation française, 2004.

<sup>10</sup> Ibid.

ces évolutions, développer des compétences plus proches des pratiques culturelles des jeunes publics d'aujourd'hui, afin de répondre au mieux à leurs besoins? Sans cesse remise en cause par les bouleversements technologiques et sociétaux, la bibliothèque voit-elle une nouvelle fois ses missions revisitées par le numérique ? Questions qui se posent avec d'autant plus d'importance qu'elles interrogent le rôle essentiel des établissements face à ce type d'utilisateurs qui constitue souvent le gros des inscrits.

L'angle d'approche choisi (enquêtes sur le terrain, entretiens, recherches bibliographiques et sur Internet) amène à effectuer un état des lieux ponctuel qui ne demande qu'à être complété. En effet multiforme et mouvante, cette offre numérique est par nature éphémère. Elle suscite une action transversale dans la bibliothèque, d'où l'impropriété du terme de « bibliothèque jeunesse » pour désigner les services mobilisés. Les publics dont il est question ici (moins de 12 ans) recouvrent, dans leur pratique et leur appréhension du monde, des réalités très diverses : des bébés lecteurs aux préadolescents, une extrême variabilité des situations est donc vécue dans les rapports que peuvent entretenir les bibliothécaires avec leurs jeunes usagers. Parmi les tranches d'âges de ce public contrasté, celle des « huitdouzan<sup>11</sup> », traditionnellement acquise aux bibliothèques, et paradoxalement un peu délaissée, paraît la plus intéressante. Occupant une position transitoire, entre personne s'affirmant peu à peu comme individu autonome et enfant dépendant encore largement de ses parents<sup>12</sup>, elle est celle qui commence à maîtriser la lecture et l'écrit, à investir massivement les outils numériques, mais qui ne dispose pas des compétences ou du recul critique suffisants pour naviguer facilement sur les vagues d'Internet, celle aussi qui, 12 ans sonnés, va se détourner le plus vite des bibliothèques...d'où l'enjeu déterminant pour les bibliothèques de proposer une offre de ressources et services, adaptée à leurs besoins, qu'ils puissent s'approprier facilement. Nombre de bibliothèques, en France et à l'étranger, se lancent peu à peu sur Internet. Le sujet de ce travail n'est pas de dégager un modèle de bibliothèque jeunesse face aux bouleversements numériques, étude délicate à mener au vu de la complexité d'une telle institution, ni de faire le portrait de ces fameux « natifs numériques ». Il s'agit de dresser, à partir d'une enquête menée sur trois établissements, un panorama de cette offre, à un moment donné (I) et d'en tirer des conclusions sur les enjeux qui travaillent aujourd'hui les bibliothèques face aux comportements et aux pratiques numériques de leurs jeunes publics (II).

---

<sup>11</sup> Christophe Evans, « Les "Huitdouzan", quelle place en bibliothèque ? », Revue des Livres pour enfants, n°248.

<sup>12</sup> François de Singly, « Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine », in F de Singly (dir.), *Enfants-adultes : vers une égalité de statuts ?*, Paris, Ed. Universalis, 2004, pp. 17-32.





# Préambule : Contexte et Typologie de l'offre dans et à l'extérieur des bibliothèques.

---

## 1. TYPOLOGIE

Constituée à partir des classifications proposées par les différents portails et sites jeunesse des bibliothèques et fondée également sur les remarques des bibliothécaires recueillies au cours des entretiens, cette typologie présente un tableau de l'offre numérique que les bibliothèques proposent aux jeunes publics. Un même objet peut être recensé dans plusieurs catégories à la fois : son statut est mixte, il apparaît alors en **gras**. Cette indication est une illustration de la complexité de l'offre numérique plurielle et multiforme<sup>13</sup>. L'objet de cette typologie n'est pas de prétendre à un recensement exhaustif des formes de l'offre numérique, mais correspond à une photographie instantanée, donc éphémère, de cette offre, amenée à se développer sans cesse.

- Cédéroms : lors de la constitution des fonds de cédéroms, à la fin des années 1990, les bibliothèques promeuvent les jeux éducatifs sur ce support. La qualité de la production est telle qu'ils font encore partie intégrante des collections des bibliothèques.
- Accès publics à Internet : ce type d'offre est la condition de base à la mise en place d'un espace numérique. Très sécurisés, ils sont en général ouverts à l'enfant *via* des moteurs de recherche de type *BabyGo*.
- Jeux vidéos<sup>14</sup> : on distinguera cette offre de celles des jeux sur PC. Certaines bibliothèques proposent en effet des consoles de jeux de type Wii. Le réseau de bibliothèques de Montpellier propose également des X-box 360 et des PlayStation 3. On constate une prise de conscience progressive de la légitimité d'une telle offre dans les bibliothèques et nombre de projets à venir se portent sur sa mise en place<sup>15</sup>.
- Ressources : il s'agit de contenus mis à disposition de la bibliothèque sur place ou en ligne, accessibles *via* abonnements, cédéroms, sitothèque, production interne de la bibliothèque. Ils peuvent être modulables (s'il s'agit de logiciels en *open source*) ou pas. Parmi ces ressources, on distingue :

- Jeux sur PC : disponibles soit à partir du support cédérom soit à partir d'abonnements comme à la bibliothèque de St Raphaël où l'on propose des jeux en réseaux tels que *Dofus*.

---

<sup>13</sup> Exemple : le **blog** est à la fois une ressource (il propose un contenu) et un service (il permet aux enfants de s'exprimer, de s'approprier les ressources de la bibliothèque etc...).

<sup>14</sup> Voir à ce sujet le mémoire d'études de Céline Meneghin, *Des jeux vidéos à la bibliothèque*, ensib, Janvier 2009.

<sup>15</sup> Voir 1.1.6. et 1.2.2.2.

- Abonnements presse ou logiciels : à la CSI ou à la médiathèque de Troyes, on propose par exemple le logiciel ludo-éducatif Planète Némò. Il s'agit souvent d'usuels en ligne (accès à des encyclopédies, des grammaires comme la « boîte à outils » du futur portail jeunesse des bibliothèques du réseau Ouest Provence).
- Moteurs de recherche spécifiques: il ne s'agit pas des OPAC adaptés mais des outils en ligne permettant de chercher et de trouver des informations disponibles sur le Web, comme Baby Go.
- Wikis : outil de collaboration en ligne qui permet la création et l'édition aisées de pages Web au sein d'un groupe d'internautes. Les bibliothèques proposent parfois des wikis tels que Vikidia et Wikimini, adaptés aux enfants.
- Films numérisés : disponibles en *streaming*, ils font l'objet de négociations avec les éditeurs (comme à la Bibliothèque de la CSI).
- Expositions virtuelles en ligne<sup>16</sup> : elles sont souvent conçues à la suite d'une exposition physique dans la bibliothèque.
- **Blog**
- E-books, audio-books : les bibliothèques n'en sont pas à prêter des « liseuses » ou tablettes numériques aux enfants, comme à la bibliothèque de Boulogne-Billancourt<sup>17</sup>, mais elles offrent des fichiers numériques de livres à lire, à écouter, voire les deux.

#### o Services

« Un service est une action effectuée par une entité (personne physique ou morale, entreprise ou administration, etc.) pour le bien d'une autre, avec ou sans contrepartie. On emploie d'ailleurs l'expression "rendre un service". En bibliothèque, les services recouvrent une multitude de facettes : (...) le prêt à domicile, le prêt entre bibliothèques, l'accueil, la communication des documents stockés (...), les renseignements bibliographiques, la formation des lecteurs à la méthodologie de recherche documentaire, mais aussi le choix des horaires d'ouverture, l'organisation spatiale des locaux, la signalétique, etc.<sup>18</sup> » A l'ère du Web 2.0, la notion de service est repensée puisque l'internaute agit et fait partager. Les services du bibliothécaire permettent de :

- Faciliter l'accès aux ressources *via*:
  - Les Portails<sup>19</sup> : ils fédèrent l'offre de contenus provenant de plusieurs sources distinctes, et compilent les résultats dans un format unifié qui peut être adapté aux compétences et aux besoins des enfants. Parmi les plus remarquables on retiendra entre autres celui de la BanQ et en France, Toulouse, Noisy-le-Sec, St Raphaël.
  - La sélection de sites qui résulte d'un travail de veille documentaire, mise en forme de la part du bibliothécaire : on peut parler de signets, sitothèque ou bibliothèque de liens.
  - OPAC (Online Public Access Catalog) spécifique : les bibliothèques tiennent compte des difficultés des enfants pour utiliser ces outils et tentent de les adapter à leurs besoins. A titre d'exemples, on peut citer la *Kids zone* de Lille et Nantes (voir *infra*), l'OPAC de l'International Children Digital Library (ICDL), et l'OPAC de Toulouse<sup>20</sup>.

<sup>16</sup> Voir 1.3.

<sup>17</sup> [http://www.boulognebillancourt.com/cms/index.php?option=com\\_content&task=view&id=407&leftid=400&mpid=5&submid=1&Itemid=400](http://www.boulognebillancourt.com/cms/index.php?option=com_content&task=view&id=407&leftid=400&mpid=5&submid=1&Itemid=400)

<sup>18</sup> <http://mediadix.u-paris10.fr/cours/glossaire/defs.htm>

<sup>19</sup> Voir définition du Joint Information Systems Committee, disponible sur :

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-03-0005-001>

<sup>20</sup> Voir 1.1.2.



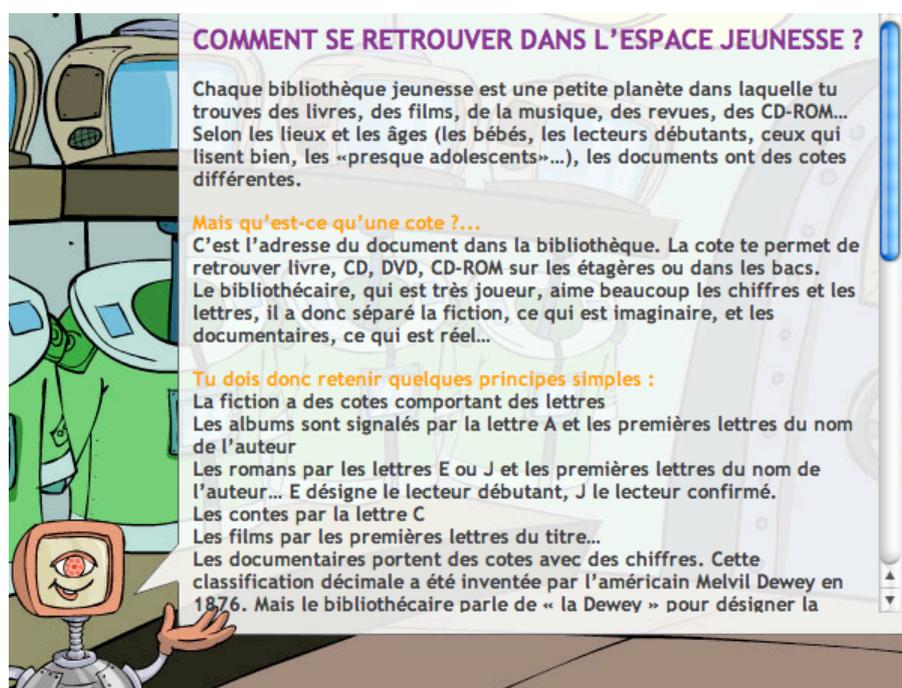
## 1. L'OPAC de l'International Children Digital Library



## 2. L'OPAC Kids Zone de la BM de Lille

- Mieux faire connaître la bibliothèque et son environnement:
  - La bibliothèque vitrine : Internet lui permet de tenir au courant ses usagers de ses activités (agenda culturel, compte-rendu des animations,...).
  - **Liens hypertextes vers des structures extérieures** : souvent d'autres acteurs culturels de la ville ou du pays (la BanQ du Québec propose un lien vers les émissions enfantines de radio Canada, celle de Jacksonville, vers une structure de spectacle vivant).
- Conseils pratiques : permettre à l'enfant de se repérer dans la bibliothèque :

- Préparer sa visite à la bibliothèque : comment venir, comment s'inscrire ? Horaires ?
- Comprendre le jargon professionnel :



### 3. Fenêtre du portail jeunesse de Toulouse

- Accroître la visibilité de la bibliothèque sur Internet et, par la même occasion, accompagner la sociabilité des usagers:

- Utilisation des outils de réseaux sociaux.
- Ouverture de comptes sur des sites de partage de contenus comme à la médiathèque de Biarritz qui a ouvert un compte sur YouTube.
- Conseils de lecture, coups de cœur, signalement des nouveautés.
- **Blog** : le plus souvent sous forme de clubs de lecture comme le Graines de critique à Toulouse<sup>21</sup>, ou Lire en ronde<sup>22</sup> à Noisy-le-Sec.

- Répondre aux besoins des enfants :

en termes de maîtrise des outils numériques et d'Internet:

- Ateliers créatifs ou d'initiation à l'informatique : l'objectif est de développer la créativité des enfants tout en les éduquant aux médias. A la BM de la Partdieu de Lyon, l'atelier « *mon carnet de vacances* » sensibilise l'enfant aux notions de droits d'auteur et de vie privée, en l'amenant à utiliser des photos libres de droits, et en lui expliquant ce qu'il risque en publiant des photos personnelles. L'atelier « *La Princesse et le yéti* »<sup>23</sup>, à la médiathèque de Roubaix, permet aux enfants de concevoir un livre numérique, après s'être exercés à l'écriture de l'histoire.

en termes de soutien scolaire :

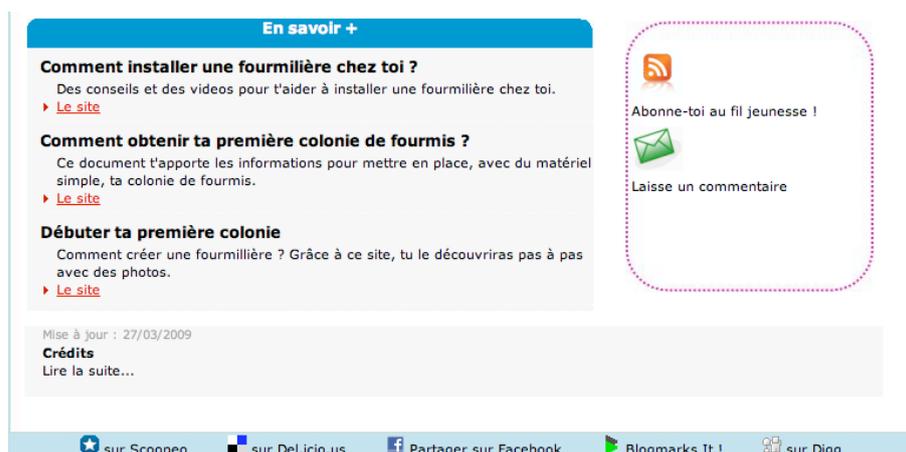
- Services de référence en ligne tel que le Bibliosésame sur le site jeunesse de Toulouse qui propose aussi un accès aux questions archivées du service.

<sup>21</sup> Voir 1.1.

<sup>22</sup> <http://www.mediathèque-noisylesec.org/lirenronde/>

<sup>23</sup> [http://www.mediathèque-roubaix.fr/menu-de-gauche/blog.html?tx\\_inblog\\_pi1%5BshowUid%5D=80](http://www.mediathèque-roubaix.fr/menu-de-gauche/blog.html?tx_inblog_pi1%5BshowUid%5D=80)

- Logiciels de soutien scolaire en ligne comme dans l'expérience *Paraschool*<sup>24</sup> à Lyon.
- Prêter des documents numériques *via* les nouveaux supports numériques (lecteur MP3, Pocket PC, téléphone portable,...) et les plate-formes (Artevod pour les films, Numilog pour les e-books et audio-books, et Bibliomédias pour la musique).
- Les applications du Web 2.0 : elles introduisent une dimension interactive et proposent à l'enfant de produire du contenu et de s'appropriier le site Internet.
- Possibilité de laisser des commentaires
  - S'abonner au fil RSS jeunesse de la bibliothèque comme le propose la bibliothèque de CSI sur sa page Doc'Juniors :



#### 4. Fil RSS et fonction commentaires du site jeunesse de la bibliothèque de la CSI

- Accès au compte lecteur.
- Liens hypertextes vers d'autres structures (voir *supra*)

## 2. L'EMERGENCE D'UNE OFFRE A L'EXTERIEUR DES BIBLIOTHEQUES

La réduction de la « *fracture numérique* » est un enjeu majeur dont les politiques français se sont emparés, en mettant progressivement en place, à partir des années 1990, des structures permettant de diffuser la culture du multimédia à travers le territoire. Concernant l'accès des enfants à cette culture, les discours sur les bienfaits des TICE\* se sont élevés, s'inscrivant dans le mouvement, chantant les capacités des médias à renouveler les pratiques pédagogiques, diminuer l'alphabétisme et encourager la lecture. Avec l'apparition de la notion de « *société de l'information* », il devient urgent de rendre accessible cette culture afin de ne pas aboutir à un retard qui handicaperait des générations. On distingue alors deux types d'initiatives : l'offre privée, commerciale et celle portée par des projets politiques en direction des citoyens et des milieux scolaires. Nous nous intéresserons surtout à cette dernière. En effet il s'agit de pointer les interactions entre une offre numérique développée par les bibliothèques pour leurs jeunes publics et l'offre scolaire : deux institutions qui s'opposent, se mêlent et se

<sup>24</sup> <http://www.bm-lyon.fr/pratique/paraschool/index.htm>

complètent et ce, depuis que le modèle de la lecture à l'école est entré en crise et que celui de la bibliothèque a alors pu saisir sa chance. L'offre numérique apparaît comme un révélateur supplémentaire mettant en évidence les frontières entre ces deux univers.

On observe deux périodes : la première fait la part belle aux bibliothèques, lesquelles vont, plus rapidement que les écoles, développer une expertise sur la diffusion de la culture du numérique pour les enfants. En effet, ce sont les collèges et les lycées qui bénéficient d'abord des plans d'équipement des écoles et les enfants des établissements primaires, en attendant, viennent avant tout chercher, dans les espaces multimédia des bibliothèques, une initiation au jeu sur ordinateur et bénéficient par la même occasion de l'expertise du bibliothécaire. Avec l'arrivée d'Internet, cette offre s'étoffe avec le service de sélection de sites adaptés aux enfants. Un des facteurs qui place les bibliothèques en tête des lieux diffuseurs d'une culture numérique pour les jeunes publics est celui de la représentation de ces institutions en France. Elles sont longtemps considérées comme moins utiles aux missions d'une éducation nationale dispensée de façon obligatoire et gratuite par l'école. Cette vision centralisée de l'éducation s'accompagne de la non-perception par les enseignants de la valeur ajoutée des TICE alors que nombre d'entre eux les utilisent pour la préparation de leurs cours<sup>25</sup>. Ces deux facteurs cumulés amènent donc les bibliothèques à avoir une longueur d'avance sur l'école, elles qui ont adopté le multimédia depuis les années 1960. Du côté des écoles, quelques opérations sont lancées, mais demeurent ponctuelles comme l'IPT\* en 1985, un des premiers projets de ce type, très critiqué alors que l'on constate un manque criant de formation en direction des enseignants et un équipement obsolète et rare.

En parallèle, d'autres lieux permanents d'accès public au multimédia se développent et complètent l'offre des bibliothèques : Cyber-bases\*, Points Cyb\*, Points d'accès public à Internet (PAPI),... Souvent les structures se confondent : le programme Espaces Culture Multimédia\* (ECM), né en 1997, est ainsi appliqué en grande partie par des bibliothèques, soit plus de 40% des structures labellisées en 2002. Tous ces réseaux constituent un paysage assez complexe par la cumulation des labels pour certains des établissements. Par exemple, le Carrefour numérique de la Cité des sciences et de l'industrie (CSI) est labellisé à la fois Cyber-base et ECM. Le principe des ECM est en lui-même pluriel puisqu'une des conditions principales pour l'obtention de ce titre est d'être une structure à visée culturelle (ce qui conduit à englober des équipements aussi variés que des cinémas ou des centres d'art).

Ces labels sont autant de nœuds stratégiques sur lesquels les divers programmes, en faveur de la diffusion numérique dans les écoles, peuvent s'appuyer comme celui du Plan d'éducation au Multimédia\* (PEM) ou le plan de développement numérique rural\*. La seconde phase est ainsi celle de l'émergence actuelle d'une offre dans les écoles primaires : outre les plans mis en place, la formation des enseignants et des élèves va dans ce sens : les écoles se dotent de sites Internet, un diplôme validant les capacités des élèves est introduit dès l'école primaire, le Brevet informatique et Internet\* (B2i). Des partenariats entre les écoles et différentes institutions sont conclus autour de projets numériques communs : on retiendra celui du Kidsmart<sup>26</sup>, opération lancée en partenariat avec la société IBM dans le cadre du programme d'apprentissage précoce KidSmart, permettant de développer l'apprentissage des TIC en école maternelle.

Dans cet environnement plus sensibilisé, les bibliothèques peuvent trouver leur place en renforçant leurs liens avec les écoles sur ce type de projet. Il ne s'agit pas de remplacer

---

<sup>25</sup> Françoise Poyet, « Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ? », Dossier d'actualité de la VST, n°41, janvier 2009.

<sup>26</sup> <http://primtice.education.fr/>

les enseignants, dans le parcours d'alphabétisation numérique de l'enfant, mais de s'associer à eux sur des actions communes. Alors que l'école est souvent considérée comme un repoussoir, responsable de la désaffection des enfants pour la lecture, elle trouve dans sa mission d'éducation au numérique un outil lui permettant de rejoindre la bibliothèque sur le même terrain, tout en l'abordant différemment. Ainsi à la médiathèque de Viroflay, l'offre d'initiation au numérique était à ses débuts plus importante qu'elle ne l'est, maintenant que les écoles de la ville ont été massivement équipées de matériel informatique. La bibliothèque explore désormais des champs différents : projets créatifs autour du numérique, jeux vidéos, etc<sup>27</sup>... Elle reste aussi l'instance idéale pour initier à la recherche d'informations et de documents en ligne.

---

<sup>27</sup> Voir II.2.



# I. Etat des lieux et analyse de cette offre à travers quelques exemples

---

Le choix s'est porté sur la médiathèque José Cabanis de Toulouse, celle de Viroflay et la BnF. Ces trois établissements représentent autant d'exemples différents au vu de leur statut et de la nature qualitative et quantitative de leur offre numérique. La première est une Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR), insérée dans un réseau de 19 bibliothèques de quartier. Son engagement dans l'offre numérique en direction des jeunes publics a abouti entre autres à la proposition d'un véritable portail jeunesse, mis en ligne depuis Septembre 2009, et qui constitue un objet d'étude particulièrement intéressant. Le second établissement déploie des moyens plus modestes mais son dynamisme et sa volonté forte de s'engager dans le numérique s'inscrit dans un environnement favorable (un bel équipement, une équipe formée, motivée et un soutien de la municipalité important). Enfin, la BnF propose une offre à part, unique en son genre, de par les moyens dont elle dispose, son statut national et les missions qu'elle se donne. C'est un établissement d'autant plus intéressant qu'à l'origine, il n'a pas de tradition d'offre aux jeunes publics.

## 1.1. LA MEDIATHEQUE JOSE CABANIS A TOULOUSE

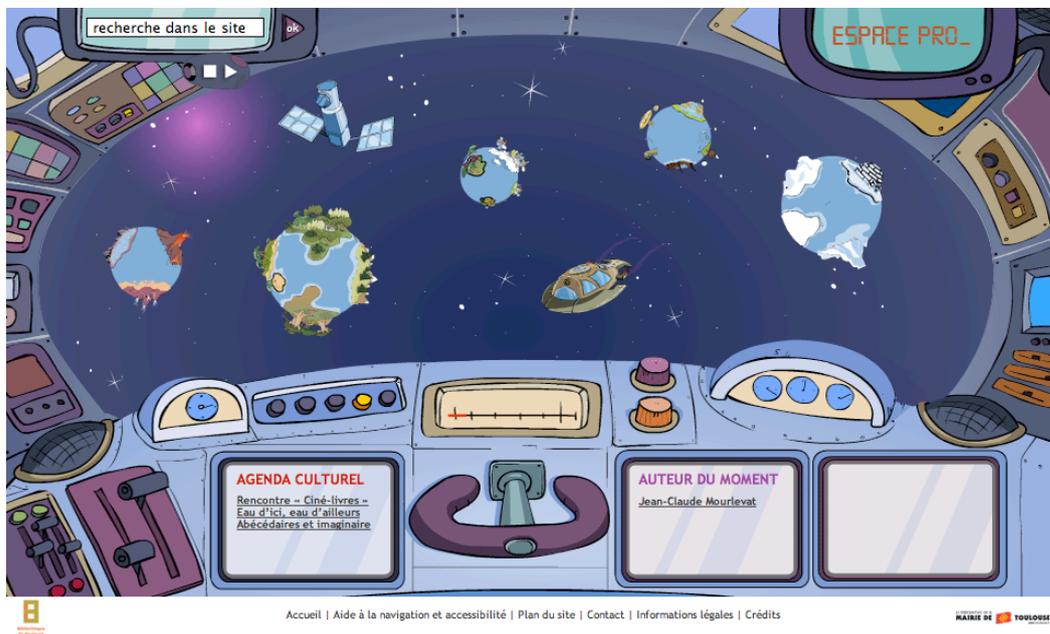
Au sein du réseau des bibliothèques toulousaines, une réflexion sur le numérique et ses potentialités a été menée très tôt. En 2001, le service des bibliothèques de la ville de Toulouse s'est doté d'un site Internet. Il s'agissait avant tout d'un outil pratique puisque les usagers pouvaient y trouver des informations concernant l'ensemble des établissements du réseau. Il permettait également d'avoir accès aux comptes lecteurs et au catalogue des collections. A partir de 2007, ce site a fait l'objet d'un projet de refonte. L'arrivée d'un conservateur, Pascal Krajewski, à la tête du service de gestion et développement informatiques et désigné comme responsable du projet, a lancé les opérations. La création du site a répondu aux règles habituelles des marchés publics (choix du prestataire). Le travail interne s'est effectué sur la base d'un cahier des charges qui a été transmis au prestataire. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) mentionne différents axes de réalisation :

- « *diversité des publics* » qui signifie que chaque tranche d'âge, chaque type d'utilisateur doit disposer d'un accès qui lui soit facilité par les paramètres du site .
- « *échange et partage des savoirs* » qui induit des rapports interactifs entre le bibliothécaire et l'utilisateur, des outils permettant aux publics de produire du contenu et de s'approprier les espaces en ligne.
- « *mise à disposition de services en ligne* » offrant de nouveaux outils, de nouvelles formes comme les expositions virtuelles ou la possibilité de télécharger des documents.
- « *optimisation de la politique éditoriale* » qui permettrait d'harmoniser la charte graphique et d'améliorer ainsi la visibilité des contenus du site.

La nouvelle version du site a donc concrétisé ces axes sous différents aspects : le site a été enrichi d'outils caractéristiques d'une volonté des bibliothécaires de s'approprier et de mettre à la disposition de leurs publics les technologies du Web 2.0. Ainsi un

partenariat avec Flickr a été conclu et de nombreux widget\* ont été ajoutés sur le catalogue. La bibliothèque s'est aussi dotée d'un espace sur MySpace. D'un outil offrant des possibilités avant tout pratiques, le site est devenu une plateforme d'échanges, fédérant les communautés d'utilisateurs.

### 1.1.1. Le nouveau site jeunesse : un établissement virtuel à part entière



#### 5. Page d'accueil du portail jeunesse de la BMVR de Toulouse

Comme pour le site général de la bibliothèque, les objectifs restent sensiblement les mêmes. Grâce au questionnaire rempli par des bibliothécaires du réseau de Toulouse, les enjeux de cette nouvelle offre en ligne apparaissent suivant trois axes :

- L'accessibilité :

*« La dématérialisation donne à la médiathèque les moyens concrets de toucher un maximum d'enfants, ce qui demande aux bibliothécaires une forme de compétence communicationnelle supplémentaire. Le bibliothécaire n'est pas seulement un médiateur de l'information, il est aussi un médiateur des outils et des produits de l'information<sup>28</sup> » .*

Ainsi, les contenus ont été pensés de manière à se recouper sur plusieurs planètes afin d'augmenter l'accès à certaines rubriques. Par exemple les expositions en ligne sont disponibles via deux planètes (« Trésors d'enfance » qui propose des ressources numérisées à partir du fonds de conservation jeunesse, et « Nos animations », plus en lien avec l'actualité de la bibliothèque). Il s'agit de prévoir les différents cheminements de l'enfant sur le site pour mettre en valeur le travail des bibliothécaires.

Une rubrique « Avant de venir », matérialisée par un petit vaisseau aux manettes duquel l'enfant est censé se projeter, offre des conseils, des explications afin que l'enfant se repère dans la bibliothèque et comprenne son fonctionnement. Par ailleurs des liens vers

<sup>28</sup> Extrait du questionnaire envoyé aux bibliothécaires du réseau de Toulouse.

d'autres structures partenaires sont mis en ligne (liens vers la ludothèque Empalot et la cinémathèque) afin de faire vivre un réseau d'acteurs culturels de la ville.

- L'interactivité :

L'offre en ligne permet un échange entre le bibliothécaire et l'enfant *via*, par exemple, l'accès au service de référence Bibliosésame, la rubrique de « *Suggestions d'achats* » qui permet à l'enfant de proposer ses choix d'acquisitions pour la bibliothèque ou encore de laisser des commentaires sur le blog Graines de critiques.

- La mise à disposition de contenus validés:

*« L'intérêt était aussi de mettre à disposition nos compétences de sélection de l'information et de proposer aux enfants une information validée. Il permet d'atteindre à distance des ensembles de ressources cohérentes qui font sens en tant que bibliothèque numérique junior<sup>29</sup> » .*

Ainsi un service en ligne d'accompagnement scolaire interactif et personnalisé, Paraschool, est disponible. La promotion de la littérature jeunesse passe par le site via la mise en ligne de productions de la bibliothèque telles que des sélections de ressources (sites et documents que l'enfant pourra retrouver à la bibliothèque), un « *Quizz de la bibliothèque* » et des expositions en ligne sur des auteurs jeunesse (cf. Grégoire Solotareff). Les bibliothécaires de Toulouse considèrent donc que l'offre en ligne permet d'accroître son accessibilité, de n'importe où et auprès d'un public plus large, y compris des jeunes qui ne fréquentent pas les bibliothèques. Un des aspects de cette politique d'accès au plus grand nombre concerne l'offre en direction des professionnels de l'enfance : le site jeunesse est également une plateforme qui s'adresse aux enseignants, éducateurs, parents, professionnels de la chaîne du livre en général. Un lien vers la rubrique « *Espace Pro* » du site, des informations sur le service de prêt aux collectivités, sur le Fonds de conservation jeunesse sont en effet proposés. Enfin les expositions en ligne, les portraits d'auteurs et les sélections de documents visent tout autant un public d'adultes que celui de jeunes usagers. Le site Web est aussi un outil d'aide à la recherche et à l'exploitation de l'information, que ce soit en ligne ou entre les murs de la bibliothèque. L'enjeu qui transparait également, à travers ces deux extraits, touche les compétences professionnelles : le bibliothécaire qui réfléchit en termes d'offre en ligne exploite non seulement ses capacités à sélectionner l'information, à la hiérarchiser, à la mettre en valeur et à la diffuser mais doit aussi développer une « *forme de compétence communicationnelle supplémentaire* ».

Conscients de ces enjeux, les bibliothécaires ont réalisé des choix d'élaboration de l'offre. L'objectif majeur était de proposer un site Web jeunesse nettement distinct de celui des adultes, à la différence d'autres sites qui présentent un portail organisé par une segmentation très nette des publics (selon le principe d'une Kidzone comme sur le site de la bibliothèque de Lille). En accord avec l'environnement de la ville, ses équipements et ses domaines d'investissement, et en accord aussi avec les centres d'intérêt des enfants, la thématique retenue par l'équipe est celle de l'espace. Le public visé est celui des 6-12 ans mais le site n'exclut pas pour autant les non-lecteurs (une bibliothèque tient compte des moins de 7 ans). Les choix en matière de graphisme et la simplification de la navigation (indispensables pour le rendre accessible aux plus jeunes) ont restreint automatiquement le public visé: les moins de 6 ans ne sont pas autonomes sur le site (contrairement à un autre type d'offre proposé par le Muséum de Toulouse<sup>30</sup> et sur lequel les bibliothécaires s'étaient penchés au moment des choix de réalisation). Une fois les compétences de lecture acquises, l'enfant dispose d'une navigation sur le site très ludique et simple : l'arborescence du site est au maximum de niveau 3, il dispose en

<sup>29</sup> Extrait du questionnaire.

<sup>30</sup> <http://www.museum.toulouse.fr/jeux/balade/>

permanence d'une touche simple en *back up* qui lui permet de revenir facilement sur son parcours.

### 1.1.2. L'OPAC jeunesse : à la recherche d'un outil simple et épuré.



## 6. Portail OPAC de la BM de Toulouse

La bibliothèque de Toulouse dispose, depuis janvier 2008, de l'outil Google Analytics pour observer les usages (en externe seulement) que les publics font de l'OPAC. Certains résultats sont particulièrement révélateurs des difficultés que le grand public rencontre dans le maniement de cet outil, voire de ses ignorances quant à l'existence même de certaines fonctionnalités. Ces résultats sont recensés sur le blog des bibliothèques 2.0<sup>31</sup>. Ils indiquaient par exemple, à un moment donné, que sur les 622 visites par jour, seuls 20% d'entre elles n'avaient eu lieu que sur une page (soit la page d'accueil) et 23% des usagers n'étaient restés que 10 secondes. Une étudiante<sup>32</sup> en Master TIC DT à l'Université de Toulouse le Mirail, désignée chargée de projet, a travaillé sur la réalisation de l'OPAC jeunesse, dans le cadre d'un stage. Elle a pu s'appuyer sur ces données pour orienter son enquête sur les usages de l'OPAC par les jeunes publics de la bibliothèque de Toulouse. Les résultats obtenus ont permis d'aboutir à certaines conclusions, concordantes avec les hypothèses de départ :

- Les enfants interrogés n'utilisent jamais les fonctionnalités de recherche avancée.
- C'est à partir de 9 ans qu'ils commencent à avoir une pratique de recherche plus autonome.
- Leurs centres d'intérêts tournent autour des jeux, de la musique, des vedettes de chanson et de cinéma. Ils utilisent aussi Internet dans le cadre de travaux scolaires.
- 86% des enfants ne connaissent même pas l'existence du catalogue et les rares à l'utiliser ne trouvent pas le document recherché. Lorsqu'ils ont recours à l'OPAC, ils agissent comme avec le moteur de recherche Google : l'intégralité d'un titre, d'une phrase est tapée, l'usage des articles est employé. Ils attendent aussi que les résultats les plus intéressants apparaissent dès la première page.

Au vu des résultats de l'enquête, la pertinence de la possibilité de mener des recherches avancées a été interrogée et finalement proposée sur le site. Par ailleurs, une page « Explorer » permet de regrouper sous forme thématiques les collections de la bibliothèque et facilite ainsi la recherche de l'enfant.

<sup>31</sup> <http://bibliotheque20.wordpress.com/>

<sup>32</sup> Hélène Nigris, mémoire de stage, chargée de projet à la Médiathèque José Cabanis, Septembre 2008, Mairie de Toulouse.



## 7. Page « Explorer » de l'OPAC

### 1.1.3. Les contraintes de réalisation d'une telle offre

Pour un établissement comme celui de Toulouse, le coût de la création du site n'a pas représenté une contrainte majeure. En effet, entre 15 000 et 20 000 euros ont été dépensés pour sa réalisation. Les contraintes techniques ont été plus importantes : la technique employée, le flash animé, est difficile à modifier. Il était donc nécessaire de penser aux possibilités de faire évoluer un site composé uniquement en images, de prévoir les rubriques potentielles à venir. Une autre contrainte technique a concerné la plateforme de développement, l'OPAC, développé par Sirsidynix, éditeur du système de gestion, dans sa version « web2 ». Ce langage devait donc être employé mais la difficulté résidait dans le verrouillage de nombre de ses fonctions, ce qui limitait la liberté de création de l'équipe.

### 1.1.4. Bilan actuel des usages du site

Le site étant accessible depuis Septembre 2009, il est encore trop tôt, au moment de ma venue à la médiathèque José Cabanis, pour que les bibliothécaires soient en mesure de dresser un premier bilan significatif. Toutefois, certaines observations peuvent déjà être faites.

Le décalage entre pratiques des publics et offre proposée est ressenti au niveau du blog Graines de critiques. Au départ, il s'agit d'un projet qui s'articule autour des clubs de lecture qui s'adresse aux 9-15 ans. Mais c'est avant tout la tranche des 12-16 ans et plus qui est visée par les bibliothécaires au pôle Intermezzo<sup>33</sup> : l'outil devait permettre de partager billets et humeurs autour de la culture ado (cinéma, livre, manga, musique, actus toulousaines). Ainsi Graines de critiques apparaît seulement pour l'instant comme une sous catégorie, mentionnée sur le site jeunesse avec un lien qui redirige l'enfant vers Blog à part. Les billets mis en ligne pour les Graines de critiques concernent les plus jeunes (9-15 ans) alors que le public visé par Blog à part est plus âgé (plus de 15 ans). Il y a donc un décalage entre l'offre que la structure propose, le public visé et le public touché. Bien que les fourchettes ne soient qu'indicatives et les contenus de Blog à part tout à fait recevables par un public plus jeune, ces questions d'âge sont sérieusement

<sup>33</sup> Structure passerelle s'adressant à la fois aux adolescents et aux adultes.

considérées afin de proposer au jeune usager, suivant la catégorie d'âge à laquelle il appartient, l'offre la plus adaptée à ses besoins. La tonalité des billets, émis par les bibliothécaires, induit en effet une différence entre ceux des « Graines » et ceux de Blog à part (d'autant plus que la majorité des enfants participant aux Graines de critiques sont plus jeunes que le public visé).



8. Page « Graines de critique » avec lien vers « Blog à part »



9. Page Graines de critiques hébergée sur le portail Blog à part

Il y a donc un problème d'accès au blog Graines de critiques qui oblige les plus jeunes à passer par le Blog à part pour parvenir à leur section. Mais cet inconvénient peut aussi constituer une réponse au problème d'une pratique parfois excessive de segmentation des publics : en effet, les tranches d'âge définies de manière artificielle, constituent des repères qui ne reflètent pas forcément la réalité des pratiques. Les enfants peuvent avoir envie de se rendre sur des rubriques destinées aux adolescents, comme la pratique le démontre. Ce type de cheminement est ainsi pris en compte par la structure reliant le site jeunesse et le Blog à part.

Une autre observation concerne le public touché *in fine* par l'offre du portail. Les bibliothécaires de Toulouse prévoient que le site jouera certainement un rôle de

prescripteur auprès des adultes encadrant les enfants. Quant à savoir s'il permettra de faire venir à la bibliothèque de nouveaux usagers ou renforcera la fréquentation des habitués, il est impossible de le dire sans données chiffrées dont les bibliothécaires, au moment de répondre au questionnaire, ne disposaient pas. La pertinence de l'outil n'a pas été encore jugée. Les bibliothécaires l'améliorent petit à petit sur le plan des contenus comme sur celui de l'ergonomie (l'ambiance sonore n'a été ajoutée qu'en Octobre) suivant les retours qu'ils ont des usages que les enfants font de cet outil.

### 1.1.5. Les espaces numériques : le choix d'un accès adapté aux enfants et contrôlé par le bibliothécaire

Sur le pôle jeunesse de la médiathèque José Cabanis, au rez-de-jardin, l'offre numérique *in situ* est répartie, entre différents espaces. On distingue deux ensembles : d'un côté, les postes destinés à la consultation des catalogues, de l'autre ceux réservés pour l'usage des ressources en ligne (et récemment ceux proposant un accès publique à Internet). Ce dernier ensemble est scindé en deux, suivant que l'enfant a plus ou moins de 6 ans. Cette coupure est matérialisée par des mobiliers adaptés suivant l'âge des deux groupes. La mise en espace de l'offre signifie déjà de manière forte que l'accès aux ressources est séparé.

Récemment, le contrôle s'effectuait via la demande à faire au bibliothécaire pour pouvoir profiter de l'offre des postes permettant l'accès aux ressources. C'est l'agent qui lançait le *time out* (durée au bout de laquelle l'enfant doit arrêter d'utiliser son poste et qui était fixée à 30 min pour les moins de 6 ans) : cette pratique n'était en effet pas automatisée. Depuis le début du mois de Novembre, cette contrainte technique a disparu : avec le changement de logiciel, la gestion de connexions des usagers est automatisée. Cet outil permet de répondre à l'enjeu de préservation de la santé des enfants et de veiller au roulement des flux d'usagers sur les postes qui sont souvent pris d'assaut. En outre, il décharge les bibliothécaires d'une lourde tâche de contrôle. Le temps autorisé pour la connexion est désormais de 45 minutes pour tous (durée qui était déjà autorisée pour les plus de 6 ans) : le logiciel a aplani les durées de connexion mais les bibliothécaires ne considèrent pas que ce changement soit inquiétant pour la tranche la plus jeune de leur public. En effet, leur capacité d'attention ne dépasse pas en général les 15 minutes lorsqu'ils sont sur l'espace numérique.

L'accès à Internet pour les moins de 12 ans n'était pas permis à la médiathèque José Cabanis avant mi-Septembre 2009. Au moment de ma venue, l'équipe jeunesse est donc en pleine phase d'observation des pratiques suscitées par ce nouveau service, mis à la disposition des plus jeunes : l'enfant de moins de 6 ans peut naviguer sur Internet *via* le moteur de recherche adapté BabyGo et à condition d'être accompagné d'un adulte. Un filtrage de l'accès au Web des postes publics a été mis en place par listes blanches et noires\*. Cette phase de test n'offre pas, pour le moment, assez de recul aux bibliothécaires pour ajuster de manière pertinente les modalités d'accès. C'est une contrainte considérable mais nécessaire par rapport à l'obligation de traçabilité pour toute recherche sur Internet faite dans un établissement public<sup>34</sup>. Les bibliothécaires doivent s'assurer de la qualité de majeur ou de mineur des adolescents lors de l'inscription et, pour les mineurs, avoir l'accord parental pour l'accès au Web. Les bibliothécaires de l'espace jeunesse considèrent, en tant que professionnels de l'information, qu'il est de leur mission de sensibiliser parents et enfants aux dangers du

<sup>34</sup> Voir Annexes

Web : ainsi une brochure et des cartes postales éditées par le programme national de sensibilisation des jeunes aux bons usages de l'Internet, [Internetsanscrainte.fr](http://Internetsanscrainte.fr), sont distribuées. La bibliothèque de Toulouse tire du débat sur l'accès à Internet laissé libre aux usagers (comme il l'est dans de nombreuses bibliothèques anglo-saxonnes) deux contraintes :

- La sécurité des enfants dans l'enceinte de la médiathèque, préoccupation majeure des parents et du personnel désigné comme responsable en cas d'incident.
- Le rôle de la médiathèque est remis en question par cette pratique. Les bibliothécaires de Toulouse insistent sur ce point : « *Souhaite-t-on réduire le rôle de la bibliothèque à celui d'un cybercafé ? Qu'advient-il de la fonction de médiateur de l'information du bibliothécaire ? Cette fonction nous semble essentielle surtout envers le jeune public. La médiation numérique vise à l'autonomie, à la responsabilité et à l'apprentissage de bonnes pratiques de l'Internet : recherche, respect (droits, identité) mais aussi sérendipité, création, communautés.* <sup>35</sup> »

### 1.1.6. Les projets à venir

Parmi les projets concernant l'offre numérique de la bibliothèque, deux champs d'action sont privilégiés : l'enrichissement de l'offre en jeux (notamment vidéo), le développement de l'interactivité des outils du site jeunesse.

Pour le premier, les bibliothécaires partent du constat que la production en cédéroms s'appauvrit de plus en plus d'où la nécessité de proposer des jeux en ligne plus nombreux. Afin de faciliter les pratiques de jeux, le *time out* devrait être automatisé. De plus, le pôle Intermezzo devrait lancer une offre de jeux vidéo en réservant un espace pour des consoles Wii : des compétitions et des tournois pourraient être organisés dans le grand auditorium. Le projet d'une Lan party\* pourrait même être envisagé. Cet espace, qui devrait aussi s'ouvrir aux plus jeunes, constituerait un lieu intergénérationnel au sein de la médiathèque.

Le second projet des bibliothécaires concerne le blog Graines de critiques. Son accessibilité pose problème puisqu'on ne le trouve que via l'interface Blog à part. Il devrait être disponible à partir du site jeunesse. Enfin, il faudrait l'améliorer du point de vue de son interactivité afin que l'internaute puisse l'alimenter avec l'aide du webmester.

## 1.2. LA MEDIATHEQUE DE VIROFLAY : UNE STRUCTURE ENGAGEE DANS LE NUMERIQUE, UNE OFFRE DE PROXIMITE

La médiathèque de Viroflay est un établissement récent qui a ouvert ses portes en Novembre 2007. Auparavant, la ville ne disposait que de deux petites bibliothèques vétustes qui proposaient uniquement des documents papier. Aujourd'hui la médiathèque de Viroflay est un établissement dynamique, particulièrement investi dans les usages des technologies numériques et de leur impact sur les missions des bibliothèques. Elle décline cet engagement sur plusieurs axes d'investissement : l'intergénérationnel, la proximité et la liberté de l'utilisateur. Adultes et jeunes publics bénéficient des services qui sont mis à leur disposition dans cet esprit d'ouverture.

---

<sup>35</sup> Extrait de l'entretien.

### 1.2.1. La structure et son environnement : « mettre Internet partout »<sup>36</sup>

La médiathèque est née d'une volonté politique forte de la municipalité de Viroflay qui souhaitait sensibiliser les habitants de la commune à Internet et aux technologies du numérique. La bibliothèque a donc été conçue dès le départ dans cet esprit. En outre, elle ne constitue pas le seul équipement à concrétiser ce projet : les services administratifs, les structures éducatives (écoles et crèches) se sont vus attribuer un nouvel équipement informatique, en même temps que la médiathèque. Ainsi la ville s'est-elle dotée d'un environnement particulièrement engagé dans la diffusion de la culture numérique et dont les différents services sont connectés entre eux.

Cette volonté politique est relayée par un engagement des bibliothécaires important. L'équipe est constituée de professionnels tous convaincus de l'obligation de maîtriser le numérique. L'organisation des services de la bibliothèque s'en ressent : dans un esprit de polyvalence, les fonctions ne sont pas réparties suivant des départements mais des pôles d'activités (acquisitions, collections, etc...) auxquels tout le monde participe, tour à tour responsable et exécutant. Ainsi tous les agents ne se limitent pas à un domaine particulier, mais s'impliquent dans l'élaboration globale de l'offre, qu'elle soit matérielle ou numérique. La médiation est au cœur du métier de cette équipe, par conséquent, les spécialités des uns et des autres sont un plus, en aucun cas une étiquette à promouvoir auprès du public avant tout : l'identité de bibliothécaire généraliste est fondamentale.

### 1.2.2. L'offre numérique : l'enjeu de la proximité

« *Tout est accueil* » : lors de la journée organisée par Médiabib 91, l'association des bibliothèques de l'Essonne, consacrée à l'accueil des publics, la responsable de la médiathèque de Viroflay, Marie-Christine Jacquinet, résume par cette formule l'esprit du fonctionnement de son établissement. 55% du temps de travail sont consacrés au public, gratuité des services pour les personnes habitant ou travaillant sur la commune... Dans une commune de la taille de Viroflay, 50% des habitants, soit 8000 personnes, sont inscrits à la médiathèque. Les Viroflaysiens sont donc nombreux à se rendre à la bibliothèque ce qui implique que l'offre en ligne propose des services différents de ceux de la bibliothèque physique. Cette relation de proximité rejaillit en effet sur l'importance des services numériques *in situ* par rapport à ceux en ligne : l'accompagnement et la médiation sont au cœur des missions de la bibliothèque.

#### 1.2.2.1. La question des cédéroms : de la consultation sur place à l'emprunt

L'offre numérique jeunesse de la médiathèque est constituée de quatre ensembles : les ateliers d'initiation auprès des jeunes publics et des professionnels de l'enfance, les cédéroms, les ressources en ligne *via* les OPAC et les espaces numériques et l'accès public à Internet. L'offre en cédéroms est accessible à partir des 4 postes de l'espace multimédia jeunesse, *via* le numéro de la carte de lecteur, délivré gratuitement. Ces cédéroms de jeux et d'apprentissage comme Toboclic ou Mobiclic (revues sur cédéroms de chez Bayard Presse auxquelles la bibliothèque est abonnée) ne sont pas les mêmes d'un poste à l'autre. Ils n'étaient auparavant disponibles que sur place en raison d'une

<sup>36</sup> Marie-Christine Jacquinet, directrice de la médiathèque de Viroflay, extrait de l'entretien, Octobre 2009.

production du marché assez faible et d'une gestion des retours qui risquaient d'être lourde, les bibliothécaires changeant tous les mois une sélection de documents nouvellement acquis. Mais les bibliothécaires se sont aperçues que les cédéroms qui n'étaient pas installés sur les postes n'étaient pas utilisés. La solution de l'emprunt a donc été choisie, incitant l'enfant à un usage plus ludique : les anciens titres empruntables, les autres à consulter en local. Ainsi l'offre est-elle proposée de différentes manières afin de multiplier les usages des enfants.

### **1.2.2.2. L'offre intergénérationnelle**

Nombre de services sont ouverts à tous sans distinction d'âge. Cette proposition permet au bibliothécaire de mêler les publics afin de susciter un enrichissement mutuel. Ainsi la sélection de sites Web, disponible en local sur les postes de l'espace jeunesse, ne se présente pas sous la forme d'une offre segmentée mais propose des rubriques d'activités (aide aux devoirs, jeux,...). A l'image de cette offre, les ateliers d'initiation à l'informatique et aux outils numériques ont été proposés aux publics les plus jeunes (dès 6-7 ans) comme aux adultes. Mais le public qui fréquente les ateliers se limite aujourd'hui aux seniors. La raison réside dans la formation que les établissements scolaires proposent maintenant aux élèves via le B2i. Un dernier facteur explique sans doute l'évolution de cette fréquentation : il s'agit de l'enrichissement progressif de l'offre jeunesse sur Internet et du changement de mentalités des parents qui limitaient l'accès domestique de leurs enfants à Internet.

Si les ateliers multimédia ne sont plus *de facto* intergénérationnels, certains services proposent encore, une fois tous les deux mois, une aide et une initiation dans le domaine du numérique : l'atelier « *SOS informatique* » est consacré exclusivement à la résolution des problèmes informatiques des usagers de tout âge ; « *Je clique et je cherche* » permet de suivre l'utilisateur dans ses premiers pas sur Internet (aussi bien enfant qu'adulte). L'animation « *Je lance une bouteille sur la toile* » est également une manière d'accompagner les publics sur de nouvelles formes d'expression via le Web. Les usagers sont invités à écrire un billet en ligne qui serait placé dans une bouteille virtuelle en imaginant que quelqu'un du 3<sup>ème</sup> millénaire la découvre. C'est en même temps un moyen de renforcer la participation des publics de tout âge aux actions d'animation. Ces billets devraient être réutilisés par une artiste multimédia en résidence, en 2010, pour mettre en scène sur le Web ces impressions par rapport au 3<sup>ème</sup> millénaire.

### **1.2.2.3. Pour les tout petits et les classes : une offre numérique promue**

Sensibiliser l'enfant à l'usage de la souris et à la lecture sur écran dès l'âge de 2-3 ans fait partie des missions prioritaires des bibliothécaires de Viroflay. S'appuyant sur les travaux de l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP), l'offre numérique pour les plus jeunes prend en compte l'importance de la maîtrise de ces outils et des particularités de ce mode de lecture qui diffère de celui sur support papier, *via* notamment la notion d'hypertexte<sup>37</sup>. Lorsque la médiathèque ouvre ses portes, cette action se met en place à travers des ateliers pour les tout petits. Accompagnés de leurs parents qui sont ainsi sensibilisés par les bibliothécaires, quatre enfants se voient proposer une liste de sites soigneusement sélectionnés. Cette animation s'est enrichie au

---

<sup>37</sup> Jean- François Rouet, « La conception des ressources multimédias pour l'apprentissage : apports des recherches en psychologie du langage », *La Revue française de pédagogie électronique*, n° 152.

contact de l'expertise des professionnels du Cube numérique, centre de création numérique à Issy-les-Moulineaux : les bibliothécaires de Viroflay avaient été accueillis au sein de cette structure unique en France et avaient pu observer le déroulement des séances organisées avec les tout petits. Mais l'activité était très coûteuse en temps et en énergie et, malgré la demande pressente des parents, les bibliothécaires ont choisi de changer de public sans renoncer à soutenir cette action. C'est en effet en direction des éducateurs de crèches que s'adressent désormais ces ateliers. Grâce au plan de la ville qui a permis d'équiper en informatique et Wifi nombre de structures, les crèches sont engagées dans cette première initiation en douceur des tout petits aux outils numériques. Il est important pour la médiathèque de Viroflay de s'adresser également aux enfants par le biais de l'école. Cette action est d'ailleurs facilitée par l'équipement informatique des classes. En partenariat avec celles-ci, on peut évoquer le projet classe Patrimoine. Il s'agit d'un projet autour des pratiques anciennes de l'écrit, de la lecture, du document du Moyen âge enluminé. Chaque classe doit intégrer une restitution ou une production sous forme numérique (cédérom, site Web). Comme les autres années, un animateur multimédia accompagne les enfants pour la création des pages Web, l'intégration des images et met en forme le projet final.

### 1.2.3. Un choix à contre-courant : l'accès « semi-libre » à Internet

Au niveau de l'offre numérique, c'est le principe de l'autorégulation qui est prôné : les adultes sur Internet ont accès à tout (exception faite des sites à contenu violent ou pornographique dont l'accès dans un établissement public est interdit). Pour les enfants, l'offre reste contrôlée : le portail propose une sélection de sites par thématiques (aide aux devoirs, jeux,...), il n'y a ni moteur de recherche, ni barre d'adresse. En outre, un système de brideurs, mis au point par l'Université de Toulouse<sup>38</sup>, empêche les enfants de consulter certains sites. Cependant ce contrôle ne signifie pas interdiction. L'enfant peut en effet avoir accès à Internet *via* deux espaces :

- L'espace jeunesse qui lui est réservé : les postes Opac en jeunesse ont été ouverts ("*libérés*<sup>39</sup>") pour 15 minutes sur Internet libre comme les postes adultes. Il s'agit d'une stratégie pour insister sur le rôle de médiation des bibliothécaires et proposer autre chose que les 4 PC totalement sécurisés.

- L'espace adultes : si l'enfant fournit une autorisation signée par ses parents, il peut se connecter sur Internet dans l'espace adultes, pendant 30 minutes, qu'il soit accompagné ou pas. La politique de l'établissement est d'autoriser la même liberté au sein des collections matérielles : l'enfant peut sans problème déambuler dans les espaces adultes et y emprunter des documents. Loin de considérer ce système comme une démission des professionnels, les bibliothécaires soutiennent cette position en mettant en avant la liberté de l'utilisateur, y compris pour les enfants, et l'impossibilité pour les agents de contrôler l'âge de tous les jeunes publics qui souhaitent se connecter. Ils remarquent d'ailleurs que l'architecture de l'espace multimédia est trop ouverte pour que les incartades ne soient remarquées et ne dissuadent l'enfant d'aller sur des sites aux contenus trop violents. Cette politique fonctionne bien : les quelques « affaires » qui ont eu lieu dans la bibliothèque ne sont pas plus nombreuses et plus remarquables qu'ailleurs.

<sup>38</sup> <http://cri.univ-tlse1.fr/blacklists/>

<sup>39</sup> MC Jacquinet, *op. cit.*

Cette conception d'un Internet « *semi-libre* » va de pair avec la politique d'acquisition de la médiathèque et la position des bibliothécaires quant à la complémentarité de leurs collections. En effet, les bibliothécaires suivent les pratiques des enfants par rapport au « *réflexe Internet* » qu'ils pourraient avoir dans leur recherche documentaire. Ils n'enjoignent pas l'enfant à chercher avant tout dans les collections matérielles. Les encyclopédies et les dictionnaires papier ont d'ailleurs quasiment tous disparu des rayonnages. Il ne s'agit pas de promouvoir à tout prix l'outil Internet mais de reconnaître le changement des usages (les documentaires sont beaucoup moins consultés et empruntés qu'auparavant) et la qualité de l'offre documentaire sur le Web (d'où le travail de sélection des sources et de médiation des bibliothécaires). C'est alors l'occasion pour le bibliothécaire sollicité d'expliquer à l'enfant les mécanismes d'une recherche intelligente sur Internet. La condition indispensable à l'efficacité de ce choix réside donc dans la médiation qui passe par la formation et l'accompagnement individuels. Face à des parents et des enseignants souvent désarmés, le rôle du bibliothécaire est de délaissier le rôle de prescripteur de contenus (la prescription se fait au niveau de l'offre d'animations, des « coups de cœur », de la sélection de sites...) pour participer à l'acquisition progressive de la maîtrise de ces techniques et à la compréhension de leur fonctionnement. Ainsi la forme de l'atelier d'initiation en groupe est un peu délaissée au profit d'un accompagnement individualisé. Les « *bibliothécaires volants*<sup>40</sup> » de Viroflay doivent alors être suffisamment nombreux et mobiles sur les espaces multimédias. De même, le projet de proposer aux usagers des collections mélangées, sans critère d'âge distinctif, procède de la même volonté que l'accès « semi-libre » à Internet pour les jeunes publics. C'est en effet à un enfant libre de choisir parmi l'ensemble des collections numériques et matérielles que la médiathèque s'adresse. Ce choix pose la question de l'accessibilité de l'enfant aux collections : l'enfant ne devrait-il pas être aussi libre de choix qu'un adulte ? Non seulement les chartes et les textes produits par les bibliothèques mais aussi les textes juridiques ne précisent pas que les établissements publics puissent interdire à l'enfant d'avoir accès aux collections adultes (sauf pour les supports audiovisuels interdits aux moins de 12 ans).

#### 1.2.4. Les projets de la médiathèque

Le site de la médiathèque de Viroflay propose aux usagers inscrits une offre de prêt de documents numériques (livres audio, musique, vidéos, e-book, partitions) *via* l'accès aux plateformes telles que Bibliomédias et Numilog. Actuellement, l'offre de documents numériques est restreinte mais la bibliothèque pourrait envisager de proposer des ressources pour les enfants.

Autre projet : les sites jeunesse seraient intégrés au portail en ligne vers l'extérieur. L'idée est de répondre à la méconnaissance des parents pour tout ce qui touche aux sites web enfants : premiers sites web, coloriages, jeux d'initiation... Il ne s'agit pas de prescription, mais davantage d'orientation vers des services web adéquats, que peuvent compléter les parents eux-mêmes.

Le projet d'un atelier de jeux vidéos, notamment sur des consoles de jeux Wii, offrirait un nouvel espace de rencontres intergénérationnel. Il s'agit de profiter de l'aspect ludique de cette activité pour rapprocher les tranches d'âges et permettre aux enfants de transmettre leur savoir. Laurence Le Douarin, maître de conférences à l'Université de Lille 3, a analysé, lors de son intervention à la Journée sur les pratiques numériques des

---

<sup>40</sup> MC Jacquinet, *op. cit.*

jeunes, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, les relations intergénérationnelles via Internet. Elle met en évidence le principe de « rétro-socialisation » suivant lequel le sens de la transmission serait inversé, les jeunes apprenant aux plus âgés à se servir du Web.

## 1.3. LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

En tant que bibliothèque patrimoniale de référence, la BnF est souvent restée en retrait par rapport à la problématique d'élargissement des publics. Ses missions de conservation de collections, réservées avant tout à la recherche, l'ont conduite à ne s'ouvrir que très peu au grand public. Elle est désormais animée par la volonté d'élargir et de diversifier ses usages : l'exposition virtuelle *Babar, Harry Potter et compagnie : Livres d'enfants, d'hier et d'aujourd'hui* aux enfants dès l'âge de 4 ans, l'entrée récente de la Joie par les livres, Centre national de la littérature pour la Jeunesse au sein de la BnF, sur le site François Mitterrand, a conforté le souhait de la BnF de proposer une offre pédagogique à ses plus jeunes publics. Internet et le développement de l'offre numérique lui permettent de poursuivre cet objectif: en tant que bibliothèque numérique de grande ampleur, la BnF peut désormais proposer des contenus aux plus jeunes. Elle mène dans ce sens une réflexion économique pour déterminer comment, avec son offre et les moyens dont elle dispose, être le plus efficace possible au niveau national. Elle constate depuis un certain temps une forte attente d'offre de proximité de la part des milieux scolaire, périscolaire et des familles. Afin d'y répondre, la bibliothèque développe sa politique numérique suivant plusieurs axes : l'offre pédagogique en direction des médiateurs (enseignants, éducateurs,...), celle directement utilisable par des enfants, en classe ou chez eux, l'animation de réseaux et de communautés d'utilisateurs et la mise en place de la «*Très Grande bibliothèque des enfants*» en ligne.

Le numérique et Internet sont ainsi riches de potentialités pour la BnF: l'amélioration de la visibilité des collections, une exploration des documents interactive et adaptée aux compétences des jeunes utilisateurs, une confrontation des documents afin d'enrichir leur compréhension,... L'offre numérique en direction des enfants regroupe les expositions virtuelles, les jeux produits par la BnF, l'offre pédagogique en direction des enseignants sous la forme de « dossiers », de « pistes », les ateliers d'écriture et de création, les ressources (banques d'images, livres à feuilleter,...). Ces nouveaux outils suscitent une réflexion au sein de la BnF quant à sa politique de médiation en direction des enfants, et aux moyens à mettre en place pour valoriser son offre, en accord avec son statut national.

### 1.3.1. Une offre pédagogique avant tout

Depuis que la BnF a impulsé un mouvement d'élargissement de ses publics, le relais de l'école est privilégié, via l'accueil des élèves, de leurs enseignants sur les sites Richelieu et François Mitterrand et via la sensibilisation de ces derniers aux ressources numériques que la BnF met à leur disposition.



## 10. Portail des Dossiers pédagogiques

Au départ, cette offre est conçue avant tout pour les enseignants des lycées et collèges qui peuvent utiliser les ressources pédagogiques de la BnF, en ligne, pour élaborer leurs cours ou dans le cadre de séances en salles informatiques. Mais avec la progression en équipement informatique et en accès Internet dans les foyers et les milieux scolaires, la BnF a vu son champ d'action s'élargir. Les écoles primaires se dotent en effet progressivement de Tableaux Blancs Numériques\* (TBI) et de salles informatiques mieux équipées. En parallèle, l'offre éducative de la BnF s'enrichit. Dans le cadre de ses expositions virtuelles, la bibliothèque proposait déjà quelques ressources utilisables, plus ou moins directement, par les enfants : en 2001, l'exposition virtuelle *Contes de fées* met en ligne un petit module de création de contes que les professeurs des écoles peuvent rendre accessible aux élèves:

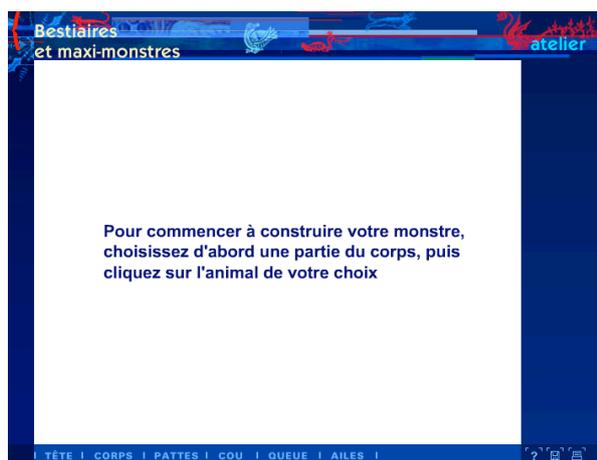


## 11. Atelier d'écriture de l'exposition virtuelle *Contes de fées*

Mais cette activité ne s'appuie pas fondamentalement sur un support numérique (l'enseignant peut à la limite retranscrire sur une feuille le module), à la différence d'une offre qui ne se veut utilisable qu'en ligne, qui aura été pensée afin d'exploiter au mieux le potentiel du numérique. Ainsi, l'exposition du *Bestiaire médiéval* (11 octobre 2005- 8 janvier 2006) est la première à proposer une offre en ligne, en direction des jeunes publics, dont l'exploitation est réfléchie avant tout dans une perspective numérique : des vidéos numérisées sont agrémentées de commentaires sonores ; un atelier en ligne propose à l'enfant de composer lui-même son monstre en sélectionnant,

## I. Etat des lieux et analyse de cette offre à travers quelques exemples

à partir d'une base d'images d'enluminures, les différentes parties du corps de la bête ; enfin un concours est ouvert aux classes afin d'élaborer un projet de création collective d'un album illustré à la manière des bestiaires médiévaux.



### 12. Module de création de monstres de *Bestiaires et maxi-monstres*

Cette offre illustre le changement qualitatif qui s'est opéré à partir de l'exposition du Bestiaire. Dans la réflexion d'une offre en ligne, les choix sont désormais les suivants :

#### 1.3.1.1. Donner à voir les collections patrimoniales de la BnF

Une bibliothèque patrimoniale telle que la BnF a pour objectif, par son envergure nationale, de démultiplier son audience dans l'espace et dans le temps. Pour atteindre ce but, elle exploite ses fonds riches et fait valoir son statut auprès des éditeurs afin de négocier les droits d'exploitations d'œuvres qui ne seraient pas libres. L'exposition virtuelle est un moyen de donner à voir un livre, une carte, une photo en proposant au visiteur un cheminement (comme dans une exposition réelle), avec une scénographie et des niveaux de compréhension différents. Cette souplesse apparente, renforcée par la dimension interactive des expositions, est en réalité sous-tendue par des questions que les bibliothécaires sont amenés à se poser. En effet, les expositions virtuelles permettent à la BnF de s'adresser à des publics nouveaux tels que les enfants : le service des éditions multimédia doit alors adapter les contenus scientifiques, produits par les conservateurs, aux compétences de ses jeunes publics. Alors qu'un bibliothécaire, en situation réelle, sera à même de réagir aux difficultés, aux questions et aux besoins de l'enfant, l'offre en ligne conçue par ce même bibliothécaire devra prévoir les différentes options choisies par le jeune internaute. Il lui faut anticiper et réfléchir aux moyens de guider son usager afin que, peu à peu, celui-ci devienne autonome.

#### 1.3.1.2. Collaborer avec les équipes pédagogiques

Afin d'atteindre cet objectif, la BnF travaille en partenariat avec des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) qui testent, dans leurs propres classes, les productions de la bibliothèque et fixent le niveau d'âge adapté pour chaque module. Ainsi pour la réalisation du module du Jeu de l'Oie des livres<sup>41</sup>, en cours de mise en

<sup>41</sup> Voir annexes.

ligne, l'IUFM de Créteil a participé à la phase de test en utilisant le site sur ses TBI. La BnF fournit en plus un programme de fabrication de son propre parcours et propose à l'enseignant de lui communiquer son travail : cet échange permet un retour critique sur la production de la BnF et améliore les activités. Ainsi les conservateurs du département des Estampes et de la photographie collaborent avec la plasticienne-enseignante Joëlle Gonthier afin de rendre accessible aux jeunes publics ces collections. Ils explorent le fonds de photographies de la BnF et réfléchissent à des parcours permettant de faire découvrir l'histoire de cet art, en rapprochant les dossiers iconographiques d'autres documents et en initiant les jeunes à la pratique de la photographie. Ainsi, dans le cadre du programme Des clics et des classes, des modules ont proposé l'acquisition progressive de notions comme le cadrage ou le point de vue.

Cette collaboration prend aussi la forme de réseaux tels que celui des classes bnf. La bibliothèque propose aux établissements scolaires, associations, bibliothèques, et autres établissements culturels d'adhérer à cette structure afin :

- de créer des synergies entre différentes communautés au sein de la BnF et au delà, d'inciter à la création de partenariats locaux, avec des chercheurs, musées, archives,...
- Ainsi la BnF a pour projet de créer une sorte d'interface destinée au grand public et aux besoins pédagogiques, en partenariat avec l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA). Cette structure pourrait constituer un outil collaboratif intéressant pour les différents adhérents du réseau.
- d'initier les jeunes usagers à une démarche de recherche et d'appropriation de ses collections.

La BnF propose des cédéroms gratuits, regroupant les principaux dossiers thématiques édités par la Bibliothèque sur Internet afin de permettre le développement de pratiques de recherche sans connexion. A terme, la bibliothèque envisage de participer à la mise en œuvre d'un Espace numérique des savoirs, immense Intranet reliant entre eux les enseignants, les élèves et leurs parents, les Espaces numériques de travail\* (ENT) et les personnels administratifs. A l'ère du Web 2.0, la BnF met au point des outils collaboratifs permettant d'échanger sur ses lectures, de partager des ressources, de conduire, avec plusieurs structures différentes, des projets à distance et de susciter de nouvelles pratiques culturelles, notamment celle de l'écriture en réseau<sup>42</sup>.

### **1.3.2. Les projets à venir : une offre ludique, fédérée et modulable**

L'aspect ludique du numérique est un facteur pédagogique à ne pas négliger. L'offre à venir de la BnF devrait mettre l'accent sur cet aspect et proposer aux usagers, enfants ou médiateurs, différents modes d'appropriation des activités. Regrouper l'offre au sein d'un seul grand portail, bien visible, le site de la « *Très Grande bibliothèque des enfants* », est le signe que la bibliothèque a beaucoup évolué depuis qu'elle a choisi de se pencher sur ses jeunes publics. Son élaboration est en effet pensée dans un objectif bien précis : proposer des ressources fédérées au sein d'un même portail et dont l'offre serait directement destinée aux plus jeunes. Il ne s'agirait plus de toucher l'enfant par le relais d'un tiers, enseignant ou parent. Ce choix est sous-tendu par des enjeux politiques et culturels toujours très forts : contribuer à l'émergence d'une culture commune en s'appuyant sur la fascination du jeune public pour le multimédia ; participer à la réduction de la fracture numérique en proposant des outils non seulement gratuits mais accessibles à un vaste réseau composé d'associations, de municipalités et de centres de

---

<sup>42</sup> Voir Annexes.

loisirs. Le public visé est celui des 8-12 ans. Les enfants appartenant à cette tranche d'âge sont les plus capables de se débrouiller seuls, les différents modules nécessitant une bonne maîtrise de la lecture et certaines capacités d'attention et de compréhension.

Le concept imaginé pour cette « *Très Grande Bibliothèque* » est, comme dans une bibliothèque physique, d'y trouver des livres, des jeux, de petits films, des images. La bibliothèque reste positionnée sur une offre toujours très pédagogique laquelle nécessite en grande partie un encadrement minimum. Cependant certaines activités présenteront un caractère plus ludique. Ce site comportera :

- Des ressources parmi lesquelles des livres numérisés pour enfants, enrichis par des activités en lien avec eux ; une salle virtuelle des livres rares et anciens (comme pour le module du *Roman de Renard*, appartenant à l'exposition virtuelle du *Bestiaire médiéval*), des jeux autour des pages des manuscrits, des quizz.... Une bibliothèque d'images sera également en ligne, organisée par thèmes et enrichie de commentaires. Les enfants pourront par exemple l'exploiter dans leurs recherches pour des exposés mais aussi à des fins plus ludiques. Il sera ainsi possible de monter un diaporama grâce à des outils adaptés, de réaliser des cartes postales,...

- Des ateliers de création, tels que celui proposé par la bibliothèque d'images, permettront de réaliser un livre, un album, une exposition.

- Tous les parcours-découvertes et les modules des différentes expositions virtuelles produits par la BnF et s'adressant aux enfants.

- Les outils de navigation et de communication offriront la possibilité d'effectuer des recherches au sein de ces ressources par titre, auteur mais aussi par type d'activités et par module unitaire. Enfin un petit personnage jouera le rôle du médiateur en accompagnant l'enfant dans ses recherches et en lui prodiguant des conseils.

De ces différentes expériences, on peut énumérer un certain nombre de points convergents caractérisant les choix de la BnF pour son offre en direction des jeunes publics :

- Les outils numériques de la BnF ne font qu'enrichir les dispositifs pédagogiques traditionnels et amplifier leur capacité de diffusion des contenus, ils ne s'y substituent pas. Les ressources sont transmises largement sans que la question d'un territoire à délimiter pose problème.

- Il est possible de susciter de nouvelles pratiques culturelles autour d'un projet qui s'adresse aux plus jeunes et de fédérer des individus au sein de communautés pour un certain temps. Ces réseaux à distance ont ensuite suscité le désir de vraies rencontres.

- Le travail en réseaux permet aux autres bibliothèques, ne disposant pas forcément de collections libres de droits, de s'appuyer sur les collections de la BnF, avec la possibilité de se les approprier.

- Les partenaires pédagogiques peuvent travailler plus étroitement via les forums et les portails communs, tout en appartenant à des milieux différents (archives, musées, écoles...). Les ENT, une fois mis en place par l'Education nationale, devraient constituer un réseau permettant de fédérer tous ces acteurs.

La BnF constitue donc un laboratoire expérimental unique pour la mise en place d'une offre, dédiée aux enfants et à tous les professionnels de l'enfance, de la culture et de l'éducation, à une échelle nationale. Ses riches collections patrimoniales, son statut, sa mission de dépôt légal lui confèrent une influence lui permettant de négocier plus facilement les droits d'œuvres, dont elle pourra faire profiter d'autres structures, et de fédérer de nombreux acteurs. L'échange des compétences est désormais facilité grâce à Internet.

## 1.4. QUELQUES EXEMPLES INNOVANTS A L'ETRANGER

Les bibliothèques françaises suivent le mouvement de certains établissements étrangers en matière de lecture et d'offre numérique jeunesse. Certaines réalisations constituent des modèles particulièrement intéressants. L'étude de quelques un de ces exemples n'a pas pour ambition de proposer une analyse aussi détaillée que pour les établissements français mais de mettre en évidence certains aspects intéressants.

### 1.4.1. L'exemple anglo-saxon

#### 1.4.1.1. Le contexte

Les *Public Libraries* anglo-saxonnes ont une conception de la lecture publique plus ancienne que la nôtre, notamment en ce qui concerne l'offre jeunesse. Les bibliothécaires américains s'emparent donc rapidement du numérique et des outils Internet au point que nombre de réalisations de sites Web, d'organisation d'espace multimédia, de services en ligne représentent des sources d'inspiration pour les bibliothécaires français. Cela tient aussi à une manière différente d'envisager leurs missions : les *public libraries* se fondent davantage sur le rôle éducatif, leur présence à tous les niveaux de la vie des usagers et la liberté totale d'information. Aussi sont-elles souvent de véritables carrefours d'activités où l'on retrouve une concentration de services sociaux (crèches, services d'aide à la recherche d'emploi, etc...). Elles touchent alors une proportion importante de la population soit plus de 50% là où les bibliothèques françaises tournent autour de 17-20%. En outre, le rapport que les publics américains font entre leurs bibliothèques et le numérique est plus évident : dans un article du Monde datant de 2007 et repris dans un blog professionnel<sup>43</sup>, il est rapporté que « [...] plus de la moitié des Américains disent s'être rendus dans une bibliothèque l'an dernier, la plupart pour l'accès Internet qu'elles proposent plus que pour les livres, selon une étude du Pew Internet & American Life Project. Parmi les 53% des adultes américains concernés, la majeure partie étaient de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans, férus de technologie, un groupe de population surnommé "Génération Y" ». Cette information, si elle ne concerne pas les publics d'enfants, est néanmoins intéressante : elle montre l'importance des pratiques numériques, au sein des bibliothèques, d'une des franges les plus jeunes des publics et le basculement qui semble s'opérer du papier vers le numérique.

#### 1.4.1.2. Des professionnels engagés

Les associations professionnelles et certaines bibliothèques sont donc particulièrement dynamiques et engagées dans cette voie numérique. Il suffit pour s'en rendre compte d'égrèner quelques titres de publications professionnelles, qui consacrent un ou plusieurs chapitres, voire l'ouvrage entier, à l'offre numérique jeunesse dans les bibliothèques : le *Managing children's services in the public library* (qui en est, soit dit en passant à sa troisième version) consacre un chapitre entier aux *electronic resources and services*<sup>44</sup>, tout comme l'ouvrage anglais *Youth Services and public libraries*<sup>45</sup> ou

<sup>43</sup> <http://sophiebib.blogspot.com/2007/12/tout-nest-pas-perdu.html>

<sup>44</sup> Adele M. Fasick, Leslie E. Holt, « Electronic ressources and services » in *Managing children's services in the public library*, 3rd edition, Libraries Unlimited, USA, 2008.

<sup>45</sup> Susan E. Higgins, *Youth services and public libraries*, Chandos Publishing, GB, 2007.

## I. Etat des lieux et analyse de cette offre à travers quelques exemples

encore le *Weaving a library Web, a guide to developing children's Websites*<sup>46</sup> aux éditions de l'*American Library Association* (ALA), datant déjà de 2004.

« *We have entered a digital age in which preschoolers can handle a mouse better than a crayon. In this digital world children want to interact with information, not just receive it. (...) Where does the library fit into this digital picture? Can we compete with a gigabyte Goliath? The solution is to fight technology with technology. Instead of fearing the Internet as a pied piper luring children away from books, libraries should embrace its possibilities.* »

Ce passage, extrait de l'introduction du dernier manuel que nous venons de citer, illustre la détermination des membres de l'ALA à s'emparer d'Internet et des nouvelles technologies. Loin de considérer celles-ci comme des ennemis qui enchanteraient leurs victimes (d'où la référence au personnage du conte des frères Grimm, le joueur de flûte de Hamelin, le fameux *pied piper*), les bibliothécaires sont invités à les explorer grâce au guide. L'ALA a ainsi créé une section dédiée aux jeunes publics, l'*Association for library service to children*<sup>47</sup> (ALSC) ainsi qu'un blog, un wiki et une liste de discussion.

Contact ALA Login

American Library Association

ALSC  
Association for Library Service to Children

Home Contact Us Site Map Support ALSC Join ALSC

Home → Assn. for Library Service to Children (ALSC)

About ALSC  
Awards & Grants  
Conferences & Events  
Education & Careers  
Issues and Advocacy  
Communications and Publications  
Membership  
News  
Initiatives  
Great Websites for Kids

SEND  
PRINT  
CITE

Welcome to the Web site of the Association for Library Service to Children (ALSC), dedicated to creating a better future for children through libraries. Our primary goal is to lead the way in forging excellent library service for ALL children. We seek to do this through our prestigious media awards, including the Caldecott and Newbery Medals; high-quality programming and continuing education opportunities; publications; and national initiatives, including legislative advocacy on the national level.

**ALSC Wants You! Click here for a committee volunteer form.**

ALSC Blog

Stay Connected...  
Join ALSC's  
Electronic Discussion Lists

ALSC Wiki

Breaking News

[ALSC Selects 2010 Emerging Leader Melanie Lyttle](#)

[Follow the ALA Youth Media Awards Live on January 18, 2010](#)

[ALSC Student Sessions](#)

[ALSC Professional Awards and Grants Help Libraries & Librarians during Tough Economic Times](#)

[ALSC Revises "Competencies" Document](#)

[ALSC and Candlewick Press Once Again Offer "Light the Way" Grant](#)

### 13. Portail de l'ALSC

Le mémoire d'études d'une élève conservateur fait état de cette prise de conscience dans le domaine de l'offre numérique en jeu vidéo: « *L'idée d'introduire des jeux vidéo en bibliothèque aux États-Unis date de 2005. Lors du premier Gaming in Libraries Symposium (décembre 2005), Eli Neiburger avance que, si l'offre des bibliothèques ne s'adapte pas aux souhaits des publics selon leur âge, certaines classes d'âges peuvent être perdues à jamais pour les bibliothèques. Cela attire l'ALA qui sur son blog ALA TechSource prend conscience que l'utilisateur auquel les bibliothèques se réfèrent n'existe plus, il a évolué.*(...)<sup>48</sup> »

#### 1.4.1.3. Quelques richesses de l'offre numérique jeunesse

Les bibliothèques américaines disposent d'une offre particulièrement riche en

<sup>46</sup> Helene Blowers, Robin Bryan, *Weaving a library Web, a guide to developing children's Websites*, ALA Editions, Chicago, 2004.

<sup>47</sup> <http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/alsc/index.cfm>

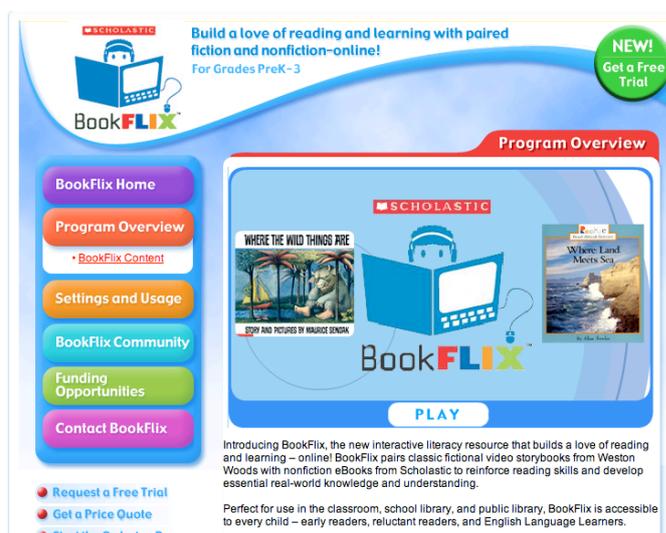
<sup>48</sup> MENEGHIN Céline, *op. cit.*

sites et logiciels ludo-éducatifs. La sitothèque jeunesse du portail de la *public library* de Seattle propose des liens vers les sites BookFlix<sup>49</sup>, la StoryPlace Pre-school Library<sup>50</sup> et la Tumble books library<sup>51</sup> : il s'agit de sites très complets qui incluent des activités ludiques, des *e-books*, des logiciels d'apprentissage, des ressources pour les parents. L'enfant passe d'une manière très souple d'un type de document à l'autre, l'ensemble de ces éléments étant accessible au même format. Certains sites proposent une bibliothèque d'albums jeunesse en ligne dont les titres ont fait l'objet d'une négociation des droits des œuvres. C'est le cas de la Tumble books library qui a obtenu le droit d'exploiter certains titres de maisons d'édition telles que Simon & Schuster, Chronicle Books, Little Brown ...



#### 14. Portail Tumble Book Library

Bookflix permet de proposer des parcours-découvertes rapprochant des ouvrages de fiction (albums, romans,...) et des documentaires sur des thèmes choisis par l'enfant.



#### 15. Site BookFlix

<sup>49</sup> Le site officiel propose une démonstration des possibilités de cette ressource :

<http://teacher.scholastic.com/products/bookflix/freetrial/programoverview.htm>

<sup>50</sup> <http://www.storyplace.org/preschool/other.asp>

<sup>51</sup> [http://www.tumblebooks.com/library/asp/customer\\_login.asp?accessdenied=%2Flibrary%2Fasp%2Fhome%5Ftumblebooks%2Easp](http://www.tumblebooks.com/library/asp/customer_login.asp?accessdenied=%2Flibrary%2Fasp%2Fhome%5Ftumblebooks%2Easp)

Quelques réalisations d'offre de contenus, produites par les bibliothécaires en interne, peuvent rivaliser avec ce type d'animations produites par des sociétés. A la *public library* de Toronto par exemple, le KidsSpace<sup>52</sup> (portail jeunesse) propose un logiciel de création d'album Tell-a-story<sup>53</sup>. Les portails des bibliothèques anglo-saxonnes, notamment américaines, « *ne se distinguent ni par la technologie qui est mise en œuvre pour leur développement, ni par le budget qui leur est consacré (proportionnellement aux budgets des institutions dont ils dépendent) [...]. Cependant, il apparaît que ces portails sont des outils formidables de découverte et d'apprentissage à l'usage du citoyen quels que soient son âge et son origine* »<sup>54</sup>. L'enquête menée par la consultante Cécile Touitou sur les portails des bibliothèques américaines est éclairante à ce sujet : « *Les portails des bibliothèques américaines proposent aux visiteurs un parcours en fonction de leur centre d'intérêt, ou selon leur communauté d'appartenance(...)* »<sup>55</sup>. Ainsi observe-t-on une segmentation très forte des publics, comme à la *public library* de Charlotte and Mecklung, qui distingue *babies, toddlers* (très jeune enfant), *preschool* (enfant de maternelle), *primary* (école primaire), *intermediate*. « *Caroline Arms de la Bibliothèque du Congrès fait la distinction entre la personnalisation et la customisation des portails. La première option consistant, pour l'usager, à choisir à la fois la maquette et les options de recherche et d'affichage, l'environnement qu'il souhaite définir pour son portail et retrouver à chaque nouvelle session. La seconde émane de la bibliothèque qui réalise « sur mesure » une customisation à destination de communautés d'intérêt* »<sup>56</sup>. C. Touitou évoque alors le portail de la bibliothèque de Worthington qui propose aux enfants d'afficher leur prénom, les couleurs et les sons de leur choix. Le logiciel Brarydog<sup>57</sup>, service d'aide aux devoirs, que propose en ligne la *public library* de Charlotte and Mecklung offre également cette possibilité.

La plupart des portails des grandes villes proposent aussi un accès multilingue : « *Cela va de la simple page d'accueil en langue étrangère (le plus souvent en espagnol), qui fournit les modalités d'inscription à la bibliothèque, à un Opac spécifique, en passant par les classiques sélections bibliographiques ou de sites* »<sup>58</sup>. Mais l'interface n'est le plus souvent multilingue qu'en partie.

Cependant, comme en France, l'offre de catalogues en ligne spécifiques pour les jeunes publics est assez restreinte : « *Bien souvent les jeunes doivent accéder à l'écran d'interrogation classique et au catalogue complet. Seules les réponses sont distinctes, sélectionnant, par exemple, les ouvrages de la section jeunesse uniquement* »<sup>59</sup>. Parmi les quelques réalisations remarquables, on peut citer l'OPAC de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec. Il s'insère dans un portail jeunesse qui, à ce jour, constitue le plus abouti du genre.

---

<sup>52</sup> <http://kidsspace.torontopubliclibrary.ca/index.html>

<sup>53</sup> Voir annexes.

<sup>54</sup> Cécile Touitou, « Les portails des bibliothèques publiques américaines », *BBF*, 2006, n°3, p. 5-15, [en ligne] <http://bbf.enssib.fr/>

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> Idem.

<sup>57</sup> <http://www.brarydog.net/>

<sup>58</sup> Cécile Touitou, *ibid.*

<sup>59</sup> Idem.

#### 1.4.1.4. L'exemple de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Lise Bissonnette, directrice de la BANQ écrit à propos de celle-ci: « À la fois bibliothèque nationale, archives nationales, grande bibliothèque publique et bibliothèque virtuelle, BANQ agit également dans l'ensemble du territoire québécois : elle est l'institution de référence, de soutien et de lien pour des milieux documentaires de tous ordres et le partenaire de nombreux réseaux éducatifs, communautaires et culturels.<sup>60</sup> »

C'est en effet pour redynamiser et consolider le réseau des bibliothèques publiques, que cette grande bibliothèque a été créée afin de procurer à Montréal une grande bibliothèque, à l'instar d'autres villes nord-américaines, notamment Toronto, Denver et San Francisco. Par son statut de bibliothèque nationale, la BANQ vise à la diffusion de l'information sur l'ensemble du territoire. C'est dans cette optique que l'idée d'un portail jeunesse<sup>61</sup> a germé dès 2005. L'envergure inédite et la richesse de celui-ci sont à l'origine d'un mouvement d'émulation dans les bibliothèques, notamment en France, comme nous l'avons vu, à la médiathèque de Toulouse.



#### 16. Portail jeunesse de la BANQ

Il ne s'agit pas ici d'analyser en profondeur l'étendue des ressources numériques de la BANQ mais de dégager rapidement quelques uns des axes suivis par cette structure. Les réponses de Julie Trépanier<sup>62</sup> sur l'offre numérique pour les enfants apportent des informations quant aux objectifs de la BANQ :

- La complémentarité des collections :

« Dans le cadre de nos animations, nous tentons d'utiliser toutes les technologies qui s'offrent à nous. Par exemple, lors d'animations sur le conte, nous présentons différentes versions de contes en lisant des livres et en présentant des versions cinématographiques. Nous nous permettons l'utilisation de présentations assistées par ordinateur avec image et son.<sup>63</sup> » Le portail jeunesse joue aussi sur cette

<sup>60</sup> Lise Bissonnette, « Plurielle et singulière, Bibliothèque et Archives nationales du Québec », *Rayonner et partager : l'innovation dans les bibliothèques canadiennes*, sous la dir. d'Yvon-André Lacroix, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 22

<sup>61</sup> [http://www.banq.qc.ca/portail\\_jeunes/livre.jsp](http://www.banq.qc.ca/portail_jeunes/livre.jsp)

<sup>62</sup> Chef de service intérimaire - Espace Jeunes, Direction de la référence et du prêt de la BANQ, à laquelle j'avais envoyé un questionnaire.

<sup>63</sup> Extrait des réponses au questionnaire.

complémentarité : par exemple, la rubrique « Ressources électroniques » est une base de données qui donne accès à certains documents rares et précieux des collections numérisées de la bibliothèque. Des expositions virtuelles sont également mises en ligne, à la suite de celles qui ont lieu entre les murs de la BAnQ. Cette recherche de la complémentarité est facilitée par la possibilité de disposer d'un local informatique et de faire appel à une régie technique très présente dans l'ensemble des espaces de la BAnQ.

- Faire venir les enfants à la bibliothèque :

Sans communiquer de chiffres précis, Julie Trépanier rappelle qu'à partir du moment où les enfants sont capables de trouver de l'information, seuls, sur Internet, leur fréquentation de la bibliothèque diminue : « *Nous devons trouver un moyen de démontrer aux enfants la complémentarité entre l'information numérique et le livre. Nous devons rejoindre les jeunes là où ils sont si nous voulons les attirer à la bibliothèque [...], faire le lien entre le livre et le numérique.*<sup>64</sup> »

- La formation des bibliothécaires :

Les agents responsables de l'offre numérique sont des bibliothécaires (diplôme obtenu au bout de 2 ans d'études supérieures). Dans le cadre des cursus universitaires du Québec, des cours sur le numérique sont dispensés. Par la suite, les bibliothécaires suivent des formations thématiques qui leur permettent de se mettre à jour sur l'avancée technologique. J. Trépanier considère cette mise à niveau perpétuelle des connaissances comme un enjeu de la profession, majoré par la rapidité d'évolution des technologies.

- Les projets de la BAnQ :

J. Trépanier relève elle-même les défauts du site en évoquant ses perspectives d'évolution: « *Après 5 ans d'existence, nous en sommes à un questionnement sur nos services et nos partenariats.* » Dans le cadre de leur rapport de gestion et conduite de projet, des élèves conservateurs à l'enssib avaient mené un travail de *benchmarking* en 2006 sur l'offre de certains établissements et détaillé les services des sites du portail jeunesse de la BAnQ. Ainsi avaient-ils remarqué certaines failles: « *Le défaut majeur est la prolifération d'informations (...). Il est quasiment impossible d'avoir une vision exhaustive de tout ce qui est proposé en ligne et de bien se repérer d'une rubrique à l'autre.*<sup>65</sup> » Les élèves notent également la rareté de l'interactivité des rubriques. En parallèle, J. Trépanier indique qu'il est justement prévu de « *revoir complètement le portail de l'Espace Jeunes afin d'y intégrer le Web 2.0 : nous voudrions créer un portail beaucoup plus convivial où les jeunes puissent se retrouver. L'idée de faire un club de lecture en ligne nous est aussi venue, mais rien n'est encore certain.*<sup>66</sup> ». Une offre plus intergénérationnelle est également à l'étude.

A travers ces quelques perspectives, on retrouve les préoccupations classiques des bibliothèques, pionnières dans l'offre numérique pour les jeunes et qui doivent maintenant la refondre pour être au plus près des pratiques socio-culturelles de leurs publics.

## 1.4.2. L'exemple Danois : le projet The Children's Interactive Library

Les bibliothécaires danois s'investissent depuis quelques années dans un mouvement pionnier sur la recherche et le développement de nouvelles pratiques au sein de leurs

<sup>64</sup> Extrait des réponses au questionnaire.

<sup>65</sup> Mélanie Archambaud, Sébastien Dalmon, Cécile Formaglio, Cécile Galichet, Gabrielle Marchand, Régine Saadi, DCB 15, Gestion et Conduite de projet, Rapport final, Annexes, enssib, Juin 2006, p 19-21.

<sup>66</sup> Extrait des réponses au questionnaire.

établissements. En 2009, lors de son intervention au congrès<sup>67</sup> de l'International Federation of Library Associations (IFLA) Kirsten Drotner du Danish Research Centre on Education and Advanced Media Materials (DREAM) à l'Université du Danemark du Sud, avait exposé les enjeux de la recherche d'une nouvelle offre dans les bibliothèques qui galvaniserait les attentes et les pratiques socio-culturelles des jeunes publics, immergés dans un monde des médias (« *media culture* »<sup>68</sup>). La convergence des médias, permise grâce aux technologies du numérique, bouleverse les modes d'échange et d'apprentissage des enfants. Les marchés se sont emparés de cette nouvelle cible et les bibliothèques doivent rivaliser avec une offre produite par des entreprises multinationales. Les bibliothèques n'ont pas à se positionner sur les mêmes champs d'action que celles-ci mais elles doivent s'emparer des mêmes outils numériques. Les moyens envisagés par la chercheuse sont ceux d'une appropriation de tous les modes de représentation (texte, images, sons) de la culture et d'une production de services à travers lesquels le bibliothécaire et l'enfant engagent un nouveau dialogue. Concrètement, K. Drotner enjoint les bibliothécaires à observer les pratiques des enfants et à se repositionner par rapport à celles-ci. Au Danemark comme ailleurs, la fréquentation des bibliothèques par les publics d'enfants diminue. K. Drotner rapporte les chiffres suivants : 39% en 2004 au lieu de 51% en 1998.

Face à cette situation préoccupante, la bibliothèque tête de réseau de la ville d'Aarhus a rejoint le projet *The Children's interactive library*<sup>69</sup> mené de 2004 à 2006. Deux problématiques majeurs ont été au cœur de cette expérience : le renouvellement du design des espaces et la recherche de nouveaux moyens de communiquer auprès des jeunes publics. Il s'agissait d'un projet interdisciplinaire réunissant l'IT City ISIS Katrinebjerg, l'Université du Danemark du Sud, quatre entreprises et cinq *public libraries* dont celle de la ville d'Aarhus. L'objectif était de réfléchir sur la bibliothèque jeunesse du futur en se basant essentiellement sur les besoins et les pratiques des enfants et en intégrant la notion d'interactivité : « *Imagine a children's library where movements activate the room and elements in the library, and where imagination is stimulated by sound, images and lights.* »<sup>70</sup> Cette bibliothèque prototype explore donc les possibilités des nouvelles technologies : « *A library where IT-services based on pervasive computing, broadband network, 3D visualisation and interactivity constitute the instruments uniting the virtual with the physical.* »<sup>71</sup>

C'est au cœur de la bibliothèque tête de réseau d'Aarhus que la première exposition des prototypes de cette bibliothèque interactive a été montée. L'ensemble de ces installations fonctionnent grâce à la technologie de la radio identification\*. Citons quelques unes des expériences les plus inventives (voir annexes) : le *Story Surfer*, l'œuf, le *Bibphone*<sup>72</sup>. La *Children's interactive library* est une expérience unique qui a permis de fédérer autour d'un même projet des compétences diverses (milieu universitaire, entreprises, bibliothécaires, enfants). Cet échange a abouti à une remise en cause de la place des jeunes publics dans la bibliothèque qui participent à la création des contenus, développent des formes d'apprentissage multimodales, et ce, sur le mode omniprésent du jeu, mené seul ou en groupe. L'espace de la bibliothèque devient en effet une vaste

---

<sup>67</sup> Le congrès avait cette année pour thème « Les Bibliothèques créent le futur : construire sur l'héritage culturel ». Accès au site officiel : <http://www.ifla.org/annual-conference/ifla75/index.htm>

<sup>68</sup> Kirsten Drotner, « *Children's media culture : a key to libraries of the future ?* », atelier *Libraries for children and young adults*, *World library and information congress : 75th IFLA general conference and assembly*, Milan, 2009. En ligne <http://www.ifla.org/annual-conference/ifla75/index.htm>.

<sup>69</sup> Vidéo faite sur le projet à voir à partir du site de la bibliothèque d'Aarhus :

<sup>70</sup> <http://www.aakb.dk/sw4120.asp>

<http://www.aakb.dk/graphics/portal/bibliotekerne/prototypesforthefuture-web.pdf>

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> Voir annexes.

## I. Etat des lieux et analyse de cette offre à travers quelques exemples

aire d'expériences et de découvertes à la fois sensorielles et intellectuelles. Dans cet univers qui tend à rendre l'enfant parfaitement autonome, on peut questionner le rôle du bibliothécaire et les pistes sur lesquelles il pourrait se lancer pour suivre cette évolution des pratiques. Si l'on se penche à nouveau sur l'intervention de K. Drotner à la conférence de l'IFLA, on peut dégager quelques éléments de réponse parmi lesquels la capacité communicationnelle du bibliothécaire à développer avec ses usagers et son savoir technique lui permettant de proposer une offre aussi bien virtuelle que physique.

Le succès récurrent rencontré par ce type d'offre numérique encourage les bibliothèques de toute taille à accompagner le mouvement. Multiforme et dynamique, le numérique propose divers moyens d'appropriation des services et des collections des bibliothèques. Du portail autonome au sein du site d'une BMVR, mobilisant tout un service (comme à Toulouse), à l'offre plus modeste d'un portail sur Netvibes (comme à la médiathèque de Corbeil-Essonnes), les difficultés rencontrées sont souvent les mêmes : méconnaissance du public d'une offre en ligne que leur propose leur bibliothèque, contraintes techniques face à ce public dont les compétences sont limitées. L'importance des moyens déployés ne représente pas forcément l'enjeu principal. L'objectif premier est de construire un projet d'établissement adapté à l'environnement et aux collections de la bibliothèque, non pas de proposer une offre numérique dans le seul but de suivre l'air du temps. Du côté des publics comme du côté des professionnels, espoirs, attentes et réticences se mêlent pour donner lieu à des débats qui questionnent le rôle même du bibliothécaire face à ces nouveaux usages.



## II. Enjeux et Essai prospectif

---

### 2.1. COTE PUBLICS

La question de la fréquentation des bibliothèques par les moins de 15 ans reste préoccupante : alors que l'enquête nationale, réalisée fin 2005, à la demande de la Direction des livres et de la Lecture (DLL) par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) pointe la baisse du nombre d'inscrits parmi les 13-26 ans, on peut s'interroger sur les rapports que les moins de 12 ans entretiennent avec la bibliothèque. La frange des 8-12 ans serait-elle négligée justement parce qu'elle paraît une des plus acquises? Et cette négligence ne serait-elle pas en partie responsable de la désaffection de ces publics, une fois ces derniers devenus adolescents ? Claude Poissenot posait le problème récemment en pointant l'abondance de discours sur les publics plus jeunes (bébés lecteurs, tout petits) et les plus âgés (adolescents) afin de mieux souligner l'absence de propos concernant la tranche d'âge intermédiaire: « *les 8-12 ans relèvent du « banal », de la « routine », du « normal » et ne suscitent de ce fait pas autant de préoccupations [que les publics des adolescents ou des bébés lecteurs]* <sup>73</sup> ». L'offre numérique peut-elle constituer un moyen de renouveler les pratiques professionnelles par rapport aux jeunes publics et contribuer à leur ouvrir plus encore l'institution? Dans quelles directions, les bibliothèques peuvent-elles soutenir leurs efforts et penser le modèle de demain?

#### 2.1.1. Entre réticences et demande

Parmi les réactions des publics concernés par le développement de l'offre numérique jeunesse dans les bibliothèques, attentes, demande, méconnaissance et réticence se côtoient. Certains usagers assez traditionalistes peuvent remettre en cause la place des outils numériques dans les bibliothèques, arguant du rôle avant tout éducatif et culturel de la bibliothèque. Aussi les écrans, les jeux vidéos, les services en ligne n'auraient rien à faire dans une bibliothèque considérée comme un temple de la lecture et du livre. Seuls les animations et services autour du livre papier leur apparaîtraient comme légitimes pour des enfants. Cette réaction s'explique aussi par le bruit et les rassemblements d'enfants que certaines activités numériques peuvent occasionner et qui dérangent ces usagers : leurs places sur les postes avec un accès à Internet sont prises par les jeunes publics, ils ne peuvent consulter les documents dans le calme, etc... En dehors de ces désagréments *in situ*, c'est une certaine représentation de la « bonne » manière de lire qui est mise en avant et qui condamne le numérique. Nombre de penseurs véhiculent une vision pessimiste de l'avenir du livre et de manière plus générale de la lecture : l'écrivain Philip Roth, interviewé par un journaliste du Monde, déclarait « *ceux qui lisent et écrivent sont une survivance* <sup>74</sup> ». De même disait-il déjà en

---

<sup>73</sup> Claude Poissenot, « Questions préambulaires sur la médiation en bibliothèque jeunesse » in *La Revue des livres pour enfants*, n°248, p.87.

<sup>74</sup> Interview de Philip Roth par Josyane Savigneau, à propos de son livre *Exit Ghost (Exit le fantôme)* dans Le Monde, 2 oct 2009.

2007 : « *la lecture de roman est un art mourrant* <sup>75</sup> ». La lecture « dense », celle des romans, qui nécessiterait calme et réflexion, survivra-t-elle au passage à l'écran ? Les tenants du débat s'affrontent à coups de chiffres tirés des enquêtes sur les pratiques culturelles. Mais cette position extrême n'est pas la seule adoptée par les publics.

La méconnaissance des enjeux que représentent la familiarisation des enfants avec l'écran et la souris et la prévention des usages que ces jeunes publics font d'Internet est assez répandue auprès des parents. A l'occasion du *Safer Internet Day* organisé par la Commission Européenne le 10 février 2009, l'association e-Enfance, en partenariat avec l'institut IPSOS, a publié la première étude française exhaustive sur l'attitude des parents face à l'utilisation d'Internet, du mobile et des jeux vidéo. Cette enquête<sup>76</sup> a été réalisée en novembre 2008 sur un échantillon représentatif de la population française auprès des parents d'enfants (entre 6 et 18 ans). Il en ressort que moins d'un-tiers des parents (32%) parle systématiquement d'Internet avec leur enfant. Plus précisément : 43 % des parents reconnaissent ne pas donner systématiquement de règle à leur enfant sur Internet, 92% ne préviennent pas leurs enfants que tout n'est pas vrai sur Internet et 53% des parents pensent que leurs enfants ne courent pas de risque sur Internet. S'ils méconnaissent les enjeux liés aux usages d'Internet par leurs enfants, certains parents sont néanmoins très demandeurs, auprès des bibliothécaires, en matière de sites adaptés et d'informations concernant la sensibilisation des jeunes aux mécanismes d'Internet. A la bibliothèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI), les parents réclament des activités pour leurs enfants dès l'âge de 2 ans<sup>77</sup>. La responsable de la médiathèque de Viroflay constate les mêmes attentes. La demande de formations touche même plusieurs générations puisque les grands-parents accompagnent également leurs petits enfants aux ateliers d'initiation organisés par les bibliothèques ou participent simplement aux jeux qu'elles proposent sur leurs postes : on observe, par exemple, ce phénomène à la médiathèque José Cabanis où certains postes sont équipés d'un double casque afin de permettre aux adultes de jouer avec les enfants. Le lien intergénérationnel que ces technologies peuvent tisser est ainsi exploité au sein des bibliothèques. Mais dans d'autres environnements moins favorisés comme à Noisy-le-Sec, dans le département du 93, c'est souvent aux bibliothécaires de sensibiliser les parents<sup>78</sup>. Ces derniers viennent peu à la bibliothèque, et y accompagnent d'autant moins leurs enfants, déléguant facilement cette responsabilité aux plus âgés de la fratrie. Les rares venues de ces parents sont alors l'occasion pour les bibliothécaires de Noisy d'engager le dialogue, en posant des questions simples sur les usages d'Internet des enfants, en leur proposant la brochure « 93 des clics »<sup>79</sup> dont le dernier numéro est consacré aux jeux pour les enfants de moins de 6 ans. Ainsi l'ignorance au sujet de ces nouvelles ressources en ligne est l'état le plus répandu parmi les familles qu'elles soient ou non motivées par la mise à disposition de celles-ci auprès de leurs enfants. Mais l'appétence pour les technologies numériques ne signifie pas non plus que l'individu soit conscient de tous les enjeux qui innervent leurs usages.

Evoquer enfin l'intérêt et les attentes des enfants quant à l'offre numérique qu'une bibliothèque pourrait leur proposer relève de l'évidence. Mais elle ne permet pas non plus de considérer que la mise en présence de ces outils auprès des jeunes publics garantisse la fidélité de ces derniers et la richesse de leurs pratiques de l'institution.

---

<sup>75</sup> Interview dans *Télérama* n°3017, 10 nov 2007.

<sup>76</sup> <http://www.internetsanscrainte.fr/s-informer/etude-parents-fevrier-2009-e-enfance-ipsos>

<sup>77</sup> Entretien avec Francine Lesaint, Mathieu Vernet, Pauline Bougon, Pierre Ricono en octobre 2009.

<sup>78</sup> Entretien avec Cyril Pirali en octobre 2009.

<sup>79</sup> Publication conçue et réalisée par Livres au trésor, centre de ressources en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse, et les médiathèques de Blanc-Mesnil, Bobigny, Le Raincy, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Noisy-le-Grand, Pantin, Rosny-sous-Bois, Saint-Ouen, Sevran, Villepinte, Vaujours.

L'enquête d'Elsa Zotian sur les modes d'usage de la Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) de Marseille par les enfants résidant au sein du quartier Belsunce est révélatrice de ce problème : « *De façon générale, les postes informatiques exercent une forte attraction sur l'ensemble des enfants du quartier [...]. De manière plus spécifique, il convient de souligner que la présence de ce média au sein du département Jeunesse [...] a permis la venue dans les murs de l'institution et la fidélisation temporaire de la partie des enfants du quartier a priori la plus éloignée du public de bibliothèque : les garçons préadolescents, rencontrant des difficultés scolaires plus ou moins importantes et ayant corrélativement développé des formes de rejet de l'institution scolaire.*<sup>80</sup> » E. Zotian évoque alors les problèmes d'organisation de ces espaces et les stratégies contraires au règlement, développées par les enfants pour pouvoir augmenter leur temps d'utilisation des postes. Ces pratiques ont amené les bibliothécaires à durcir leur politique jusqu'à l'éloignement des enfants de la bibliothèque : « *malgré la mise en place, en département Jeunesse, d'ateliers multimédias animés par le personnel, l'ensemble de ces mesures, couplées à des problèmes de prêts non rendus ou de perte de carte, est à l'origine du décrochage de nombreux enfants du quartier qui constituaient la partie la plus fragile du public enfantin de Belsunce*<sup>81</sup> ». Il ne s'agit donc pas seulement de proposer une offre numérique, il faut aussi mettre en place les conditions nécessaires à un usage optimal de celle-ci.

### 2.1.2. Une offre qui peut améliorer les usages de l'enfant dans la bibliothèque

Les difficultés rencontrées par un enfant dans la bibliothèque sont de multiples natures et évoluent au fur et à mesure de sa croissance. Ce corps et cette intelligence en mutation se confrontent à un espace conçu pour eux par des adultes. Le point de vue adulte-centriste peut poser problème alors même que l'objectif revendiqué par les professionnels pour leurs usagers, y compris les plus jeunes, vise l'autonomie :

*« Les sections jeunesse prennent en compte certaines spécificités de l'enfant, mais aucun dispositif, aucun élément participant d'un ordre préalable stable n'échappe à la nécessaire et permanente requalification que la présence de l'enfant mutant introduit incessamment. Si l'enfant est un être en mutation, [...] introduire du désordre dans le monde participe de sa nature même et des nécessités de sa métamorphose. Ce qui est bon, voire excellent et même nécessaire, à un moment du développement de l'enfant, s'avère un ralentisseur, un obstacle et même un élément contre-productif en un autre »<sup>82</sup>.*

Ainsi lorsqu'un obstacle s'efface devant un enfant, un autre se dresse, tant l'espace d'une bibliothèque jeunesse est multiforme puisqu'il s'agit à la fois de s'adapter aux besoins de tous les âges et de respecter une cohérence par rapport à un projet d'établissement. La poursuite parallèle de ces deux objectifs est difficile, mais Internet et les TIC peuvent constituer une offre à valeur ajoutée : leur nature intrinsèquement modulable et multiforme s'adapte aux évolutions des enfants. De plus, la fascination qu'ils exercent auprès de ces derniers un moyen de susciter leur intérêt afin de promouvoir une œuvre, de les sensibiliser aux usages d'Internet, etc...

<sup>80</sup> Elsa Zotian, « Modes d'usage et d'appropriation », *BBF*, 2006, n° 6, p. 68-74

<sup>81</sup> E. Zotian, *op.cit.*

<sup>82</sup> Martine Burgos, « Le parcours du jeune lecteur dans la bibliothèque : médiations et obstacles » in *Lecture Jeune*, décembre 2005.

Les difficultés principales ressenties par les jeunes usagers, lorsqu'ils se retrouvent dans la bibliothèque, pourraient dans ces conditions être minorées : se repérer dans les collections, découvrir des documents inconnus, bien vivre le rapport au bibliothécaire sont autant d'obstacles qui limitent les usages que les enfants font de l'établissement.

### **2.1.2.1. Se repérer**

Les ressources en ligne permettant de visualiser l'ensemble des services, de recevoir des recommandations sur les usages d'une bibliothèque ou de comprendre certains termes trop techniques (comme le propose le site de la médiathèque de Toulouse) peuvent aider l'enfant à préparer sa venue à la bibliothèque. Les difficultés liées à la configuration du bâtiment et à l'organisation des collections sont problématiques, lors même que l'enfant est un habitué de la bibliothèque. Dans ce dernier cas de figure, le jeune usager peut entretenir l'illusion selon laquelle il maîtrise l'espace qu'il fréquente. Christophe Evans et Martine Burgos observent sur deux établissements que « *les enfants demeurent longtemps assujettis à une forme de connaissance et de reconnaissance visuelle de la section jeunesse, notamment en ce qui concerne la localisation plus ou moins précise de ses différents secteurs [...]. Comme pour beaucoup d'adultes, on s'aperçoit en fait qu'il faut du temps et de l'apprentissage pour passer d'un [mode de connaissance qui dépend] d'images mentales inscrites à la faveur des précédentes visites à une [perception] plus abstraite passant notamment par une expérience de la classification ou de l'usage raisonné du catalogue informatique.* »<sup>83</sup> Une fois sur place, l'enfant va adopter deux attitudes : il furete, plus ou moins au hasard, dans les rayons (recherche par sérendipité) ou bien il demande directement de l'aide au bibliothécaire (mais cette démarche est loin d'être évidente pour lui, nous le verrons plus loin). L'usage des OPAC est assez limité, comme le prouve l'enquête réalisée par Hélène Nigris à la médiathèque José Cabanis : la recherche sur l'OPAC n'est souvent réalisée que si l'enfant connaît le titre et/ou l'auteur exact, il n'y a quasiment pas de recours à la recherche avancée, ... Bertrand Calenge reste également sceptique<sup>84</sup> quant à l'utilisation de ces catalogues adaptés aux enfants : selon lui, le problème de la localisation du document reste entier même si l'enfant a obtenu sa notice, à l'issue de ses recherches sur l'OPAC. Ainsi les nouveaux catalogues en ligne adaptés aux compétences de l'enfant peuvent participer à l'amélioration de ses recherches en ciblant davantage son âge, en proposant une recherche thématique et des choix innovants (par épaisseur, par couleur de la couverture, etc.). L'usage de ces nouveaux outils reste à évaluer et à faire évoluer, l'offre dans ce domaine étant encore tâtonnante.

### **2.1.2.2. Découvrir de nouveaux documents, se constituer une culture numérique**

L'offre numérique des bibliothèques constitue clairement un moyen de leur ouvrir les portes, virtuelles ou pas, de l'institution et, par ce biais, de leur faire découvrir de nouveaux champs de connaissance, de nouveaux services. Leur tendance à limiter leurs pratiques à un nombre restreint d'usages pourrait être dépassée grâce au canal de l'offre numérique. Très concrètement, à la BML, une compétition de jeux en réseaux avait attiré des enfants qui ne fréquentaient plus la bibliothèque (des garçons préadolescents essentiellement) ou qui ne s'adonnaient pas à ce genre d'activités (des filles). Une jeune

---

<sup>83</sup> Christophe Evans, « Distances et proximités en section jeunesse », *BBF*, 2004, n°2, p. 82-88.

<sup>84</sup> Entretien réalisé en octobre 2009 à la Bibliothèque Municipale de Lyon.

filles de 12 ans qui avait obtenu le 3<sup>ème</sup> prix (une carte de lecteur avec un abonnement complet<sup>85</sup>) s'était manifestée en regrettant de n'avoir pas obtenu la 2<sup>ème</sup> récompense : un DVD. Jusqu'à ce que les bibliothécaires lui expliquent qu'elle pouvait désormais avoir accès à tout le fonds audiovisuel dont elle n'avait pas connaissance auparavant. Ainsi les espaces multimédia et les animations mises en place autour de ceux-ci constituent un lieu privilégié au sein duquel les rapports bibliothécaire-usager se détendent très souvent. Moins marqué par le sceau éducatif et prescriptif, c'est un endroit qui permet de sensibiliser les enfants aux ressources qui sont mises à leur disposition. A Noisy-le-Sec, les postes de l'espace multimédia sont pris d'assaut et la réponse de l'animateur interrogé sur les raisons de ce succès révèle le type de rapport qu'il peut entretenir avec les jeunes usagers : « *On s'amuse souvent!*<sup>86</sup> ». Il décrit la relation plus personnalisée qui se tisse dans la salle multimédia : les animateurs suivent ces enfants depuis des années et peuvent intervenir plus facilement dans leurs activités pour les conseiller : « *ça n'est pas si facile avec la lecture. Je dirais même qu'ils attendent notre intervention et qu'ils viennent aussi dans la salle multimédia pour ça.*<sup>87</sup> »

Sur le réseau des bibliothèques d'Ouest Provence, une bibliothécaire rapporte une anecdote qui illustre l'attractivité que l'offre numérique opère sur les enfants : alors qu'elle lui présentait la nouvelle « *boîte à outils* » du portail jeunesse en cours d'élaboration (qui comprend des liens vers des moteurs de recherche adaptés ou encore des logiciels éducatifs), un petit garçon de 8 ans s'est exclamé qu'il voulait faire de la conjugaison.

Dans ces conditions, la sensibilisation des enfants à la maîtrise des outils numériques et aux problématiques qui en découlent peut se faire *via* les animations autour du Web. A la bibliothèque de la CSI, le personnel propose aux classes et centres aérés des ateliers de recherche documentaire basés sur des thématiques scientifiques. Ils mettent en avant la complémentarité des documents en leur faisant manier aussi bien des bases de données, des encyclopédies en ligne, des cédéroms, des sites Internet que des livres. En parallèle, ils profitent de ces ateliers pour mettre en avant des notions clés pour comprendre l'Internet et le numérique (« bruit », « silence », etc.) et promouvoir un mode de recherche intelligent. Les convaincre de recourir aux outils de la recherche avancée, en insistant sur la notion de gain de temps, constitue alors une bonne accroche pour ces enfants qui utilisent le Net dans le cadre de leurs travaux scolaires. A la BML, ce type d'ateliers est tout autant l'occasion de sensibiliser les enfants aux dangers d'un mauvais usage de l'Internet : Carole Duguy, animatrice numérique, explique<sup>88</sup> que l'agent doit, dans la mesure du possible, accomplir cette tâche sous la forme de la suggestion et en aucun cas de l'interdiction.

### 2.1.2.3. Un bibliothécaire toujours aussi éloigné ?

Dans leur enquête, C. Evans et M. Burgos analysaient le rapport distant et les « *stratégies d'évitement*<sup>89</sup> » que les enfants pouvaient instituer avec le bibliothécaire. Cette attitude est souvent adoptée à partir du moment où les enfants sont plus autonomes dans la bibliothèque et font de celle-ci un haut lieu de socialisation. Ils considèrent alors avec une certaine méfiance la prescription du bibliothécaire *via* par exemple la sélection d'ouvrages (laquelle, en règle générale, finit par s'adresser davantage aux adultes,

<sup>85</sup> La BML propose des abonnements à des tarifs différentiels suivant le statut de l'utilisateur et le type de document qu'il souhaite emprunter.

<sup>86</sup> Entretien avec C. Pirali..

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Entretien avec Carole Duguy à la BML en Septembre 2009.

<sup>89</sup> C. Evans, *op.cit.*

parents ou professionnels de l'enfance). Mais c'est parfois avec le personnel même de la bibliothèque qu'une distance est maintenue :

« *La meilleure façon de rendre compte de cette distance avec le personnel, c'est d'avancer l'idée que, pour les enfants, [le] bibliothécaire jeunesse est souvent du côté du monde des adultes, de la culture légitime. D'où, sans doute, cette appellation quasi systématique en entretien, imprécise, voire dé-professionnalisante : « les dames » [...]. Les enfants pensent parfois que le personnel en section jeunesse n'a pas les mêmes goûts qu'eux et qu'il serait incapable, selon certains, de donner des conseils de lecture qui puissent leur correspondre.* <sup>90</sup> »

Le partage et l'écoute sont alors beaucoup plus présents entre les enfants eux-mêmes : la prescription des pairs est décisive dans le choix des documents. Dans ces conditions, les valeurs d'interactivité véhiculées par les outils du Web 2.0 s'adaptent plus facilement à ce type de rapport. Le bibliothécaire, en invitant l'enfant à s'exprimer sur un blog, au sujet d'une de ses lectures, peut également élargir ce duo et recueillir les commentaires des autres pairs qui pourront juger les critiques de leurs camarades. Le blog *Lire en ronde* de Noisy-le-Sec est ainsi l'occasion pour les enfants de laisser des commentaires sur les livres présélectionnés par les bibliothécaires. Les services de soutien scolaire en ligne (comme le *tutor.com*<sup>91</sup>, entreprise à laquelle les bibliothécaires canadiens ou québécois ont recours) les services de références (comme le *Biblio-Sésame* de la BPI qui pourrait être adapté aux enfants) sont d'autres moyens de pallier aux « *stratégies d'évitement* » de l'enfant. Thomas Chaimbault, bibliothécaire, responsable de la bibliothèque numérique de l'enssib, avait aussi évoqué, à l'occasion de son intervention à la Journée d'études « *De la ruche à la BMVR...* »<sup>92</sup>, les logiciels de chats en ligne comme *Meebo*. Cet outil, déjà employé à la BPI ou à la bibliothèque de l'ESC Lille ou sur les sites des bibliothèques américaines de Park Ridge ou Villa Park<sup>93</sup>, pourrait être adapté aux besoins des enfants.

*In fine*, c'est la représentation même de la bibliothèque qui pourrait changer dans l'esprit des enfants. L'endroit n'est déjà plus seulement associé à la prescription parentale ou scolaire mais devient aussi une aire de jeux. Le bibliothécaire peut être plus proche des centres d'intérêt des enfants et les étonner en faisant montre de certaines connaissances informatiques qu'ils ignoreraient (et par la même occasion endosser le rôle du bibliothécaire au fait de la culture numérique de cette génération). Les blogs et autres outils interactifs permettent non seulement d'« *accompagner la sociabilité naissante* »<sup>94</sup> et de les responsabiliser en les faisant participer à des projets dont ils tirent une fierté d'autant plus grande que leur production peut apparaître sur de multiples supports (papier, numérique,...).

---

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> <http://www.tutor.com/libraries>

<sup>92</sup> Journée d'étude organisée par la BnF, Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres, La Bibliothèque municipale à vocation régionale de Toulouse et le Groupe régional Midi-Pyrénées de l'Association des bibliothécaires de France, « *De la ruche à la BMVR De la Ruche à la BMVR, petites et grandes structures, quelles offres pour les publics enfants et jeunes ?* », 29 sept. 2008, Toulouse.

<sup>93</sup> <http://www.parkridgelibrary.org/va/yaindexorange.html>

<http://www.villapark.lib.il.us/?cat=6>

<sup>94</sup> Thomas Chaimbault, *op.cit.*

## 2.2. COTE PERSONNELS

### 2.2.1. Entre crispations et enthousiasme : une offre en débat

Une enquête<sup>95</sup> menée par Madeleine Deloule sur l'ensemble des médiathèques de Seine St Denis se fait l'écho d'une certaine réticence des bibliothécaires à s'engager franchement dans le numérique. Ces inquiétudes sont d'ordres divers : embarras quant à la gestion de l'accès des jeunes publics à Internet, peur de perdre le lien privilégié avec l'enfant tissé autour des animations autour du livre et sur place, phénomène générationnel...

Au début des années 1980, les premiers OPAC à destination du public, en mode texte, font leur apparition. La possession d'un ordinateur chez soi est encore très rare et la culture informatique est quasi inexistante. Les premières interfaces proposées en bibliothèque sont particulièrement pesantes et les ordinateurs sont très gourmands en personnel du fait des problèmes techniques et de l'aide aux usagers. Quant à l'offre de CD-ROM, elle reste chère à la fin des années 1990. Les débuts d'Internet en bibliothèque jeunesse au début des années 1990 suscitent dès le départ des problèmes :

- Humains tout d'abord, puisque l'offre est étroitement liée au recrutement d'agents multimédias, souvent précaires et généralement, les seuls à maîtriser cette nouvelle technologie.

- Techniques donc : Internet est très gourmand en personnel, en espace.

- Des questions de positionnement du service dans l'ensemble de la bibliothèque : en général, les espaces numériques sont dissociés du reste de l'équipement et des activités.

L'ère des portails débute ensuite : les bibliothécaires ambitionnent alors de réunir tous les services derrière un accès unique. Ainsi les sections jeunesse participent à ce mouvement en réfléchissant à la manière d'adapter Internet au fonctionnement de la bibliothèque. Mais en se concentrant sur la réorganisation des collections, en calquant le fonctionnement de leurs fonds documentaires sur celui d'Internet, ils oublient les usages des publics : l'énorme travail de sélection de sites n'attire pas les enfants qui préfèrent, à cette offre prescrite, le surf libre sur le net. Les bibliothécaires vont peu à peu remettre en question leurs méthodes et s'emparer des outils du Web 2.0 mais Internet représente encore une évolution difficile à intégrer de façon dynamique et efficace.

De manière générale, les positions peuvent être assez frileuses quant à l'offre de ce service aux publics et *a fortiori* aux plus jeunes : faut-il permettre une navigation libre et un accès illimité à tous les sites ou au contraire imposer des filtres, surveiller les usagers ? Souvent l'option proposée consiste à restreindre fortement les usages, ce qui contraignait le public à ne s'en servir que pour un usage documentaire. Les choix ont varié suivant les bibliothèques et, aujourd'hui encore, on trouve différents types d'accès (comme le « semi-libre » de la médiathèque de Viroflay). À présent, les espaces multimédia sont une donnée incontournable dans la majorité des bibliothèques, de la plus petite en milieu rural à l'imposante BMVR. Cependant, certaines résistances perdurent : le défunt Biblio-fr s'est fait l'écho de ce type de frilosité au sujet de l'accès ou non des usagers à des outils comme les messageries instantanées, les outils communautaires tels que Myspace ou Facebook. La question de la sûreté de ces derniers (ils étaient pourvoyeurs de virus) fut posée ainsi que celle de leur utilité (avaient-ils leur place au même titre que des logiciels de bureautique ?).

<sup>95</sup> Madeleine Deloule, *Le numérique dans les médiathèques de Seine-Saint-Denis, Etat des lieux et enjeux*, édition 2008.

Cet exemple est révélateur des craintes, majorées par la jeunesse de leurs publics, que les bibliothécaires pouvaient avoir et ont encore. Dans les espaces multimédias, la disposition des postes et les règlements sont autant d'indices significatifs quant à la politique prudente des bibliothécaires par rapport à l'Internet. « *Faut-il offrir des espaces spécifiques, ou répartir les postes dans l'espace public? Malheureusement trop souvent, compte tenu de l'exiguïté des salles, la solution retenue consiste à poser quelques postes disséminés dans l'espace de prêt, avec un seul souci technique : comment les surveiller, éviter les dérapages, contrôler les usages ?*<sup>96</sup> ». Il faut remarquer que les contraintes législatives ne facilitent pas non plus la liberté d'accès des enfants et d'organisation des bibliothécaires. Celles concernant les règles de la propriété intellectuelle offrent bien peu de latitude aux bibliothèques pour investir l'espace numérique (malgré quelques exceptions très modestes, consenties par la loi Dadsvi du 1er août 2006). Madeleine Deloule remarque qu'il n'est pas justifié de stigmatiser les bibliothécaires plus hésitants : il ne s'agit en aucun cas d'une querelle entre anciens et modernes mais la question doit se poser de manière différente, qu'il s'agisse d'équipements anciens qui doivent intégrer ces nouveaux services ou d'un nouveau projet, pensé dès le départ avec les technologies numériques. Les contraintes d'espace, celles des compétences, la révision du fonctionnement de l'équipement que ces services occasionnent sont problématiques. Mais « *le frein le plus marquant est lié à l'image que l'on a de la médiathèque et de ses missions. Pour beaucoup, la médiathèque est d'abord une bibliothèque : le temple du livre*<sup>97</sup> ». Ainsi la peur de voir les livres et la lecture se perdre dans les écrans demeure prégnante chez certains et à travers cette appréhension, c'est celle de voir la bibliothèque se dématérialiser complètement qui surgit, la crainte de perdre le lien avec l'enfant usager. « *L'alliance d'Internet et des imprimés dans les médiathèques n'est pas le mariage de la carpe et du lapin. C'est une revisitation, non des missions fondamentales mais des pratiques dictées par ces missions, à la lumière des évolutions considérables des TIC. Plutôt qu'apprécier Internet selon le livre, il est nécessaire de revoir le livre (production, diffusion, usages) sous l'éclairage d'Internet. [...] Les signes positifs fourmillent. [...] Tout devrait inciter les bibliothécaires à se saisir de cette particularité du Web qui permet une dynamique nouvelle et surtout permet l'existence d'utilisateurs actifs, producteurs de contenus. Les bibliothécaires ont toujours regretté que les lecteurs ne se manifestent pas davantage. L'occasion est enfin donnée, aux uns et aux autres, de renverser les tendances. Évidemment cette liberté nouvelle du lecteur modifie le rapport bibliothécaire- usager. Est-ce cela qui peut effrayer ?*<sup>98</sup> »

## 2.2.2. Une nouvelle relation au public

Le rapport du bibliothécaire à ce jeune usager apparaît bouleversé par les technologies numériques. D'autres professions voient aujourd'hui leurs relations aux publics fragilisés par le tournant numérique, comme les enseignants ou les journalistes. Dominique Wolton, chercheur au CNRS rappelait lors d'une conférence, le 15 mai 2008, à la fondation Lagardère à Paris, la nécessité de questionner les nouvelles pratiques professionnelles en « [replaçant] *l'humain au cœur du débat*<sup>99</sup> ». Le chercheur enjoignait les professionnels à lutter contre la désintermédiation, qui risquerait d'entraîner des

<sup>96</sup> M. Deloule, *op. cit.*, p.14.

<sup>97</sup> Ibid.

<sup>98</sup> M. Deloule, *op.cit.*

<sup>99</sup> Lionel Maurel, « Accès aux produits culturels numériques en bibliothèques : économie, enjeux et perspectives », *BBF*, 2008, n° 4, p. 70-71

relations informatiques désincarnées, en mettant en avant l'importance primordiale du métier et de la médiation. Le bibliothécaire Mathieu Vernet à la CSI faisait remarquer que si le cédérom continuait à fonctionner aussi bien auprès des enfants (alors que la production s'essouffle et que le graphisme de nombre d'éditions est dépassé), l'on pourrait y voir le signe que l'offre ludo-éducative sur Internet, pour ne prendre que cet exemple, n'a en général pas encore atteint la qualité de certains cédéroms. Ne pas faire de la technologie une fin en soi, ne pas imaginer que la possession de nouveaux outils permettra à elle seule de captiver les enfants : cela est d'autant plus vrai que l'offre numérique en direction des enfants est en train de se constituer et n'est pas toujours de ce fait d'une très grande qualité. Les compétences relationnelles du bibliothécaire sont donc plus que jamais à mettre en avant.

### 2.2.2.1. Des publics qui participent à l'élaboration de l'offre ou le modèle de la bibliothèque interactive

Un des éléments les plus marquants dans l'évolution des rapports entre bibliothécaires et usagers est celui de l'implication des publics dans la production de contenus. Les notions d'interactivité et de co-construction du Web 2.0 sous-tendent ces relations.

#### 2.2.2.1.1. L'expertise des parents

Sylvie Octobre pointe dans sa dernière enquête le rôle joué par les parents dans la fréquentation des bibliothèques par leurs enfants : « *La construction de la familiarité aux bibliothèques est d'abord familiale et se poursuit par son intégration dans l'agenda des loisirs adolescents.*<sup>100</sup> » Une récente étude américaine ne montre pas autre chose : « *Les résultats de cette étude tendraient à prouver que des actions de promotion à destination des parents, comme cible secondaire, pourraient se révéler également efficaces, puisque l'étude indique que les jeunes ou préadolescents sont toujours très influencés par leur famille.*<sup>101</sup> »

Face à l'accroissement rapide de l'offre sur Internet, en direction des enfants, les bibliothécaires ont à cœur de sensibiliser les parents aux enjeux de la découverte de la lecture sur écran, du maniement de la souris, d'une culture numérique à inculquer très tôt. La collaboration de ces familles à la production de contenus pédagogiques ou sous forme de conseils aux autres parents peut dans ces conditions être un vecteur intéressant de sensibilisation des enfants. La revue américaine de l'ALSC se fait l'écho de cette recommandation qui amènerait les bibliothécaires à s'appuyer sur l'expertise des parents : « *Since technology is a daily part of many children's lives, we cannot ignore concerns, but neither can we assume it's realistic to keep children, even ages 0-3, away from computers. We must share guidelines with parents on developmentally appropriate software and suitable ways of introducing computer use to their very young children. (...) As librarians, if we can convince or influence parents in our own communities, they can become the experts we need to spread the word.*<sup>102</sup> » Warren Buckleitner est par exemple un parent qui a développé son propre site d'évaluation de l'offre numérique pour les enfants : le *Mediatech Foundation*<sup>103</sup> classe les différentes productions en

<sup>100</sup> S. Octobre, *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*, p. 328

<sup>101</sup> Sherry J. Cook, R. Stephen Parker, Charles E. Pettijohn « Les jeunes ados et la bibliothèque publique », *BBF*, 2008, n° 6, p. 81-86.

<sup>102</sup> Hinchliff Gaye, « Toddling Toward Technology: Computer Use by Very Young Children », *Children & Libraries: The Journal of the Association for Library Service to Children*, Hiver 2008, Vol. 6 Issue 3, p. 47-49.

<sup>103</sup> [www.mediatech.org](http://www.mediatech.org)

fonction des tranches d'âges et donne des pistes aux parents. Le portail PBS<sup>104</sup> regroupe quant à lui différents sites de parents qui recommandent des productions numériques, dont les jeux vidéos accessibles aux plus jeunes. Ces guides sur Internet sont donc une source tout à fait intéressante pour l'association de l'ALSC qui enrichit elle-même son site<sup>105</sup> de cette offre proposée par des familles.

### **2.2.2.1.2. La collaboration avec les enfants**

L'apprentissage et la prescription par les pairs est un mode de fonctionnement très présent chez les jeunes publics. La formation de groupes de réflexion auxquels participent des enfants permettrait alors de s'appuyer sur ce type de rapport afin de les responsabiliser, leur faire vivre des expériences sociales avec d'autres enfants et détacher de leur esprit cette représentation de la bibliothèque prescriptive. Les enfants ont en effet une perception particulière de la bibliothèque et des services qu'elle devrait proposer. Ce regard est de plus en plus sollicité par les professionnels dans le cadre d'ateliers au cours desquels les jeunes usagers expriment leur vision de la bibliothèque à venir. Il constitue un point de départ pour fournir des pistes aux bibliothécaires. Les bibliothèques ont en effet peu à peu évolué en passant d'une conception centrée sur les collections à une vision orientée vers le public. Les TIC et l'Internet offrent alors aux bibliothèques la chance de se créer des modèles plus dynamiques. On peut déterminer trois caractéristiques des services de bibliothèque auxquels ces technologies pourraient répondre : interactivité, extensibilité, richesse des médias. L'objectif de tels ateliers est d'une part de confronter les besoins et attentes des enfants avec ces caractéristiques et d'autre part, d'enrichir ces dernières. Enfin, les enfants sont toujours très fiers de participer à l'élaboration d'un tel projet et apprécient qu'on leur demande leur avis sur la bibliothèque qui devient véritablement *leur* bibliothèque. Cette implication des enfants a donné lieu à un à la bibliothèque d'Aarhus au Danemark : de jeunes usagers danois (âgés de 9 à 13 ans) ont été sollicités pour imaginer leur future bibliothèque (qui devrait ouvrir ses portes en 2014) dans le cadre d'un *workshop Experimentum*<sup>106</sup>. Les résultats sont particulièrement riches et créatifs. Pour eux, la bibliothèque est :

- Un lieu où collections de documents, espaces de jeux (piscine à balles, terrain de foot sur le toit, trampoline) se côtoient.
- Un lieu qui ressemblerait au dehors (un jardin couvert avec des murs transparents avec des arbres, des sculptures, où l'on pourrait emporter son livre dehors et pique niquer).
- Un lieu où l'on puisse passer du bruit au silence, diffuser de la musique ou des bruits qui correspondent aux images et décors que l'on traverse (des bruits de forêt si l'on se trouve devant un décor de forêt, « *comme si l'on était dans une vraie forêt* »).
- Ils sont aussi sensibles au confort et imaginent des fauteuils moelleux, des volumes ronds, des miroirs qui reflètent des choses même au sol, un mur sur lequel on puisse projeter des textes. Ils pensent à des ateliers de loisirs créatifs, à des murs sur lesquels peindre, faire des graffitis, à un espace d'exposition pour présenter leurs œuvres. « *Dans notre bibliothèque, on pourra utiliser nos sens et notre corps* » déclare une enfant interrogée. Il est intéressant de constater à quel point certaines propositions rejoignent le projet du *Children's Interactive Library*.

Une autre expérience, cette fois menée aux Pays-Bas, dans le village d'Heerhugowaard, près d'Amsterdam est appelée la *Bibliothèque aux 100 talents*<sup>107</sup> : les enfants sont

<sup>104</sup> [www.pbs.org/parents/childrenandmedia](http://www.pbs.org/parents/childrenandmedia)

<sup>105</sup> [www.ala.org/greatsites](http://www.ala.org/greatsites)

<sup>106</sup> La vidéo de cette consultation est disponible sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=1YhMbUI2qWE>

<sup>107</sup> <http://www.ifla.org/files/hq/papers/ifla75/103-bertrams-fr.pdf>

amenés à créer leur propre contexte d'usage de la bibliothèque, suivant leurs capacités<sup>108</sup>.

En France, l'équipe du réseau des bibliothèques d'Ouest Provence est en train de concevoir sa bibliothèque numérique : la bibliothécaire chargée de projet, Agnès Escoffier a, dès le début du projet, mené une enquête auprès des enfants usagers du réseau pour se renseigner sur leurs envies quant à ce portail jeunesse. Cette consultation des publics, leur responsabilisation ne signifient pas que les bibliothécaires soient dépossédés de leurs missions mais elle annonce une plus grande prise en compte des besoins des usagers, mis au centre des préoccupations des professionnels.

### 2.2.2.2. L'évolution de la représentation de l'enfant-usager

Parler d'un enfant recouvre, on l'a vu, de multiples réalités : entre un bébé-lecteur et un pré-adolescent se trouve un monde qui nécessite de proposer une offre segmentée. Cette distinction entre les différents âges de l'enfant permet de cibler davantage les besoins des publics. Si les technologies numériques permettent de renouveler la relation entre l'utilisateur et le bibliothécaire, qu'en est-il de la représentation que ce dernier se fait des jeunes publics ? L'enfant devenu plus actif au sein de la bibliothèque fait alors montre de ses compétences. On peut distinguer certains traits marquants de cette représentation des jeunes publics que le personnel se construit<sup>109</sup>:

- Les « *petits prodiges* » : ils se débrouillent très tôt sur l'ordinateur. Les parents les initient de plus en plus jeunes au maniement de la souris comme le remarque Mathieu Vernet, à la bibliothèque de la CSI, qui a reçu des demandes des familles pour leurs enfants de 2-3 ans.

- Les enfants « *multitasking* » : les bibliothécaires remarquent que la recherche d'informations sur Internet, qu'ils mènent pour un travail scolaire, peut être faite en chatant et en jouant au jeu vidéo de manière simultanée. L'enfant est donc capable de mener plusieurs activités en même temps. A ce titre, l'offre numérique épouserait les pratiques qu'ils développent au sein de la bibliothèque : le passage d'un document à l'autre se fait plus rapidement et sans créer de heurt entre les différents modes d'usage. En effet E. Zotian relève que « *Les enfants en bibliothèques publiques se distinguent par des usages polymorphes de l'institution.[...] Ces différents modes d'usage sont étroitement entremêlés, le passage d'un type d'activité à un autre s'opérant de façon totalement décloisonnée.* »<sup>110</sup>

- Les « *petits malins* » : ce sont ceux qui parviennent à passer outre les filtres posés par les bibliothécaires pour restreindre l'accès à Internet. Ces dispositifs de sécurité ne sont pas d'ailleurs si difficiles à détourner : sur n'importe quelle page générique de cédérom, il existe des liens vers Internet. Certains pré-adolescents jubilent même de montrer aux bibliothécaires leur habileté dans ce domaine, comme l'explique un animateur multimédia de la Petite bibliothèque ronde de Clamart<sup>111</sup>. Mais, dans la majorité des cas, soit les jeunes usagers se sentent observés dans un espace souvent ouvert et surveillé par les bibliothécaires, soit ils sont trop jeunes pour s'aventurer en dehors des parcours balisés (ils sont alors souvent accompagnés) .

- « *Ils nous apprennent des choses* » : Carole Duguy, animatrice multimédia à la BML, remarque que les rapports avec les enfants autour du numérique sont particulièrement

<sup>108</sup> Voir Annexes.

<sup>109</sup> Les formules que je propose ici n'ont d'autre prétention que de mieux qualifier ces traits saillants qui m'ont semblé ressortir des perceptions que les bibliothécaires avaient et exprimaient, au travers des entretiens que j'ai pu mener avec eux.

<sup>110</sup> E. Zotian, *op. cit.*

<sup>111</sup> Entretien avec Céline Meyer, responsable de la Petite bibliothèque ronde de Clamart, en Octobre 2009.

riches puisque ces derniers, forts de leurs pratiques sur l'ordinateur, en viennent à conseiller les animateurs sur certaines ficelles informatiques. Ce phénomène de « *rétro-socialisation* » se produit beaucoup plus facilement dans l'espace multimédia que partout ailleurs dans la bibliothèque.

### **2.2.2.3. Mais de jeunes usagers qui restent à éduquer**

Nombre de professionnels s'attachent à analyser le phénomène des *digital natives*, faisant ressortir les réalités et les fantasmes qui nourrissent la représentation que l'on peut s'en faire. Ils sont en effet les premiers à relayer les campagnes de sécurité sur l'usage d'Internet par les enfants et à lancer de nouveaux projets (comme nous l'avons vu à Noisy-le-Sec avec le « *93 des clics* »). D'autres questions se posent qui tendent à relativiser les excès concernant les capacités des enfants maniant les technologies numériques.

#### **2.2.2.3.1. L'offre numérique pour les tout petits : une activité encadrée**

Quelle offre numérique proposer aux tout petits ? A un âge où la question suscite des avis médicaux divergents, la prudence est de rigueur. Les deux conditions à la mise en place de cette offre sont l'accompagnement et la qualité. L'association *Territoires21* propose un programme de formations, en lien avec des programmes du Ministère de l'Éducation Nationale et intervient dans des actions de sensibilisation à l'offre numérique jeunesse. Le site met aussi en ligne des articles en direction des professionnels et des parents, comme celui sur l'offre Internet pour les tout petits : il s'agit de recommandations, tout à la fois simples et très précises, sur la manière dont l'enfant, dès 2 ans, peut découvrir Internet, à condition d'adapter l'activité à ses compétences motrices et cognitives : « *Inutile de demander à un enfant de 3 ans de se déplacer dans un espace virtuel s'il ne connaît pas sa droite de sa gauche.* <sup>112</sup>»

#### **2.2.2.3.2. Le mythe du digital native : un leurre**

La théorie de M. Prensky sur cette génération, qui manierait la souris avec une adresse innée, a été assez critiquée : *in fine*, non seulement les *digital natives* sont les héritiers des *digital immigrants*, qui sont à l'origine de la conception des outils (et ne sont donc pas tous si déphasés), mais c'est aussi la question de la perception du sens et pas uniquement de leur habileté à manier les outils qui est soulevée. Si les jeunes publics savent se servir de ces technologies, ils n'en perçoivent pas forcément les enjeux. Les outils qu'ils utilisent doivent leur apparaître avant tout à travers le prisme des usages, c'est à dire des outils qui ont du sens, mobilisés afin de poursuivre un but. L'article de C. Evans sur les notions de distance et de proximité, dans les sections jeunesse des bibliothèques, décrit cette illusion d'une maîtrise technologique des enfants :

*« Autre exemple de proximité trompeuse : la connaissance déclarée et l'usage effectif des ordinateurs. L'ordinateur, en effet, s'est révélé être un objet familier de la plupart des enfants que nous avons rencontrés, surtout des garçons. [...] Mais cette familiarité générationnelle avec l'ordinateur est parfois contrariée par un manque de savoir-faire ou de savoir encyclopédique tout court... Maîtriser le clavier et la souris c'est une chose, maîtriser l'orthographe ou la mise en contexte des informations trouvées en*

<sup>112</sup> <http://www.territoires21.org/index.php/tout-petits-sur-internet/>

*est une autre ; le fossé entre les deux est immense dans certains cas. On peut donc être à l'intérieur de la bibliothèque et en même temps être « à côté de la plaque » d'une certaine façon.<sup>113</sup> »*

Par ailleurs, leurs usages se cantonnent souvent aux mêmes pratiques : les mêmes jeux, les mêmes sites et c'est au bibliothécaire de faire sortir les jeunes usagers de ces limites. Enfin, certains chercheurs mettent en doute les capacités des enfants à multiplier les activités : la génération multitasking n'est sans doute pas aussi remarquable que certains le laissent entendre. Une étude de la Kaiser Family Foundation<sup>114</sup>, en 2005, avait souligné que, si les enfants entre 8 et 18 ans passaient 6,5 heures par jours sur des médias électroniques, ils étaient exposés à quelques 8,5 heures de médias dans le même temps en faisant plusieurs choses à la fois. Mais le neuroscientifique Jordan Grafman, responsable de section neuroscience cognitive à l'Institut national des désordres et attaques neurologiques des Etats-Unis<sup>115</sup>, déclare : « *En fait quand vous faites plus d'une chose, vous les ordonnez et vous décidez toujours laquelle faire à quel moment* ». Dans son dernier livre, Winifred Gallagher assène aussi « *Notre capacité à être multitâche est un mythe [...]. Vous ne pouvez pas faire deux choses à la fois. Le mécanisme de l'attention est la sélection : c'est ou l'un ou l'autre.[...] Les gens ont pourtant du mal à comprendre que l'attention est une ressource finie [...].*<sup>116</sup> ». La capacité à accomplir plusieurs tâches en même temps n'est pas née avec les nouvelles technologies. De plus, elle aurait des limites certaines et correspondrait donc davantage au fait de pouvoir zapper rapidement d'une activité à l'autre, cette possibilité étant permise par la multiplicité des contenus offerts, notamment en ligne. Nos outils numériques démultiplient peut-être aussi les micro-tâches, celles qui ne méritent pas beaucoup d'attention justement. Le débat reste ouvert. En attendant, le rôle des bibliothécaires reste de sensibiliser les enfants aux enjeux de ces techniques, et ce le plus tôt possible.

### 2.2.3. Objectif : diversifier l'offre pour permettre la rencontre entre l'œuvre et l'enfant

Une offre composée de divers supports d'informations peut faciliter l'appréhension de celle-ci par l'enfant. Au vu des chiffres sur les pratiques culturelles des jeunes, l'introduction de ressources informatiques est un moyen d'« *enrichir considérablement les collections et les possibilités de recherche documentaires et, au-delà, [de favoriser] les pratiques tant de travail que de loisir.*<sup>117</sup> » La notion de proximité est toujours au cœur de la problématique : comment faire pour engendrer ce sentiment chez les jeunes publics alors même que la dématérialisation des ressources provoque des craintes auprès des bibliothécaires, quant à la justification de leur service *in situ*? Les failles de certaines démarches sont donc à démontrer pour pouvoir proposer des axes d'action permettant la rencontre entre les collections et l'enfant. Si les usages évoluent, les missions fondamentales des bibliothécaires, n'en demeurent pas moins les mêmes, particulièrement celles qui encouragent l'enfant à développer des pratiques culturelles riches et variées.

<sup>113</sup> C. Evans, *op. cit.*

<sup>114</sup> <http://www.kff.org/entmedia/entmedia030905nr.cfm>

<sup>115</sup> <http://www.ninds.nih.gov/>

<sup>116</sup> Winifred Gallagher, *Rapt: Attention and the Focused Life*, Penguin Press HC, Etats Unis, Avril 2009.

<sup>117</sup> T. Chaimbault, *op. cit.*

### 2.2.3.1. Les faiblesses de certains services de l'offre numérique

Prenons un contre-exemple qui illustre la réflexion menée autour de la notion de proximité: Elsa Zotian a mis en lumière les choix des bibliothécaires qui ont conduit certains enfants à désertier les espaces multimédia alors que ces derniers constituaient un élément attractif majeur.

*« La limitation du temps de consultation à une demi-heure par jour et par personne, le déséquilibre entre l'offre de postes au sein du département Jeunesse et la forte demande des enfants, ainsi que l'impossibilité d'accéder à Internet depuis ces postes ont poussé les enfants du quartier à développer un certain nombre de pratiques de braconnage, dont principalement l'invasion des postes informatiques, multimédias et Internet, des départements Adultes. (...) les nombreux problèmes que posaient les pratiques des enfants du quartier vis-à-vis des postes informatiques ont débouché sur un durcissement progressif de la politique de la bibliothèque (suppression des jeux des postes multimédias Jeunesse, rapatriement systématique des enfants des départements Adultes vers le département Jeunesse, verrouillage informatique, départementalisation des signets).<sup>118</sup> »*

Ces techniques de détournement de l'offre, fréquentes chez les publics familiers, ont donc été entravées par la politique de la bibliothèque au point que ces mesures, couplées à d'autres problèmes, ont provoqué le décrochage de nombreux enfants du quartier de Belsunce. Ce résultat malheureux pose encore et toujours la question de l'accès sécurisée et encadrée à Internet pour les jeunes publics. Comment instaurer un climat d'ouverture et de tolérance en prenant des mesures qui restreignent les pratiques des jeunes publics ?

Autre problème, celui du manque de visibilité de l'offre et par conséquent de l'accès aux ressources. *« Proposer autant de nouveaux services, diversifier l'offre de ressources serait inopérant si on ne mettait pas l'accent sur l'accès à ces derniers.<sup>119</sup> »* De manière générale, la visibilité peut être améliorée de deux façons: d'une part, en fédérant l'offre qui s'adresse directement aux enfants sur un même portail, d'autre part en faisant en sorte que l'accès à celui-ci soit suffisamment bien référencé pour qu'il apparaisse clairement sur la page d'accueil de la bibliothèque. Trop de services en ligne, disséminés sur le site, restent introuvables, même pour un parent ou un professionnel de l'enfance qui chercherait une information : il faut souvent passer par trois ou quatre interfaces avant d'atteindre un service. Se méfier également des contenus Flash, souvent trop lourds pour permettre une navigation confortable de l'utilisateur, qui posent aussi des problèmes de lecture pour les déficients visuels et, même si cela peut bientôt changer<sup>120</sup>, ne sont pas référencés par les moteurs de recherche. Dans ces conditions, il est difficile de mener à bien une des missions les plus fondamentales de la profession : provoquer la rencontre entre l'œuvre et l'enfant.

<sup>118</sup> E. Zotian, *op. cit.*

<sup>119</sup> T. Chaimbault, *op. cit.*

<sup>120</sup> <http://www.webcssdesign.com/flash/referencer-du-flash/>

### 2.2.3.2. Quelques initiatives qui génèrent la rencontre avec l'œuvre

A la BML, Violaine Kanmacher remarque que le système des conseils de lecture (« *coups de cœur* »), d'ailleurs repris sur certains portails jeunesse, n'est pas forcément attractif pour un enfant et revient à proposer des repères à un public d'adultes plus qu'à celui des jeunes. Si cette démarche auprès des parents et professionnels fait partie intégrante du rôle des bibliothèques, il n'en reste pas moins que ce service pourrait être amélioré, en vue de sensibiliser davantage les enfants à la diversité de l'offre culturelle et de promouvoir la littérature jeunesse. Mêlant tout à la fois le numérique et les livres, deux types d'expériences ont été envisagés qui permettent le passage d'un support à l'autre sans heurt, ceux-ci s'enrichissant mutuellement: il s'agit de contes en ligne et d'ateliers.

Si le système des recommandations sous la forme de critiques littéraires peut présenter un côté rébarbatif pour l'enfant, les bibliothécaires réfléchissent à de nouvelles solutions : ceux de la CSI, dans leur projet de refonte du portail jeunesse, envisagent la possibilité de mettre en ligne des extraits de livres sélectionnés sous format audio (avec un enregistrement de la lecture faite à voix haute par les bibliothécaires). A l'étranger, le système a déjà été adopté dans les bibliothèques, comme à Montréal<sup>121</sup> où le projet fait même participer des enfants d'un quartier : il s'agit de contes traditionnels de plusieurs pays, racontés à la fois dans la langue d'origine du texte et en français, et qui peuvent être accessibles en ligne mais aussi par téléphone. A la bibliothèque de Wellington<sup>122</sup>, en Nouvelle Zélande, de petites vidéos peuvent être visionnées au format Flash : les bibliothécaires sont filmés en train de lire les albums dont ils ont auparavant négocié les droits avec les éditeurs. A la BML, l'expérience a été réalisée à l'occasion du *Printemps des petits lecteurs*, manifestation promouvant la lecture et les animations autour de la littérature jeunesse, en particulier celle des tout petits : des vidéos<sup>123</sup> de bibliothécaires racontant des comptines, des berceuses avec des jeux de doigts sont en ligne mais ces vidéos s'adressent davantage aux parents et aux professionnels qu'aux enfants.

La seconde expérience a été tentée à partir de la structure d'un atelier. Parmi les différentes réalisations<sup>124</sup>, celui d'Axelle Desaint<sup>125</sup>, en partenariat avec l'Association Multimédia Jeunesse, s'appuyant sur l'œuvre de l'auteur illustrateur italien, Bruno Munari, est particulièrement riche. Il mobilise en effet la lecture des albums, moment indispensable puisque l'auteur joue sur les reliefs, les volumes, le toucher,... Puis, les enfants rejoignent l'espace multimédia pour visiter le site<sup>126</sup> dédié à l'artiste, créé avec le Centre de Promotion du livre jeunesse en Seine-Saint-Denis en 2002. *Au grand cirque* permet aux enfants de redécouvrir les ouvrages de B. Munari avec une approche multimédia : « *L'interactivité des livres de Bruno Munari imaginé au milieu du siècle dernier se prête merveilleusement à l'interaction numérique du XXIème siècle.*<sup>127</sup> » Enfin l'atelier se termine par la création d'un livre à la manière de B. Munari. Ainsi l'enfant a vécu une expérience totale : il a apprécié la lecture d'une œuvre et l'objet-livre, se l'est appropriée en s'exerçant sur le site de l'auteur et a conçu lui-même son album. Par ailleurs, il a vécu une expérience qui lui a permis de développer sa sociabilité. L'auteur et enseignant, Christian Jacomino qui anime également des ateliers autour de la lecture

<sup>121</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=2236,39803568&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2236,39803568&_dad=portal&_schema=PORTAL)

<sup>122</sup> <http://www.wcl.govt.nz/kids/downloads.html>

<sup>123</sup> <http://www.bm-lyon.fr/printemps-petits-lecteurs/comptines.php>

<sup>124</sup> L'atelier mené autour de l'œuvre d'Aline Ahond à la bibliothèque de Noisy-le-Sec a abouti à une exposition et un site Internet : <http://www.mediathèque-noisylesec.org/lefildaline/credits.html>

<sup>125</sup> <http://www.territoires21.org/index.php/atelier-livre-et-multimedia/>

<sup>126</sup> [www.salon-livre-presse-jeunesse.net/munari](http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net/munari)

<sup>127</sup> Ibid.

et réfléchit au renouvellement de la pédagogie grâce au numérique, écrivait récemment : « Beaucoup diront que le livre est d'abord un dispositif à usage individuel. Et ceux qui défendent ce point de vue attendent du numérique qu'il favorise en priorité l'autonomie du lecteur. Or, il est incontestable (mais il faut le rappeler) que le livre a toujours été aussi (et sans doute d'abord, du point de vue historique) un dispositif à usage collectif. (...) Et puis, surtout, nous parlons de lecture enfantine. Depuis 68, les adultes sont toujours impatients de rendre les enfants plus autonomes. Et donc d'en faire des lecteurs autonomes. Mais l'expérience me montre que là n'est pas le désir des enfants eux-mêmes, ni leur besoin. Quant à eux, ce ne sont pas les livres qui les intéressent d'abord, mais bien les échanges qu'ils peuvent avoir à l'intérieur d'un groupe, fût-il réduit à un duo. Et notre tâche est de leur montrer que les livres sont de merveilleux supports d'échanges entre humains. Les plus merveilleux sans doute. Même et surtout quand les autres ne sont enfin plus là, à portée de voix et de main.<sup>128</sup> »

## 2.2.4. Des missions revisitées ?

Avec la démocratisation des technologies du numérique, le directeur de la BML, Patrick Bazin, appelle à une évolution de la relation bibliothécaire/usager : « Cela suppose inévitablement d'accepter, d'une part, une bonne dose d'hybridation culturelle, et, d'autre part, une approche orientée services, ne craignant pas, dans une certaine mesure, les pressions du consumérisme. C'est seulement à ce prix que les bibliothécaires pourront espérer remplir leur rôle de passeur et contribuer à l'animation d'un véritable espace public.<sup>129</sup> » Le conservateur veut signifier, par ce basculement dans le numérique, que les bibliothécaires se doivent de repositionner leurs missions. Cependant, il n'est pas superflu de retourner aux fondamentaux à l'heure où des bouleversements techniques majeurs tendent à les faire oublier : le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* fait assez référence aux jeunes publics pour que les bibliothécaires gagnent à les relire à l'aune de l'ère numérique. « Créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge (...). Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes (...). Faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique. Soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer (...).<sup>130</sup> »

### 2.2.4.1. La bibliothèque : un carrefour

Cette conception de la bibliothèque placée au centre des activités, comme une sorte de forum qui fédère les publics et les acteurs de la vie culturelle au sens large, est directement importée des pays anglo-saxons. La bibliothèque d'Aarhus au Danemark propose ainsi un programme en ligne de lecture, *Hunger for reading*, pour les enfants de 10 à 14 ans dont les parents sont réfugiés ou immigrants. Dans le cadre du développement des technologies numériques et de l'Internet, l'occasion est offerte de constituer des réseaux professionnels plus étendus et renforcés.

Le partenariat avec les écoles, les musées, d'autres bibliothèques peut en effet se mettre en place sur des projets en ligne comme celui de la BnF autour des Espaces numériques de travail du milieu scolaire, et celui de l'association avec l'INHA. La question fait

---

<sup>128</sup> <http://www.archicampus.net/wordpress/?p=563#comments>

<sup>129</sup> Patrick Bazin, « Plus proche des lointains », *BBF*, 2004, n°2, p.12.

<sup>130</sup> Extrait du *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, rédigé avec l'Ifla en 1994.

débat quant aux bienfaits de l'école sur les habitudes de fréquentation des bibliothèques des jeunes publics<sup>131</sup>, mais on sait l'importance de leur rôle et celui des enseignants qui s'impliquent dans des actions pédagogiques avec l'aide des bibliothécaires. A la bibliothèque de la CSI, le projet d'un blog devrait être mis en place avec 3 classes et 2 centres de loisirs de Bobigny soit 120 enfants participant, autour de la sélection d'ouvrages et de critiques de ceux-ci. Ainsi des réseaux professionnels inédits ou consolidés voient le jour autour du numérique.

Pour soutenir ces partenariats, des outils sont mis au point. L'outil de mesure web gratuit, *Google Analytics*, utilisé par la médiathèque J. Cabanis, présente des avantages certains comme celui de compiler les statistiques, puis de les analyser afin d'améliorer la facilité d'utilisation des sites. Autre exemple d'outil collaboratif : sur le site de l'ALSC/ALA, les membres de l'association ont la possibilité de faire des suggestions<sup>132</sup> de sites jeunesse pour alimenter cette section ouverte aux bibliothécaires. Le *Kids @ your library Tool Kit*<sup>133</sup> est un programme d'aide, réalisé par les membres de l'ALSC, aux bibliothécaires en section jeunesse. Il s'agit d'un ensemble de ressources à télécharger, outils, calendrier d'évènements professionnels, bibliographies, webographie, conseils disponibles sur le site.

#### 2.2.4.2. La fin des pré carrés

Les bibliothécaires des secteurs jeunesse ont eu, et ont encore, à batailler ferme pour se faire une place et légitimer cette présence au sein de leurs établissements. Cette mentalité relativement militante a pu aboutir au meilleur (constitution d'une précieuse expertise en littérature jeunesse, diversité et richesse de l'action...) mais elle est également à l'origine d'un risque d'enfermement des bibliothécaires dans leur spécialité (phénomène qui ne se retrouve pas uniquement dans le secteur jeunesse). Un récent billet de Bertrand Calenge pointait cet écueil : « *Toi tu t'occupes des enfants, moi des adultes. Même en affirmant, vieux poncif du métier, que l'enfant lecteur d'aujourd'hui est le lecteur adulte de demain (affirmation qui reste à démontrer en termes de taux de pénétration, et ce dès l'adolescence), la question de la lecture enfantine, [...] est-elle cantonnée à des spécialistes de l'enfance ou plus précisément d'un secteur enfants ? Inversement, que fait-on des enfants passionnés par un sujet qui veulent approfondir un domaine qu'ils maîtrisent parfois mieux que nombre d'adultes ? On les « garde » dans la section jeunesse en étendant le champ des acquisitions ou on construit des passerelles pour qu'ils soient accueillis dans des sections dites adultes [...] ? [...] qu'en est-il de la réalité quotidienne, tant du côté bibliothécaires « pour enfants » que du côté bibliothécaires « pour adultes » ?<sup>134</sup> »*

La vision qu'ont les bibliothécaires de l'organisation de leurs services a longtemps privilégié une distinction des sections par type de supports, de publics ou de fonctions. Le cloisonnement n'a pas permis de tisser de véritables relations entre ces différents pôles. Par ailleurs, les craintes de certains bibliothécaires, quant à l'arrivée massive des nouvelles technologies à la bibliothèque, ne leur ont pas permis de saisir l'enjeu de leur mise à disposition pour les jeunes publics. Ainsi la logique qui a prédominé revenait à laisser les salles multimédia aux emplois-jeunes et les imprimés aux bibliothécaires. Cette logique a tendance à perdurer, malgré la disparition des emplois-jeunes, mais elle

<sup>131</sup> Tony Di Mascio, « Et si l'on en finissait avec l'accueil des classes ? », *La Revue des livres pour enfants*, n°248, 108-109.

<sup>132</sup> <http://www.ala.org/gwstemplate.cfm?section=greatwebsites&template=cfapps/gws/default.cfm>

<sup>133</sup> <http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/alsc/initiatives/kidscampaign/kidstoolkit.cfm>

<sup>134</sup> <http://bccn.wordpress.com/2008/11/22/au-service-de-tous-les-publics/>

relève davantage d'une difficulté à mettre au point des actions transversales que d'une véritable appréhension à l'encontre de l'offre numérique pour les moins de 12 ans. Cependant une discussion autour de l'informatique en bibliothèque, lors du congrès de l'ABF en 2008, montre que la question de la répartition des activités est loin d'être résolue : un animateur de la médiathèque d'Epernay avait pointé du doigt la séparation réelle entre l'espace multimédia et le reste de l'établissement, regrettant que davantage d'actions transversales ne soient pas menées ; d'où sa conclusion qui avait suscité la réaction des participants : « *on ne fait pas le même métier* ». L'absence de collaboration fait souvent défaut entre les bibliothécaires et les informaticiens. Ce problème vient s'ajouter à celui du manque de compétences techniques des premiers et sans doute aussi à celui de la charge de travail des seconds, trop peu nombreux pour gérer l'ensemble des services informatiques.

Malgré ces évolutions (ou révolutions ?<sup>135</sup>), les bibliothécaires ont à cœur de restituer les bouleversements qu'ils connaissent aujourd'hui dans une continuité : Geneviève Le Cacheux et Marie-Françoise Pointeau, toutes deux anciennes responsables du secteur jeunesse de la bibliothèque de Caen rappellent que les fondamentaux demeurent les mêmes : communication, médiation, ouverture et surtout constante remise en question. Il semble en effet que le secteur jeunesse soit un de ceux, dans une bibliothèque, parmi les mieux disposés à évoluer en permanence, afin de s'adapter aux supports, aux pratiques et aux besoins des publics. La diversité des tranches d'âge au sein même des publics jeunes, les enjeux qui se jouent à ce moment en termes de familiarisation, d'initiation et de découverte expliquent cet état. « *Hybridation culturelle* » et « *approche orientée services*<sup>136</sup> » apparaissent comme les deux pierres angulaires qui fonderaient les missions du bibliothécaire aujourd'hui.

## 2.2.5. La formation : plus que jamais une nécessité

Afin d'intégrer les nouveaux usages des publics, s'approprier les outils numériques et acquérir la maîtrise des nouvelles technologies, la formation des bibliothécaires est un des chantiers les plus urgents à mettre en place au sein des organismes responsables comme le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ou l'Enssib. Les bibliothécaires « *ne peuvent pas rester cantonnées dans des tâches de travail interne connues, maîtrisées, pour ne pas se confronter aux demandes des publics ni à la révolution numérique en marche.*<sup>137</sup> » Il est évidemment plus facile de convertir les équipes dans des établissements récents et conçus dès le départ en fonction des enjeux numériques que dans des bibliothèques plus anciennes. « *L'enjeu, c'est d'intégrer ces technologies dans notre politique d'établissement. La vraie difficulté consiste à accompagner nos équipes dans la maîtrise de ces outils. Car il s'agit rarement de « personnes nées avec Internet ». Pour la plupart ce sont des convertis. Nous devons trouver des contenus de formation qui vont leur permettre d'appréhender ces évolutions et de les utiliser dans leur quotidien.*<sup>138</sup> » Pour pouvoir mettre en place ces outils, il apparaît essentiel que tous les membres de l'équipe les maîtrisent le mieux possible. Comment intégrer un nouveau système qui bouleverse les charges de travail, introduit de

---

<sup>135</sup> A l'occasion du cinquantenaire du secteur jeunesse, la bibliothèque de Caen avait organisé, le 10 mars 2008, une journée intitulée « *Les bibliothèques pour la jeunesse : évolution ou révolution ?* »

<sup>136</sup> P. Bazin, *op. cit.*

<sup>137</sup> Jacques Sauteron, *Outils du Web en bibliothèque*, Edition ABF.

<sup>138</sup> Isabelle Verbaere rapportant les propos de Didier Desmottes- Pichon, directeur de la médiathèque de lecture publique d'Alès (Gard), « *S'approprier les outils numériques* », *La gazette des communes*, 23 Novembre 2009, p.72-73.

nouvelles techniques, peut éventuellement faire intervenir de nouveaux acteurs dans les services (informaticiens, animateurs multimédia, etc.) sans impliquer à un degré plus ou moins important chacun des membres du personnel ? Madeleine Deloule pointe du doigt les nombreuses difficultés éprouvées par les bibliothécaires de Seine- Saint-Denis : « 38% des bibliothèques peinent à se séparer de leur logiciel de gestion des accès Internet, bien que les services rendus soient décevants. Beaucoup citent le « contrôle parental » comme un seuil indépassable de sécurité, alors même que ces fameux logiciels ne sont pas les seuls à le fournir. De la même façon, on peut regretter qu'un service Internet s'arrête lorsque le responsable est absent.<sup>139</sup> » La mise en oeuvre de nouvelles méthodes de travail doit être envisagée. Par exemple, le catalogage suscite aujourd'hui un questionnement avec l'accès aux notices, *via* Internet, réalisées par la BnF, qui assure le dépôt légal. Cette tâche constitue-t-elle désormais une perte de temps ou ne faut-il pas la poursuivre et continuer à la considérer comme le meilleur moyen, pour un bibliothécaire, de connaître son fonds ? Certains professionnels sont péremptoirs sur ce point : « Non seulement cela accapare inutilement le temps de travail d'un personnel qualifié, mais c'est nuisible car, à partir du moment où vous faites du catalogage local, vous définissez des spécificités qui vous empêchent de travailler en réseau.<sup>140</sup> » Il s'agit alors de mettre en place des méthodes de travail, rédiger un cahier des charges afin de planifier ces bouleversements des habitudes et ménager les mécontentements des uns et des autres. Les bibliothécaires ne sont pas seuls et la collaboration avec les informaticiens est à ce titre indispensable. C'est pour cela que la culture professionnelle doit s'enrichir d'une culture informatique et technique forte afin de parvenir à imposer des choix de configurations évolutives, face aux tendances sécuritaires excessives des informaticiens ou des élus.

L'offre de formations et d'ateliers pratiques s'étoffe peu à peu. A l'Ecole nationale d'application des cadres territoriaux (Enact) à Nancy, un pôle de compétences « bibliothèques et centres documentaires », créé en 2007, propose l'an prochain aux équipes de direction une formation sur le thème « Les impacts du numérique sur les bibliothèques : organisation, médiation, identité ». L'enssib offre également des séminaires sur l'édition numérique, délivre des cours faisant intervenir des professionnels<sup>141</sup> venus partager leur expérience du numérique avec les élèves conservateurs et étudiants en Master, organise des colloques<sup>142</sup>. Plus précisément, en ce qui concerne la formation des professionnels qui travaillent avec les enfants, l'association *Territoires21* met en place des ateliers pratiques<sup>143</sup>. Ils s'adressent aux professionnels de l'enfance, du multimédia et du livre soucieux de se former et de s'informer sur les nouvelles technologies jeunesse et l'animation d'un espace public multimédia. Parmi ces formations, l'association propose des thématiques telles que « Mineurs et Internet : pratiques et préventions », « Créer et animer un espace Internet en bibliothèque », « Le multimédia pour les tout petits », etc. Moins institutionnels, certains blogs professionnels offrent des outils d'autoformation directement adressés aux métiers des bibliothèques. Le *Bibliolab* est une plateforme de formation, d'expérimentation et d'information autour des TIC et du numérique en bibliothèque. Au sein de celle-ci, se trouve le groupe de travail ABF "*Bibliothèques Hybrides*"<sup>144</sup> qui

<sup>139</sup> Madeleine Deloule, *op. cit.*, p. 15.

<sup>140</sup> Ibid., propos de Thierry Giappiconi, conservateur en chef et responsable de la bibliothèque de Fresnes (Val-de-Marne).

<sup>141</sup> Jérôme Pouchol avait présenté les applications du nouveau site du réseau des bibliothèques d'Ouest Provence, intervention en Septembre 2009 à l'enssib.

<sup>142</sup> Récemment, "*Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*", 19-21 novembre 2009, à Villeurbanne.

<sup>143</sup> <http://www.territoires21.org/index.php/les-formations/>

<http://www.territoires21.org/index.php/les-ateliers/index.html#pros>

<sup>144</sup> <http://www.bibliolab.fr/cms/content/présentation-du-groupe-abf-bibliothèques-hybrides>

regroupe plus de 30 bibliothécaires, prêts à partager leurs expériences et proposant, entre autres, des tutoriels d'autoformation sur certaines applications. Leur credo est le suivant : « *S'il est vital de "disséminer" la bibliothèque sur le net, il est aussi important de développer (pour ne pas dire contaminer!) les compétences et ressources informatiques auprès des collègues non adeptes des technologies du web 2.0. (...). Outils et compétences techniques ne servent pas à grand chose, s'ils ne sont pas reliés à de vrais services et des projets au service des publics de nos collectivités.* » Dans la même mouvance, le blog *Bibliobsession* propose également des articles permettant de comprendre les mécanismes des outils numériques et de les appliquer soi-même, comme savoir comment utiliser *Facebook*<sup>145</sup> ou l'univers *Netvibes*<sup>146</sup>. Kathryn Greenhill, bibliothécaire à l'Université de Murdoch recense, dans son intervention intitulée « *Pourquoi l'apprentissage des technologies émergentes fait partie du travail de tous les bibliothécaires*<sup>147</sup> », nombre d'excuses de ses collègues pour ne pas se former. A celles-ci, elle répond par 21 raisons dont la plus essentielle est certainement : « *notre de mission de base est la mise en relation de gens et d'informations* ».

## 2.3. QUELLES PERSPECTIVES ?

Lors du récent colloque *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*<sup>148</sup>, l'historien Pascal Ory, réfléchissait sur la notion de prospective au cœur des réflexions de ces journées d'études. Il restait modeste en replaçant les questionnements d'aujourd'hui dans leur contexte et en ajoutant que toute histoire est forcément contemporaine, toute prospective également. Il est donc délicat d'annoncer les prochaines grandes évolutions de l'offre numérique des bibliothèques s'adressant aux publics d'enfants, sans faire preuve d'une grande prudence. Projection d'autant plus hasardeuse que l'offre est en cours d'élaboration dans un environnement juridique et économique amené, lui aussi, à changer sur cette question du numérique. Dernier facteur d'incertitude : le type de public étudié à travers cette réflexion nécessite de prendre en compte une réalité multiple et floue, due aux nombreuses tranches d'âges. Néanmoins, les scénarios imaginés par les professionnels permettent d'accompagner la dynamique de ces changements. Les bibliothécaires ont besoin absolument de se projeter puisqu'ils appartiennent à l'un des corps de métiers qui se doit d'être le plus en phase possible avec les évolutions d'une société et ses usages. Ici seront abordés quelques éléments prospectifs envisagés par les bibliothécaires quant à l'offre numérique qu'ils proposent pour les enfants.

### 2.3.1. *Vook*, e-book et Nintendo DS : de nouveaux outils à s'approprier

Le marché du livre est en pleine transformation, s'ouvrant graduellement au monde numérique. Ce changement est d'ailleurs déjà bien amorcé au Canada ainsi qu'aux Etats-Unis mais la question des droits d'auteur est centrale, et le piratage demeure une crainte majeure. Les jeunes représentent une clientèle cible pour ce marché. Les bibliothèques s'adaptent peu à peu à cette réalité : avant d'offrir une collection de livres ou des

<sup>145</sup> <http://www.bibliobsession.net/2009/09/22/pourquoi-et-comment-utiliser-facebook-pour-une-bibliotheque/>

<sup>146</sup> <http://www.bibliobsession.net/2009/11/27/univers-netvibes-dans-les-bibliotheques/>

<sup>147</sup> <http://marlenescorner.blogspot.com/archive/2009/06/11/apprentissage-permanent.html>

<sup>148</sup> Colloque organisé du 19 au 21 novembre 2009 à l'enssib.

services numériques, l'étendue des produits actuellement disponibles est à considérer, pas seulement pour prendre connaissance de l'éventail de formats et de produits, mais surtout pour analyser les nouveaux usages qui émergent *via* ces technologies. Si le débat fait rage entre les pro *e-books* et les anti, les bibliothécaires doivent dépasser ce clivage et se préoccuper des usages des enfants. Bertrand Calenge, dans un de ses billets<sup>149</sup>, faisait le rapprochement entre deux types d'informations : d'un côté, l'acquisition de tablettes numériques ou « *liseuses* » dans certaines bibliothèques, de l'autre, l'arrivée sur le marché d'une cartouche<sup>150</sup> destinée à la console Nintendo DS, très prisée des enfants, dès l'âge de 5 ans, et contenant 100 titres de classiques à lire. La conclusion qui découle de ce rapprochement est une incitation faite aux bibliothécaires à s'emparer des consoles de jeux, et autres équipements numériques, utilisés par les enfants. Se plaçant alors au plus près des pratiques culturelles de ces derniers, les bibliothécaires pourraient investir ce type d'outils, nettement moins cher que n'importe quelle tablette en vente actuellement et beaucoup plus attractive pour les enfants. C'est aussi une invitation à se porter avant tout sur les contenus et leur appropriation plutôt que sur le medium, ce qui ne signifie pas l'abandon du livre papier mais la multiplication des propositions faites à l'enfant afin que celui-ci soit libre de choisir son cheminement de lecteur. Promouvoir la lecture, l'alphabétisation et pas seulement l'objet. L'entreprise Apple, *via* leur produit iPhone, s'est lancée dans cette voie, en offrant une application<sup>151</sup> qui évoque, mime et prolonge le livre pour enfants :



La lecture sur écran peut se prêter plus facilement à certains types d'ouvrages tels que les bandes dessinées (BD), comics et mangas dont les enfants sont de grands lecteurs et emprunteurs en bibliothèque. Les auteurs illustrateurs de BD investissent le web, les plate-formes dédiées à ces titres en ligne se développent rapidement : en France, Digibidi.com, première proposition de ce type d'offre, propose de louer ou d'acheter les titres dont les planches sont affichées en plein écran. Les bibliothèques s'intéressent à cette révolution numérique de la bande dessinée comme le prouve la programmation d'une journée professionnelle à la bibliothèque de la Cité de la BD à Angoulême<sup>152</sup>. Autre expérience éditoriale: les *vooks*, contraction des mots « *video* » et « *book* », sorte de livre hybride mêlant image, son et texte. Il est impossible de prévoir si les enfants s'empareront ou pas de ces outils aux applications encore balbutiantes mais les bibliothèques ne peuvent que faire abstraction cette effervescence du marché du livre autour du livre, en particulier jeunesse, et se préparer à y répondre.

<sup>149</sup> <http://bccn.wordpress.com/?s=nintendo>

<sup>150</sup> <http://www.commentcamarche.net/news/5847852-nintendo-se-lance-sur-le-marche-du-livre-numerique>

<sup>151</sup> <http://www.istorytimeapp.com/>

<sup>152</sup> <http://www.citebd.org/spip.php?article849>

### 2.3.2. Une offre adaptée à tous les publics

L'un des enjeux du développement de cette offre numérique au sein des bibliothèques est celui trop souvent oublié de l'accès aux documents pour les personnes. Les collections jeunesse en la matière sont en général réduites à quelques documents en braille, et équipements adaptés. Les partenariats entre les établissements spécialisés, les associations pour les personnes handicapées, les écoles et les bibliothèques sont également très rares. Alors que la notion de handicap tend à s'élargir et, avec elle, celle de « personne empêchée de lire », l'établissement de normes internationales qui permettrait d'adapter les formats de l'édition numérique aux besoins des publics handicapés peine à avancer. Pourtant cette technologie est pleine de promesses pour le jeune public handicapé et constitue un champ d'investissement décisif pour les bibliothécaires désireux de garantir l'accès de la culture et de l'information à tous leurs usagers, sans exception. Quelques initiatives vont dans ce sens : la bibliothèque numérique Hélène<sup>153</sup> propose des livres téléchargeables essentiellement sur des plateformes Iris. Ces types d'ordinateurs portables, adaptés aux besoins des déficients visuels, sont utilisés essentiellement par les enfants dans les écoles spécialisées. La bibliothèque est alimentée par les fichiers sources numériques des éditeurs qui sont ensuite convertis en formats adaptés. Les droits sont négociés contractuellement avec des maisons d'édition comme Gallimard-Jeunesse.

Boulogne- Billancourt mène un projet d'ampleur, avec sa bibliothèque numérique pour le Handicap (BnH)<sup>154</sup>, initié en février 2005. Des partenariats sont établis avec les principales associations de personnes handicapées, la Mission handicap de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris et l'agrégateur de livres numériques Numilog. Plusieurs institutions médicales participent à ce projet et aux études menées pour définir les besoins des lecteurs de la BnH, comme l'Institut médico-éducatif *Les Peupliers* de Sèvres, qui accueille des enfants handicapés psychiques. Ces derniers peuvent très difficilement supporter le contact avec le livre imprimé, or, la lecture numérique qui passe par un écran atténue alors les souffrances de l'enfant.

Au Canada, l'association INCA offre d'importants programmes et services adaptés aux déficients visuels et une des plus importantes bibliothèques au monde pour personnes incapables de lire les imprimés. Le portail Internet jeunesse<sup>155</sup> de cette bibliothèque permet aux enfants d'accéder à de multiples activités et jeux, un service d'aide aux devoirs, des forums d'utilisateurs, etc.

La nouvelle exception au droit d'auteur et aux droits voisins en faveur des personnes handicapées autorisent maintenant les institutions agréées (associations, bibliothèques) à adapter les ouvrages sans en référer aux ayants droit. Alors que la BnF met en place une plate-forme de transfert des fichiers numériques sources des éditeurs aux organismes transcripateurs, on peut espérer une diminution de la pénurie documentaire actuelle. Les livres proposés ne sont en effet pas libres de droit mais, en France, l'appui de la BnF permet d'obtenir des accords. En outre, au vu de cette pénurie documentaire (pour les sites de livres audio par exemple, les titres proposés sont très limités : Jules Verne, La Comtesse de Ségur, Charles Dickens, etc.), la mise en réseau des compétences et des ressources est un enjeu majeur pour ces publics. Le consortium de bibliothèques DAISY projette actuellement de créer une bibliothèque numérique mondiale de livres adaptés, permettant ainsi un échange de documents à échelle internationale.

Outre ces problèmes juridiques, le développement technologique des outils numériques

---

<sup>153</sup> <http://www.serveur-helene.org/>

<sup>154</sup> <http://bnh.numilog.com/>

<sup>155</sup> <http://webcluster.cnib.ca/child/authfiles/login.aspx>

et leur appropriation par les bibliothécaires pourraient faciliter l'accès des jeunes usagers handicapés. Le projet d'Apple Education, programme développé par l'entreprise Apple, fait la promotion de son équipement adapté, au sein de partenariats conclus avec des institutions d'apprentissage, des écoles et des bibliothèques entre autres.

### 2.3.3. La mise en espace de l'offre : l'enjeu de la matérialité au service du virtuel

L'évolution de la société vers plus d'individuation est une donnée que les bibliothèques, en particulier celles des pays anglo-saxons, prennent de plus en plus compte *via* la promotion de l'offre numérique. L'individu pourrait se passer d'intermédiaire pour accéder à celle-ci. Robert Damien souligne ce paradigme en rapprochant ce modèle de celui du culte protestant : pas d'intermédiaire entre le savoir et moi, tout comme entre Dieu et le croyant<sup>156</sup>. Les bibliothèques seraient ainsi concurrencées par l'accès à l'information à domicile. La représentation de la bibliothèque, lieu de contraintes et de règles, ouvert seulement à certaines heures, tend à évoluer vers plus de liberté et de souplesse. C'est ce que l'offre numérique sur place pourrait permettre. Les gestes architecturaux toujours plus créatifs, dans le sens du confort et de la mobilité, visent à intégrer, de la manière la plus judicieuse possible, les technologies numériques, mises à la disposition des enfants : équipement évolutif et reconfigurable sur roulette aux Pays Bas, sols modulables au Cube d'Issy-les-Moulineaux, ordinateurs insérés dans des « *escaliers interactifs* » au Danemark... Avec l'introduction des nouveaux équipements numériques au sein des établissements, l'ergonomie, la qualité des outils sont donc autant d'éléments sur lesquels les bibliothécaires sont amenés à se concentrer davantage. Les compétences développées et la vive motivation de certaines équipes, s'impliquant dans ces projets, semblent paradoxales, s'agissant d'une offre numérique, proposée en partie à distance, et dont on pourrait penser qu'elle ne suppose ni accompagnement des usagers, ni même médiation : or il n'en est rien. Corollairement, la question de la médiation est bien au cœur des missions des bibliothèques : l'accueil, le conseil, les animations sont autant de formes par lesquelles la culture du présentiel continuent à s'épanouir dans les bibliothèques. Il est vraisemblable que le fait de promouvoir l'image des bibliothèques, comme fournisseurs d'accès à l'information en ligne, ne va pas conduire à vider les bibliothèques de leurs jeunes usagers : le besoin de lieu perdure, on l'a vu à travers les exemples d'enfants s'investissant dans la réflexion sur un modèle de bibliothèque du futur. Pour nombre d'entre eux, on peut penser que la bibliothèque continuera à ne pas être uniquement associée à un espace-ressource : elle pourrait demeurer un lieu de jeu et de sociabilité. Il ne faut pas non plus oublier l'importance du partenariat école-bibliothèque ainsi que la prescription des pairs, jouant un grand rôle dans la construction de l'enfant, et qui s'expriment entre les murs de l'établissement. L'espace bibliothèque comme lieu de vie est un des modèles les plus prégnants aujourd'hui et les outils numériques bien intégrés à cet univers, comme on l'a souvent vu, participent à la création du lien social.

<sup>156</sup> R. Damien, Colloque *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*.







## Conclusion

---

L'intuition d'un nouveau défi qui se manifeste avec la désacralisation de l'imprimé et l'importance accrue des nouveaux médias, dans les pratiques culturelles des enfants (même si le livre jeunesse reste un des secteurs les plus vigoureux de l'édition aujourd'hui), pousse les professionnels à réfléchir à la négociation de ce virage numérique à prendre. La bibliothèque jeunesse française est un objet complexe, nourri de paradoxes et de tensions, qui met en balance la thématique d'une enfance protégée, et celle de son émancipation. Ces tensions ressurgissent (si tant est qu'elles aient disparu) : l'accès public à Internet pose l'éternel problème de la protection de la jeunesse, l'introduction des jeux vidéos rappelle la question de la place du jeu, longtemps débattue dans les bibliothèques. Si le numérique est loin de constituer le premier élément à remettre en question les pratiques des bibliothécaires, il est un révélateur des problématiques qui les innervent : la massification des pratiques culturelles, la diversification des supports, introduits dans les bibliothèques, conduisent progressivement aux questions qui se posent aujourd'hui, avec sans doute plus d'acuité que jamais.

Clamer la disparition du livre ou celle des animations, fleurons de l'action culturelle, au sein de la bibliothèque physique, en direction des jeunes publics, au profit d'une instance purement virtuelle, ne peut conduire qu'à une attitude passive face aux bouleversements des usages des enfants. Internet demeure un outil et les enfants s'en emparent sans *a priori*, sans forcément avoir conscience des oppositions qui peuvent être établies entre le physique et le virtuel : loin d'être réduits à l'état de rats passifs, enchantés par le son de la flûte du joueur de Hamelin<sup>157</sup>, ils sont amenés à participer à la création de contenus, s'impliquent, collaborent avec les bibliothécaires et les autres usagers. Le rôle des bibliothécaires est de les guider dans ce flux d'informations, ces pratiques numériques complexes et de lancer des ponts entre l'imprimé et l'écran afin d'encourager leur créativité tout en les sensibilisant aux enjeux de l'utilisation de ces outils. Inscrites dans une logique générale d'expérimentation et de renouvellement des services, les bibliothèques se trouvent à un tournant de leur histoire. L'offre est en train d'émerger, il appartient à tous les établissements de la développer.

---

<sup>157</sup> H. BLOWERS, R. BRYAN, *op.cit.*







# Bibliographie

---

## MONOGRAPHIES :

### Généralités sur les bibliothèques

MARESCA Bruno, EVANS Christophe, GAUDET Françoise. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, 2007.

Association des bibliothécaires français, HECQUARD, Françoise (coordonné par). *Le Métier de bibliothécaire*. Paris : Cercle de la Librairie, 2007.

CALENGE Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 2008.

CABANNES Vivianne, POULAIN Martine (dir.) ; avec la collab. de Marie-Pierre DION, Nadine ETECHETO-THAREL, Philippe GUILLERME...[et al.], *L'action culturelle en bibliothèque*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 2008.

BISSONNETTE Lise, « Plurielle et singulière, Bibliothèque et Archives nationales du Québec », *Rayonner et partager : l'innovation dans les bibliothèques canadiennes*, sous la dir. d'Yvon-André Lacroix, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.

### Généralités sur les bibliothèques jeunesse

MOURANCHE Marielle, « Les enfants et les bibliothèques », *Histoire des bibliothèques françaises : Les Bibliothèques au XXe siècle (1914-1990)*, t. IV, dirigé par D. Varry, Editions du Cercle de la Librairie/ Promodès, Paris, 1991.

WEISS Hélène, *Les Bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975, Modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 2005.

### Pratiques numériques des enfants

OCTOBRE Sylvie, *Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc des cultures*, étude menée par le Département des études, de la prospective et des statistiques, [en ligne]. Disponible sur :

<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf>

OCTOBRE Sylvie, *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*, Ministère de la culture ; Département des Etudes de la Prospective et des Statistiques (DEPS), La documentation française, 2004.

SINGLY François, « Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine », in F de Singly (dir.), *Enfants-adultes : vers une égalité de statuts ?*, Paris, Ed. Universalis, 2004, pp. 17-32.

## **Généralités sur les TIC et les technologies du numérique**

SCHERER Eric, *La Révolution numérique, glossaire*, Dalloz, Paris, 2009.

IDATE, *DigiWorld Yearbook 2009, les enjeux du monde numérique*, IDATE, 2009.

CHEVALIER Aline et TRICOT André (dir.), *Ergonomie des documents électroniques*, puf, 2008.

## **Bibliothèques jeunesse et numérique**

ARCHAMBAUD Mélanie, DALMON Sébastien, FORMAGLIO Cécile, GALICHET Cécile, MARCHAND Gabrielle, SAADI Régine, DCB 15, Gestion et Conduite de projet, Rapport final, Juin 2006.

BLOWERS Helene, BRYAN Robin, *Weaving a library Web, a guide to developing children's Websites*, ALA Editions, Chicago, 2004.

FASICK Adele M., HOLT Leslie E., *Managing children's services in the public library*, Third Edition, Libraries Unlimited, USA, 2008.

HIGGINS Susan E., *Youth Services and Public Libraries*, Chandos Publishing, Oxford England, 2007.

MENEGHIN Céline, *Des jeux vidéo à la bibliothèque*, Mémoire d'étude sous la direction de Benoît EPRON, Janvier 2009.

## **ARTICLES :**

Dossier « Internet rend-il encore plus bête ? », *Books*, n°7, Juillet/ Août, 2009.

*Regard sur un demi-siècle, Cinquantenaire du Bulletin des bibliothèques de France*, numéro hors série, 2006.

BURGOS Martine, « Le parcours du jeune lecteur dans la bibliothèque : médiations et obstacles » in *Lecture Jeune*, décembre 2005.

COOK Sherry J., PARKER R. Stephen, PETTIJOHN Charles E. « Les jeunes ados et la bibliothèque publique », *BBF*, 2008, n° 6, p. 81-86

DELOULE Madeleine, *Le numérique dans les médiathèques de Seine-Saint-Denis, Etat des lieux et enjeux*, édition 2008.

EVANS Christophe, « Les ‘‘Huitdouzan’’ , quelle place en bibliothèque ? », *Revue des Livres pour enfants*, n°248, 2009.

EVANS Christophe, « Distances et proximités en section jeunesse », *BBF*, 2004, n°2, p. 82-88.

GAYE Hinchliff, « Toddling Toward Technology: Computer Use by Very Young Children », *Children & Libraries: The Journal of the Association for Library Service to Children*, Hiver 2008, Vol. 6 Issue 3, p. 47-49.

POISSENOT Claude, « Questions préambulaires sur la médiation en bibliothèque jeunesse », *La Revue des livres pour enfants*, n°248.

ROUET Jean-François, « La conception des ressources multimédias pour l'apprentissage : apports des recherches en psychologie du langage », *La Revue française de pédagogie électronique*, n° 152, Juillet/Septembre 2005.

TOUITOU Cécile, « Les portails des bibliothèques publiques américaines », *BBF*, 2006, n°3, p. 5-15.

VANMARQUE Maïté, « Les bibliothèques pour la jeunesse », *BBF*, 2008, n° 3, p. 99-100.

ZOTIAN Elsa, « Modes d'usage et d'appropriation », *BBF*, 2006, n° 6, p. 68-74.

## **RESSOURCES INTERNET :**

### **Numérique**

PRENSKY Marc, « Digital natives, digital immigrants ». [en ligne]. 2001. Disponible sur :

<http://www.marcprensky.com/writing/Prensky%20-%20Digital%20Natives,%20Digital%20Immigrants%20-%20Part1.pdf>

Etude de la fondation Kaiser Family, mars 2005 : « Generation M, medias in the lives of 8-18 years-old ». [en ligne]. Mars 2005. Disponible sur :

<http://www.kff.org/entmedia/upload/Executive-Summary-Generation-M-Media-in-the-Lives-of-8-18-Year-olds.pdf>

Site Internet sans crainte :

<http://www.internetsanscrainte.fr/s-informer/etude-parents-fevrier-2009-e-enfance-ipsos>

Site Territoires21 :

<http://www.territoires21.org/>

## Bibliothèques et numérique

*World library and information congress : 75th IFLA general conference and assembly, atelier Libraries for children and young adults*, Milan. [en ligne]. 2009. Disponible sur : <http://www.ifla.org/annual-conference/ifla75/index.htm>.

Site de l'ALSC :

<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/alsc/index.cfm>

Portail jeunesse de la BANQ :

[http://www.banq.qc.ca/portail\\_jeunes/livre.jsp](http://www.banq.qc.ca/portail_jeunes/livre.jsp)

Portail jeunesse de la bibliothèque de Toronto :

<http://kidsspace.torontopubliclibrary.ca/index.html>

Portail jeunesse de la médiathèque de Toulouse :

<http://jeunesse.bibliotheque.toulouse.fr/>

Portail enfants de la médiathèque de Noisy-le-Sec :

<http://www.mediatheque-noisylesec.org/enfant/index.htm>

## **Table des annexes**

---

<b>QUESTIONNAIRE-TYPE SUR L’OFFRE NUMERIQUE POUR LES ENFANTS DANS LES BIBLIOTHEQUES .....</b>	<b>82</b>
<b>LE JEU DE L’OIE DES LIVRES (BNF).....</b>	<b>83</b>
<b>ATELIERS D’ECRITURE EN RESEAU (BNF).....</b>	<b>84</b>
<b>TELL-A-STORY DU KIDSSPACE (BIBLIOTHEQUE DE TORONTO, EU).....</b>	<b>85</b>
<b>THE CHIDREN’S INTERACTIVE LIBRARY(BIBLIOTHEQUE D’AARHUS, DANEMARK) .....</b>	<b>86</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE AUX CENTS TALENTS (HEERHUGOWAARD, PAYS- BAS).....</b>	<b>89</b>
<b>LEGISLATION CONCERNANT L’ACCES PUBLIC A INTERNET : .....</b>	<b>90</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>91</b>

# **Questionnaire-type sur l'offre numérique pour les enfants dans les bibliothèques**

## **Le site**

- Quel objectif visez-vous avec ce type d'offre ?
- Souhaitez-vous en faire une vitrine de la médiathèque, une offre complémentaire des services de la bibliothèque physique, un produit d'appel ?
- Le site a-t-il selon vous permis de faire venir de nouvelles personnes ? (serait donc une bonne vitrine) ou seulement les habitués ? (un complément).
- Quels publics ciblez-vous?
- Quelles difficultés avez-vous rencontré dans l'élaboration de ce site (enjeux sécuritaires, droits d'auteur, législation, contraintes techniques,...) ?

## **Les espaces numériques :**

- Quel fonctionnement ? (à partir de quel âge, durée de la connexion, gratuit ou payant, enfant accompagné ou pas,...)
- Que pensez-vous du modèle anglo-saxon de l'accès libre à l'Internet, y compris pour les enfants, dans les bibliothèques ?

## **Divers**

- Quels projets numériques en direction des jeunes publics sont à venir?
- Quelles complémentarités y a-t-il avec les collections matérielles du pôle jeunesse ? avec les collections et services des autres pôles ?
- Proposez-vous une offre transgénérationnelle ?

## **Enjeux professionnels**

- Considérez-vous que votre rôle est revisité par ces outils ?
- Quels sont, selon vous, les grands enjeux, pour les bibliothécaires jeunesse, qui se posent avec la révolution numérique et la dématérialisation ?
- Votre avis sur l'offre numérique proposée actuellement en France ?
- Vous êtes vous inspiré d'exemples étrangers ?

## Le jeu de l'oie des livres (BnF)



Il s'agit de proposer d'abord aux enseignants et, à terme, à n'importe quel enfant naviguant sur le site de la « *Très Grande Bibliothèque des enfants* », un parcours au sein de la littérature jeunesse en s'appuyant sur la structure et les règles du jeu de l'oie. Le choix qui a présidé à la réalisation de ce parcours est d'en offrir des usages relativement libres à la fois pour l'enseignant et pour l'enfant. Le jeu propose en effet des modules fermés, que l'enfant doit suivre pour passer à l'étape suivante, et ouverts lui permettant par exemple d'écrire, de dessiner. Le jeune usager ne doit pas rester passif devant l'écran mais peut à tout moment, par l'intermédiaire d'un enseignant, prolonger l'activité en dehors du cadre du jeu. De son côté, l'enseignant dispose de trois accès qui lui permettent d'organiser son parcours selon différents scénarios : il pourra exploiter le jeu comme une simple base de données pour nourrir son propre travail, en menant des recherches par auteur, titre, types d'activité et de livre ; il pourra aussi restructurer le parcours du jeu, en articulant les modules dans l'ordre qu'il souhaite. Afin de proposer l'activité la plus riche en illustrations et en textes possible, la BnF a fait valoir son statut national auprès des éditeurs. Aussi ce jeu bénéficie-t-il de la collaboration et de l'autorisation des éditeurs tels que L'école des loisirs, Flammarion, Actes Sud Juniors, Nathan, Gallimard jeunesse,...

## ***Ateliers d'écriture en réseau (BnF)***

A l'occasion d'expositions à la BnF, comme celle sur le thème de *La Mer, terreur et fascination*, des ateliers d'écriture ont été menés avec l'écrivain François Bon. Les élèves ont publié leurs écrits sur leurs propres sites et tissé un lien, non seulement avec l'auteur qui proposait des exercices créatifs et animait un « *journal de l'atelier* » en ligne, mais aussi avec les autres établissements participant. Un autre atelier sur la thématique cette fois de la ville, *Regards sur la ville*, a fait se rencontrer sur un même projet pédagogique et artistique des élèves de différents niveaux. Sur cinq thèmes définis, ils ont pu concevoir des albums-photos numériques en s'appuyant sur les ressources iconographiques et les pistes pédagogiques en ligne sur le site de la BnF. Ainsi un dialogue virtuel est-il né entre jeunes d'âges et d'origines diverses : la classe « *ambition réussite* » de Marseille a pu dialoguer avec le foyer de jeunes travailleurs de Lyon, ou l'école d'architecture de Paris.

# Tell-a-story du KidsSpace (bibliothèque de Toronto, EU)

L'enfant peut insérer des bulles dans lesquelles il rédige son texte ; il dispose d'une banque d'images pour choisir ses personnages, des formes, des paysages. Il peut également utiliser les scénarios pré-établis mais qu'il peut modifier à loisir et bien sûr imprimer son histoire.



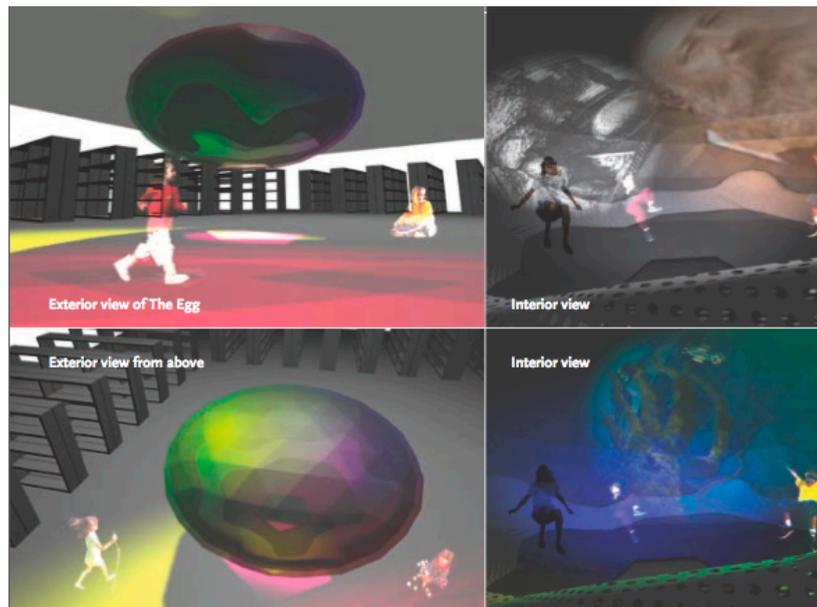
## ***The Children's Interactive Library (bibliothèque d'Aarhus, Danemark)***

- Le *Story Surfer* ou le moyen de renouveler le traditionnel OPAC : il s'agit d'une plateforme interactive sur laquelle les enfants sautent, activant des boutons et capteurs de mouvements qui font apparaître les images des documents. La recherche de livres, de cédéroms, de DVD ne se fait plus *via* un écran qui dématérialise le rapport des enfants aux ressources mais à travers l'expression du corps des enfants et le jeu que cette plateforme suscite.



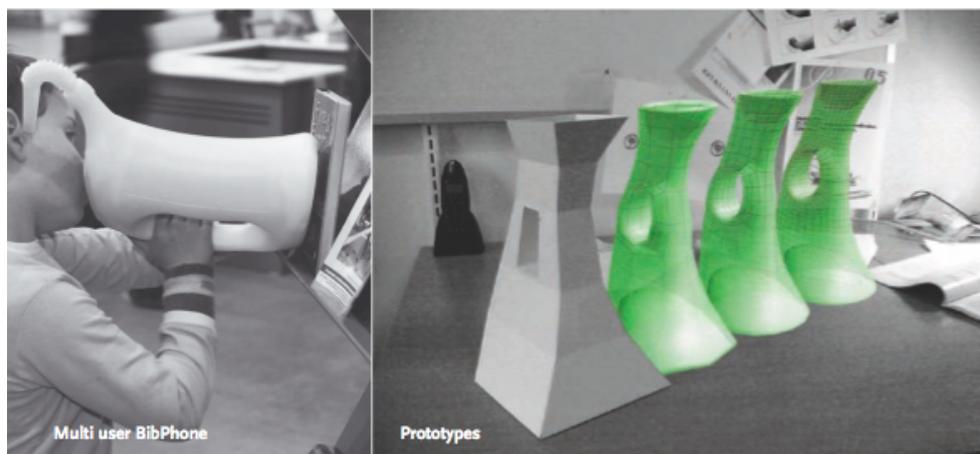
***Le Story Surfer***

- **L'œuf** : un espace qui permet à l'enfant, dès l'âge de 3 ans, de s'immerger dans une ambiance qui s'adapte au livre qu'il aura choisi. Sons, images, température et même odeurs s'activent alors pour stimuler les sens de l'enfant.



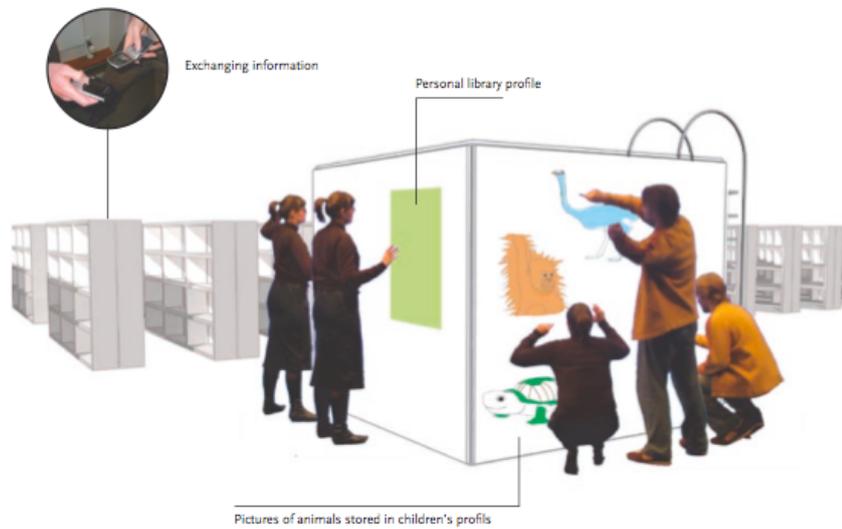
**L'œuf**

- **Le BibPhone** : l'enfant laisse des commentaires sur les livres de son choix ou écoute les messages laissés par d'autres lecteurs *via* cet instrument. Ce dispositif peut permettre à l'enfant de surmonter ses réticences quant à l'écriture et l'amener à s'exprimer plus librement :



**Le BibPhone**

- Le ***Library profile*** suit l'enfant dès son entrée dans la bibliothèque et lui propose sur un grand écran placé au centre de la bibliothèque une offre personnalisée : il peut alors choisir des documents en fonction de ce qu'il a emprunté précédemment ; des évènements de la bibliothèque lui sont annoncés, son écran est personnalisable, il peut partager des ressources avec les enfants qui utilisent l'écran avec lui...



***Le Library profile***

# La Bibliothèque aux cents talents (Heerhugowaard, Pays-Bas)

Les bibliothécaires de ce village se sont appuyées sur les théories d'Howard Gardner et de la Reggio Emilia<sup>158</sup>. Le système des « *intelligences multiples*<sup>159</sup> » d'H. Gardner est fondé sur l'idée qu'il existe au moins sept formes d'intelligence chez l'homme (linguistique, logico-mathématique, musicale, spatiale, kinesthésique,...). Dès lors, il s'agit d'adapter les programmes d'enseignement en fonction de ces compétences intellectuelles très diverses, sans en privilégier une en particulier. Cette théorie, introduite dans les écoles, a permis de réfléchir sur l'échec scolaire aux Etats-Unis. Elle a été ensuite appliquée dans une centaine d'établissements à travers le monde. Elle rejoint le modèle de Reggio qui, lui, nomme son projet « *les 100 langages des enfants* » : les enfants peuvent s'exprimer non seulement par le discours, mais aussi par les sons, les mouvements, la peinture, le modelage, etc. Cette vision de l'éducation, née en Italie, au lendemain de la seconde guerre mondiale, est partagée aujourd'hui par nombre d'artistes, d'éducateurs et de chercheurs : le point de départ de leur travail est de partir des compétences propres à chaque enfant, de les impliquer dans les choix qui président à l'enseignement qui leur est délivré. Ainsi la *Bibliothèque aux 100 talents*, en s'appuyant sur ces théories, entend engager ses jeunes usagers dans un processus qui leur permette de créer leur propre contexte d'usage de la bibliothèque. Dans cet environnement, les technologies numériques répondent aux théories citées puisqu'elles en appellent à plusieurs compétences différentes, en stimulant la créativité des enfants. L'enquête menée par l'équipe de la bibliothèque d'Heerhugowaard a consisté, pour une part, à interroger les enfants sur leur vision de la bibliothèque du futur : en ce qui concerne les technologies numériques, ils imaginent « *un étage entier d'ordinateurs* », « *Internet gratuit* », « *des ordinateurs portables* », un espace avec des consoles de jeux, mais aussi « *de vraies personnes derrière les bureaux, pas de self-service* ». Outre la possibilité d'accéder à un « *bar à chocolat gratuit* » et un « *sauna* », les réponses des enfants illustrent leur besoin de pouvoir demander de l'aide à des bibliothécaires bien présents et qui les accompagnent dans leur parcours.

---

<sup>158</sup> <http://zerosei.comune.re.it/>

<sup>159</sup> Howard Gardner, *Frames of Mind: the Theory of Multiple Intelligence*, publié en France sous le titre *Les Formes de l'intelligence*, Odile Jacob, 1997.  
<http://www.howardgardner.com/docs/Multimedia%20and%20Multiple%20Intelligences.pdf>

## **Législation concernant l'accès public à Internet :**

Aux termes de L. 34-1 dans le Code des postes et des communications électroniques, les fournisseurs d'accès Internet (FAI), catégorie dont relèvent les lieux publics d'accès à Internet, sont en tenus de conserver certaines données de trafic. La loi prévoit que « *les FAI, les opérateurs télécoms et les propriétaires de cybercafés devront conserver leurs données [de connexions] pendant un an* », et ce afin de simplifier « *l'identification des membres de ces réseaux et des menaces terroristes*<sup>160</sup> ». Ce choix s'inscrit dans le mouvement européen en faveur d'une harmonisation des durées de conservation, applicables aux différents opérateurs européens (directive du 15 mars 2006). Il ne s'agit pas de conserver, pendant un an, tous les contenus recueillis par la bibliothèque mais les données de connexion à Internet (appelées aussi *logs*) telles qu'elles sont précisées dans le Code. Il est notamment nécessaire de pouvoir identifier l'internaute qui s'est connecté à telle heure et a visité tel site, hébergé sous telle adresse. Par ailleurs, l'accès à Internet est loin d'être ouvert librement : la loi prévoit en effet la protection absolue des mineurs vis-à-vis de contenus à caractère violent, pornographique ou portant atteinte à la dignité humaine<sup>161</sup>.

---

<sup>160</sup> <http://www.generationcyb.net/Responsabilite-juridique-des-lieux.0049>

<sup>161</sup> Article 227-24 du Code Pénal.

# Glossaire

- **Brevet informatique et Internet** : En février 2001, le ministère de l'Éducation nationale a déposé la marque "*B2i - Brevet informatique et internet*". L'objectif de ce brevet est d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet. Tous les écoliers, collégiens et apprentis, de l'enseignement primaire au lycée sont concernés par cette attestation.

- **Espace public numérique (EPN)** : structure d'accueil du public, à but non lucratif, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce nom a d'abord été un label français, dont le terme s'est généralisé. Le Comité interministériel pour la société de l'information en 2000 (CISI 2000) a lancé les espaces publics numériques (EPN) comme instrument de lutte, sur le territoire, contre les disparités numériques. La charte des EPN, sous l'égide de la Mission interministérielle pour l'accès public à internet et au multimédia (MAPI), imposait un lieu ouvert au grand public sans recherche de profit, avec au minimum 5 ordinateurs et 1 animateur, et la mission d'aider à l'appropriation des TIC. A partir de 2002, le Label gouvernemental **NetPublic** a remplacé le label EPN.

Il existe différents types d'EPN correspondant à différentes chartes d'usages et issus de différents ministères ou d'initiatives régionales. En effet, après le discours de Jospin à Hourtin en 1997, les ministères ont réfléchi au développement d'espaces publics numériques, chacun lançant ses propres projets en fonction de ses compétences :

- **Espace Culture Multimédia (ECM)** : est un espace dédié au multimédia, comprenant un minimum de 5 ordinateurs connectés à Internet, installé dans une structure culturelle ou socio-culturelle et géré par celle-ci.
- **Cyber-base** : il s'agit d'un espace numérique porté par des structures pérennes, telles qu'une collectivité locale, et géré par une équipe d'animateurs professionnels. 10% de ce label est également détenu par des établissements scolaires. Un programme « *Cyber-base école* » devrait d'ailleurs renforcer ce mouvement puisque 400 nouveaux espaces ouvriront dans les écoles d'ici 2013.
- **Points Cyb** : structures de proximité, soutenues par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, réparties à travers le territoire, principalement au sein des structures du « *réseau Information Jeunesse* » (centres, bureaux et points Information Jeunesse). Ils ont pour fonctions d'améliorer l'accès des jeunes à l'information par l'intermédiaire des outils numériques et contribuer ainsi à développer des pratiques culturelles à partir des cyber-services.

- **Espace numérique de travail (ENT)** : dispositif global fournissant à un usager un point d'accès à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et des services numériques en rapport avec son activité. Il est un point d'entrée pour accéder au système d'information de l'établissement scolaire. Il permet d'offrir à tous les usagers et à leurs familles des services numériques pour apprendre ou accompagner la scolarité de leurs enfants et familiariser les élèves avec les usages des outils numériques.

- **Lan Party** : Acronyme de *local area network* : il s'agit d'un événement où l'on joue à des jeux vidéos avec des ordinateurs reliés par un réseau local.

- **Listes blanches et noires** : En termes de protection d'ordinateurs, on distingue généralement deux approches : 1. autoriser tous les fichiers et processus, dans la mesure où ils ne sont pas considérés comme dangereux ou 2. bloquer tous les fichiers et processus, sauf s'ils sont réputés non dangereux. Dans le premier cas, on parle de liste noire, dans le second de liste blanche (*application whitelisting*).

- **Plan de développement numérique rural**: Afin de lutter contre la fracture numérique des territoires, dans le cadre du plan de relance du gouvernement, sont octroyés 50 millions d'euros à 5000 écoles rurales afin que celles-ci s'équipent en tableaux blancs interactifs (TBI), ordinateurs et autres ressources numériques.

- **Radio-identification (RFID ou Radio Frequency Identification)** : il s'agit d'une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance, en utilisant des marqueurs appelés « radio-étiquettes ». Le signal d'interrogation que l'utilisateur transmet à la puce, placée dans ces marqueurs, est ensuite renvoyé sous forme d'identification numérique.

- **Tableau blanc interactif (TBI)** : dispositif alliant les avantages de l'écran tactile et de la vidéoprojection. Utilisé notamment dans les classes, il appartient aux outils des TICE.

- **Widget** : « *Mini éco-système web, application ou outil léger en ligne qui fonctionnent comme des mini-sites web et qui peuvent s'intégrer facilement dans un blog, une page d'un site de socialisation* <sup>162</sup> ». Ils permettent à partir de celui-ci d'ajouter par exemple un module de recherche sur les pages Netvibes, iGoogle, Myspace ou d'autres agrégateurs.

---

<sup>162</sup>Eric Scherer, *La révolution numérique, Glossaire*, Dalloz 2009.

